DYNAMIQUES RÉGIONALES

N°12

Espace public et inégalités de genre



COLOPHON

La revue *Dynamiques régionales* s'inscrit dans les missions de l'IWEPS. Institut scientifique régional au carrefour des champs de la décision politique et de la recherche scientifique, l'IWEPS poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. Dans cette visée mobilisatrice, *Dynamiques régionales* offre aux chercheurs une opportunité de diffusion des résultats de recherches dont le point commun est de porter sur des questions d'intérêt pour la Wallonie. Pour autant, ils ne se focalisent pas nécessairement sur la Wallonie : les études menées dans d'autres pays ou régions peuvent être riches d'enseignements, fertiliser l'expertise wallonne et éclairer les décisions de nos responsables politiques.

Création graphique : Déligraph, Bruxelles

Mise en page: Snel Grafics SA, Vottem

www.snel.be

Éditeur responsable: Sébastien Brunet

(Administrateur général, IWEPS)

Dépôt Légal : D/2021/10158/19

ISSN: 2593-4937

Disponible sur https://www.cairn.info/

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, movennant mention de la source

IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2 5001 BELGRADE - NAMUR

Tél: 32 (0)81 46 84 11

Fax: 32(0)81468412

http://www.iweps.be

info@iweps.be

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de la publication : Sébastien Brunet

Rédactrices en chef : Claire Dujardin, Virginie Louis

et Síle O'Dorchai

Rédactrice en chef invitée : Rébécca Cardelli (IWEPS)

Coordination de l'édition : Évelyne Istace

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Lionel Artige (ULg)

Marc Bourgeois (ULg)

Michele Cincera (ULB)

Éric Cornélis (UNamur)

Christian de Visscher (UCL)

Catherine Dehon (ULB)

Marcus Dejardin (UNamur et UCL)

Pierre Desmarez (ULB)

Isabelle Godin (ULB)

Jean-Marie Halleux (ULg)

Cédric Istasse (CRiSP)

Karel Neels (UAntwerpen)

Nathalie Schiffino (UCL)

Mélanie Volral (UMons)

Marc Zune (UCL)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : ESPACE PUBLIC ET INÉGALITÉS DE GENRE
Par Rébécca Cardelli

LES ESPACES PUBLICS SONT-ILS NEUTRES?

LECTURE SPATIALE DES RAPPORTS SOCIAUX DE GENRE,

LECTURE GENRÉE DES RAPPORTS SOCIO-SPATIAUX

Par Corinne Luxembourg, Camille Noûs

LES CASERNES À NAMUR : UN NOUVEAU QUARTIER POUR PLUS D'ÉGALITÉ DE GENRE

Par Irène Zeilinger, Laura Chaumont

FEMMES ET DÉPLACEMENTS : DIFFÉRENTS CONTEXTES, DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES ?

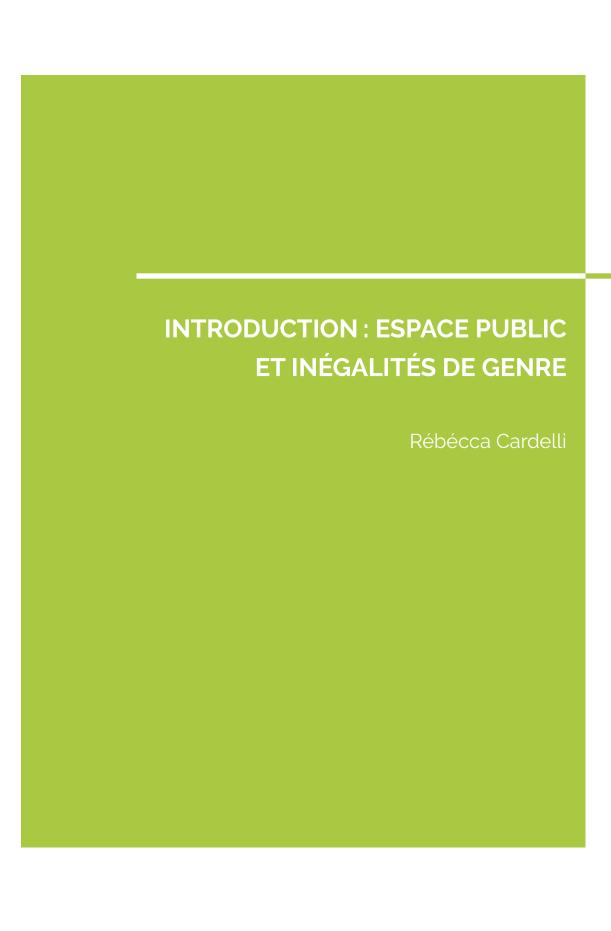
Par Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn

RAPPELS À L'ORDRE SEXUÉ DANS L'ESPACE PUBLIC : PERSPECTIVE INTERSECTIONNELLE SUR LES VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

Par Julien Debonneville, Marylène Lieber

LES DÉPLACEMENTS DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC : RESSOURCES ET STRATÉGIES

Par Rébécca Cardelli



Ce numéro de Dynamiques régionales intitulé « Espace public et inégalités de genre » se propose de croiser la question du genre avec la géographie, en s'intéressant aux espaces publics. Si cette approche peut sembler nouvelle, elle fait en réalité l'objet de nombreux travaux de recherche dans les pays anglophones depuis des décennies et plus récemment en France ou encore en Suisse. En Belgique, les travaux de recherche articulant genre et géographie sont encore peu nombreux. Les travaux de Christine Bard ou ceux de Sylvette Denèfle, pour ne citer que ceux-là, ont pourtant montré l'importance de l'espace (et des territoires) dans les rapports sociaux de genre. L'intérêt de cette articulation est de souligner la dimension genrée de l'espace public, mais aussi de proposer une lecture spatiale des rapports sociaux de genre afin de mieux comprendre les expériences des femmes dans les espaces publics et de multiplier les possibilités de lecture des rapports de pouvoir. Comme le dit Claire Hancock (2014), « on peut considérer l'espace comme un des systèmes de classement ou de catégorisation qui produisent l'altérisation ».

Les contraintes plus ou moins nombreuses exercées dans l'espace public sur la mobilité de certaines personnes, leur assignation à certains lieux, leur légitimité – ou non – à y prendre place, participent en effet de cette altérisation, en naturalisant souvent leurs différences et en contribuant à les marginaliser. Ces contraintes sont par ailleurs accompagnées de rappels à l'ordre fréquents qui renvoient aux phénomènes de violence et de rejet comme le racisme, le classisme, le sexisme ou encore la violence hétéronormative (Hancock, 2014).

Pour rappel, le genre est une notion utilisée pour souligner la construction sociale des rapports entre les hommes et les femmes et les rôles assignés à chaque sexe dans la société (Barthe-Deloizy et Hancock, 2005). La chercheuse Marie-Joseph Bertini (2006) complète: « Le genre (ce que l'on entend par féminin et masculin) peut être défini comme l'ensemble construit des rôles et des respon-

sabilités sociales assignés aux femmes et aux hommes à l'intérieur d'une culture donnée à un moment précis de son histoire ». Le mot genre se différencie de celui de sexe en ce sens qu'il renvoie à la dimension sociale des rapports hommes-femmes alors que le sexe renvoie quant à lui à la dimension biologique (Lévy et Lussault, 2003 cités par Barthe-Deloizy et Hancock, 2005).

Quand on évoque la notion d'espace public. on fait référence à l'espace extérieur au domicile, à un espace commun que tout individu devrait pouvoir occuper pour réaliser différentes activités, seul, seule ou à plusieurs et qui offre de nombreuses opportunités en termes de loisirs, d'activités culturelles, sportives, festives ou de consommation. L'espace public est donc supposé être ouvert et accessible à tous et toutes. En cela, il est essentiel dans le fonctionnement de nos démocraties dans la mesure où il permet les interactions sociales et encourage la diversité des relations entre individus. L'accès à l'espace public est en effet un enjeu central pour l'égalité et la citovenneté car il conditionne l'accès aux droits, comme le rappellent Irène Zeilinger et Laura Chaumont: « C'est par et dans l'espace public que les individus participent à la vie politique, culturelle, sociale et économique de la cité, et sa fonction d'espace de transit pour la mobilité de chacun et chacune assure l'accès aux services publics et collectifs » (Zeilinger et Chaumont, 2021, dans ce numéro).

Mais les espaces publics sont-ils réellement ouverts et accessibles à tous et toutes sans distinction? Favorisent-ils une citoyenneté inclusive ou (re)produisent-ils au contraire des frontières, notamment en termes de genre, de catégories sociales et géographiques, d'orientation affective et sexuelle, ou encore d'âge?

À partir de travaux de recherche portant sur des données diversifiées et riches, à la fois quantitatives et qualitatives, les contributions présentées dans ce numéro reviennent sur les pratiques, les usages et les expériences des femmes dans différentes villes, de Bordeaux à Genève en passant par Gennevilliers, en France, ou Namur, en Belgique. Pourquoi et comment les femmes occupent-elles l'espace public? Quelles expériences y ont-elles vécues et quel est l'impact de celles-ci sur leurs usages et leurs perceptions? Comment se déplacent-elles et pourquoi? Cette mise en perspective de réalités géographiques différentes montre qu'il existe toujours dans les espaces publics des rapports de pouvoir inégaux qui semblent traverser les frontières.

L'espace public ainsi analysé apparaît, en France, en Belgique, comme en Suisse, sous des contours masculins où les femmes doivent constamment négocier leur légitimité, faire face à des interactions non désirées, des remarques, des injures, des intrusions, des agressions, autant d'actes qui humilient, blessent et rappellent sans cesse la dimension genrée de l'espace public (Lieber et al., 2020). En effet, le constat posé par les auteurs et autrices est celui d'un espace public qui n'est pas neutre. Il s'agit alors de mieux comprendre comment les femmes prennent place dans cet espace, comment elles se déplacent et font face aux formes de violence à leur encontre. quelles sont les stratégies utilisées pour avoir accès à l'espace public, mais également pour le transformer, le modifier par leur présence et leurs pratiques.

De nombreuses villes se sont emparées de la question du « droit à la ville » (Lefebvre, 1967), en mettant l'accent sur la perspective de genre. Sur le plan législatif, l'apparition de lois sanctionnant le sexisme dans l'espace public montre que cette question représente désormais un problème public. Par ailleurs, la mise en place de projets d'aménagements urbains selon une perspective de genre, dans des villes comme Vienne, Paris ou, plus proche de nous, Namur, confirme également l'intérêt grandissant accordé au genre dans les politiques de la ville.

Les contributions de cette revue n'invitent pas à envisager une ville pensée par les femmes pour les femmes, mais suggèrent, au contraire, de déconstruire les catégories de genre dans l'espace public pour casser les rapports inégaux de pouvoir présents et parvenir à créer une société plus inclusive et plus juste.

Dans le premier article intitulé « Les espaces publics sont-ils neutres? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux », Corinne Luxembourg et Camille Noûs questionnent d'emblée le mythe de l'espace public comme lieu démocratique et ce, au niveau de sa conception et de son accès. Les auteures s'appuient sur un travail d'historicisation pour aborder l'espace public sous l'angle des rapports sociaux de genre. Elles procèdent ainsi à une recontextualisation, à la fois sur un plan méthodologique et politique, de l'approche genrée dans les espaces publics.

À partir d'une recherche-action réalisée dans la ville de Gennevilliers, Corinne Luxembourg et Camille Noûs expliquent ensuite comment les inégalités de genre présentes dans la société se traduisent dans l'espace public et orientent les pratiques spatiales des individus, mais aussi comment les espaces produisent et reproduisent les normes de genre. Les auteures précisent d'ailleurs que « l'espace public est une production qui résulte de rapports de pouvoir, où interviennent différentes formes de négociation ».

L'analyse de différents espaces (quartiers en rénovation urbaine résidentialisés1, écoquartiers, jardins partagés, parcs publics paysagers, équipements sportifs de plein air, abords commerciaux,) dévoile la répartition stéréotypée des usages de la ville. Corinne Luxembourg et Camille Noûs montrent en effet comment la différenciation genrée intervient à toutes les échelles de l'espace urbain. Les auteures analysent alors les limites et les frontières qui se redessinent dans les espaces publics, suite à certains types d'aménagements. Elles invitent à penser les espaces publics en intégrant à la réflexion les notions de justice spatiale et de genre et rappellent aussi l'importance et la nécessité d'intégrer les femmes dans une co-construction des

¹ En urbanisme, la résidentialisation consiste à réaménager les espaces publics en reformant des limites entre les parcelles des immeubles d'habitation et la rue.

savoirs. En prenant exemple sur la rénovation urbaine de deux quartiers, elles montrent ainsi comment les transformations de certains lieux par les femmes et avec les femmes peuvent donner naissance à des espaces mieux partagés, à des lieux qui permettent non seulement l'exercice et la pratique d'activités, mais favorisent également la rencontre de publics diversifiés au sein du quartier, le savoir-vivre ensemble et la mobilité pédestre.

Le deuxième article, d'Irène Zeilinger et Laura Chaumont, intitulé « Les Casernes à Namur: un nouveau quartier pour plus d>égalité de genre » présente également une expérience de démocratie participative dans le cadre de politique d'aménagement du territoire. Les auteures reviennent sur l'expérience de marches exploratoires réalisées dans trois quartiers à Namur. Elles détaillent d'abord la méthodologie participative, émancipatrice et intersectionnelle des marches exploratoires qui mobilisent la non-mixité (ici elles ont été menées entre femmes) pour faire émerger l'expérience spatiale des habitantes ou citoyennes fréquentant un quartier.

La prise en compte des recommandations formulées par les femmes qui ont participé à cette expérience souligne, comme dans la contribution précédente à Gennevilliers, le pouvoir transformateur de ces formes de recherche qui favorisent l'émancipation des femmes et la solidarité entre individus. En effet, en intégrant les personnes concernées dans l'analyse de certains territoires, en leur reconnaissant une forme d'expertise urbaine, la méthode des marches exploratoires invite à coconstruire un diagnostic des usages de l'espace public, mais aussi à proposer des projets d'aménagement qui visent une amélioration de la qualité de vie de toutes et de tous et une meilleure intégration des différentes populations (Luxembourg et Noûs, 2021, dans ce numéro).

À travers ce dispositif, c'est également la visibilité des femmes qui est mise en avant et, par leur présence spatiale et la prise en considération de leur expertise liée à leurs pratiques et usages de l'espace public, s'exprime la volonté d'obtenir pour elles une meilleure reconnaissance dans l'espace public. Cette méthode constitue un processus d'empowerment pour les femmes qui, à travers les marches exploratoires, remettent en question l'ordre « naturel » des choses, l'aménagement de certains espaces marqués par des normes patriarcales et hétérosexuelles, considérées comme « inéluctables » ou encore « naturelles » (Hancock, 2014).

Le troisième article, « Femmes et déplacements : différents contextes, différentes expériences ? », d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn, à partir d'un ensemble de données d'enquêtes quantitatives et qualitatives, propose une analyse comparée des rapports de genre dans des espaces géographiques différents (quatre villes de France de statuts divers : milieu semi-rural, ville moyenne, capitale de Région), afin de vérifier les facteurs d'influence du « climat urbain » (Dagorn et Alessandrin, 2018), c'està-dire de l'inclusion matérielle et des expériences subjectives dans l'espace urbain.

Ces analyses comparées présentent les similitudes et les divergences qui les traversent en matière d'expériences urbaines des femmes et des minorités de genre et de sexualité. Il apparaît des régularités, des répétitions dans les sentiments ainsi exprimés, mais également des récurrences de certains événements (insultes, agressions, discriminations uniques ou plurielles).

Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin proposent d'interpréter le quotidien des femmes par la triangulation de trois données importantes: la notation moyenne d'un espace, en matière d'ambiance, de loisirs, etc.; l'expérience sexiste relatée, dans une dimension relationnelle (le rôle des témoins et le profil des auteurs sont décisifs); le profil sociodémographique et identitaire de la personne concernée.

L'analyse quantitative des formes de sexisme subies par les femmes souligne que toutes les femmes sont concernées par ces expériences plus ou moins traumatisantes, et ce, de façon commune à tous les territoires. Peu importent donc les villes et leurs caractéristiques, la part des femmes qui évite des espaces de peur du sexisme ou la part des femmes ne se sentant pas détendues dans ces mêmes espaces varie peu.

L'analyse des données qualitatives (focus groups) permet en revanche de souligner la diversité des expériences des femmes et la dimension intersectionnelle des discriminations vécues par celles-ci. Ce constat vient rappeler que les femmes ne constituent pas un groupe homogène et ne sont pas toutes égales face aux formes de violence et aux discriminations dans l'espace public. Les auteur et auteure, loin de tirer des conclusions « généralisantes », parviennent dans leur contribution à refléter les figures multiples des femmes et identifient trois groupes de femmes particulièrement sujettes à la survictimation : les femmes en surpoids, les femmes trans et les femmes victimes de racisme.

L'article de Julien Debonneville et Marylène Lieber intitulé « Rappels à l'ordre sexué dans l'espace public : perspective intersectionnelle sur les violences dans l'espace public » prolonge la réflexion sur les expériences et le ressenti des femmes dans la ville en étudiant les manifestations de violence dans l'espace public.

La richesse de cette contribution réside dans la perspective intersectionnelle qui est proposée pour analyser différentes formes de violence. Cette perspective présente l'intérêt de montrer que, dans l'analyse des formes de violence dans l'espace public, outre le genre, d'autres critères comme la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou religieuse sont également déterminants. La prise en compte de ces critères met en lumière les inégalités et les discriminations présentes dans la ville et liées à la diversité des expressions de genre.

À partir d'une enquête qualitative (focus groups) réalisée auprès de femmes aux profils très diversifiés dans la ville de Genève, les auteur et auteure parviennent à refléter la diversité et la complexité des

appartenances sociales et identitaires, en donnant la parole à des publics encore souvent marginalisés, comme les personnes LBTQ, les femmes voilées ou encore les femmes migrantes. Les témoignages de ces femmes font apparaître et comprendre les frontières sociales et symboliques qui limitent leur accès à l'espace public.

Avec cette contribution riche en témoignages, les auteur et auteure invitent les lecteurs et lectrices à sortir d'une lecture binaire (homme/femme) pour embrasser la complexité d'une analyse de genre qui met en lumière l'imbrication des rapports de domination de natures différentes comme le sexisme, le racisme, l'homophobie ou encore le classisme (Blidon, 2017). L'objectif étant de rappeler, en filigrane, que le droit à la ville doit être un droit sans condition, pour que tous et toutes puissent accéder à la citoyenneté en toute liberté et de façon globale.

Avec le dernier article intitulé « Les déplacements des femmes dans l'espace public : ressources et stratégies », Rébécca Cardelli revient d'abord sur les inégalités d'accès à l'espace public entre les femmes selon les ressources dont elles disposent.

Les récits des femmes interviewées dans le cadre d'une enquête réalisée à Genève montrent que la présence des femmes dans l'espace public nécessite la mise en place de stratégies, qu'elles soient conscientes ou pas. L'auteure revient sur un certain nombre de ces stratégies développées par les femmes selon leurs ressources, leur culture, ou encore leur éducation.

Elle distingue cependant deux grands types de stratégies, qui auront un impact différent sur la capacité des femmes à se mouvoir librement dans l'espace public. *Primo*, celles qui s'inscrivent dans une sorte de conformité par rapport aux attentes genrées. En effet, ces stratégies perpétuent d'une certaine manière les rapports sociaux de sexe dans l'espace public puisqu'elles s'inscrivent plutôt dans une forme de résilience que dans le rejet des injonctions masculines. *Secundo*, celles qui s'inscrivent

davantage dans une forme de résistance dans la mesure où elles visent à déconstruire les normes de genre en refusant de se plier à l'ordre sexué. L'auteure démontre qu'à travers ces stratégies de résistance, l'espace public n'est plus appréhendé comme un lieu de contraintes ou d'oppression, mais comme un lieu dont les femmes vont se saisir pour le transformer, pour se transformer et ainsi s'émanciper, en refusant la place qui leur est assignée et les limites spatiales fixées par les normes dominantes (patriarcales et hétéronormatives) (Hancock, 2014).

Pour conclure, les différentes contributions de ce numéro invitent les politiques, les acteurs et actrices de terrain, mais également les chercheurs et chercheuses en sciences sociales et en géographie à s'interroger sur les pratiques et usages dans l'espace public selon une perspective de genre.

La mise en parallèle des contributions, qui portent sur des pays, des territoires, des villes différentes, montre bien que certaines réalités s'entrecroisent, que les normes et les identités de genre traversent les frontières, que les rappels à l'ordre symboliques et physiques dans l'espace public sont présents quel que soit le territoire géographique envisagé.

Les auteurs et auteures de cette publication ont montré, à partir de nombreux exemples de réaménagements urbanistiques, mais aussi à partir de l'expertise des femmes, comment les espaces publics peuvent reproduire, voire produire des inégalités. En donnant une visibilité aux femmes dans les processus de recherche, ils ont aussi permis de souligner la diversité des expériences des femmes, mais aussi l'ampleur des inégalités d'accès à la ville, qui varient selon leur profil et les ressources dont elles disposent.

Rendre les espaces publics plus inclusifs devrait donc passer par des méthodologies qui accordent une place centrale aux personnes concernées, qui privilégient la participation des femmes au processus de recherche, mais également à la coconstruction des savoirs, leur reconnaissant ainsi une véritable expertise urbaine.

Ces contributions auront permis, nous l'espérons, de souligner le besoin de penser le genre dans les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, afin de favoriser des espaces publics plus inclusifs. Ces revendications de reconnaissance, exprimées par de nombreuses femmes et filles interviewées, et de droit à la ville sans condition ne doivent en aucun cas être interprétées comme une demande d'espaces spécifiques et séparés pour les femmes; mais au contraire comme l'expression de la nécessité d'un espace plus ouvert et plus accessible à tous et à toutes, d'un espace où chaque personne a le sentiment d'être un citoyen ou une citoyenne à part entière, égal à l'autre, avec ses appartenances multiples.

BIBLIOGRAPHIE

Bard C. (Ed.) (2004) *Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, Angers : Presses de l'Université d'Angers.

Barthe-Deloizy F. et Hancock C. (2005) « Introduction : le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et cultures*, 54, pp. 3-9, https://doi.org/10.4000/gc.10926

Bertini, M.-J. (2006) « Un mode original d'appropriation des Cultural Studies : les Études de genre appliquées aux Sciences de l'information et de la communication. Concepts, théories, méthodes et enjeux », *MEI*, 24-25, pp. 115-124.

Blidon M. (2017) « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Les Annales de la recherche urbaine*, 112 « Le genre urbain », pp. 6-15, https://doi.org/10.3406/aru.2017.3235

Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2018) « Femmes et déplacements : une analyse intersectionnelle », in : Navarra M. (Ed) *Genre et espace public*, L'Harmattan, pp : 173-195.

Denèfle, S. (2004) *Femmes et villes*, Presse universitaire François-Rabelais, Tours.

Hancock, C. (2014) « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre? », *Les cahiers du Cedref* [en ligne], 21, http://cedref.revues.org/958

Lefebvre, H. (1967) « Le droit à la ville », in : L'Homme et la société, N. 6, pp. 29-35. doi : 10.3406/homso.1967.1063 http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1967_num_6_1_1063

Lévy, J. et Lussault, M. (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Lieber, M., Cardelli, R., Dayer, C. et Debonneville, J. (2020) *Genève, une ville égalitaire? Les pratiques des femmes dans les espaces publics*, Rapport de recherche pour l'Agenda 21, Ville de Genève.

Luxembourg, C. et Noûs, C. (2021) « Les espaces publics sont-ils neutres? Lecture spatiale des rapports sociaux de genre, lecture genrée des rapports socio-spatiaux », in : *Dynamiques régionales n°12*, IWEPS.

Zeilinger, I. et Chaumont, L. (2021) « Les Casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre » in : *Dynamiques régionales n°12*, IWEPS.

LES ESPACES PUBLICS **SONT-ILS NEUTRES? LECTURE SPATIALE DES RAPPORTS SOCIAUX DE GENRE,** LECTURE GENRÉE **DES RAPPORTS SOCIO-SPATIAUX**

> Corinne Luxembourg¹ Camille Noûs²

Laboratoire Cogitamus, Camille.nous@cogitamus.fr

 $MCF-HDR\ en\ g\'{e}ographie,\ ENSA\ Paris\ La\ Villette,\ UR\ 2468\ Discontinuit\'es,\ UR\ AMP-HESAM,\ Corinne.luxembourg@paris-lavillette.archi.fr$

RÉSUMÉ

Il s'agira d'abord de discuter et déconstruire la prétendue neutralité des espaces publics dans leur conception comme dans leur façon d'être pratiqués. Cette réflexion introduit la question de l'habiter, du chez soi et finalement de l'appropriation des espaces que l'expérience de recherche-action menée à Gennevilliers (commune de la banlieue nord-ouest de Paris) pourra illustrer. Il sera par exemple question des jardins partagés, du questionnement des limites vécues dans des quartiers marqués par les derniers cycles d'opérations de renouvellement urbain. À partir de ce travail, peut se poser la question de la justice spatiale et du genre comme une entrée possible dans le débat de l'accès démocratique à l'espace public. Les propositions qui ont pu être dessinées avec l'atelier de paysage SensOmoto ou avec quelques étudiants et étudiantes en architecture de l'ENSA Paris La Villette peuvent être mises en discussion dans la confrontation à d'autres réalités spatiales que celle connue et étudiée dans cette banlieue parisienne.

Mots-clés: espaces publics, agriculture urbaine, résidentialisation, justice spatiale

ABSTRACT

The first aim of this article is to discuss and deconstruct the alleged neutrality of the conception of public spaces and of how they are practiced. This reflection introduces the question of living, of home and finally of the appropriation of spaces as illustrated by the action-research experience carried out in Gennevilliers. This article will discuss examples such as collective gardens and the limits experienced in neighbourhoods marked by the latest cycles of urban renewal operations. It will show how spatial and gender justice can be an entry into the debate on democratic access to public spaces. The proposals that emerged from the SensOmoto landscape workshop or from exchanges with architecture students from ENSA Paris La Villette can be discussed through confrontation with spatial realities other than the ones known and studied in this Paris suburb.

Keywords: public spaces, urban agriculture, residentialization, spatial justice

INTRODUCTION

Ce texte a pour objectif de questionner les relations entre rapports sociaux de genre et pratiques spatiales. Il résulte principalement d'une recherche-action participative menée à Gennevilliers (commune de la banlieue nord-ouest de Paris) entre 2014 et 2020, conçue à la fois comme proposition et processus méthodologiques et comme participant de l'empowerment³ (Bacqué et Biewener, 2013) des personnes qui y ont pris part. Ce travail de recherche, porté par un collectif formé de chercheurs et chercheuses, d'habitants et habitantes et d'artistes, avait pour objectif d'interroger les rapports sociaux de genre et leurs expressions dans l'espace public (Luxembourg et Messaoudi, 2016). Les types de terrains mobilisés sont divers : quartier en rénovation urbaine résidentialisé⁴, écoquartier, jardins partagés, parc public paysager, équipements sportifs de plein air, abords commerciaux, lieux d'attente de transports publics (arrêts de bus, stations de métro), bancs publics, etc. Ces espaces sont abordés à différents moments. En effet, la prise en considération des rythmes de passage et d'utilisation apporte une complexité à la lecture sociale et spatiale des pratiques quotidiennes. Les variations d'ambiance liées à la saisonnalité, à l'alternance jour/ nuit, induisent en effet des pratiques sociales différentes selon les lieux et les personnes, et conduisent alors à des appropriations qui évoluent également (Hernandez-Gonzalez et al., 2020). Si chacun ou chacune a pu constater que tel parc, telle rue ne vivent pas de la même façon selon le moment de la journée, la période de l'année, que les femmes sont, par exemple, moins nombreuses dehors dès qu'il fait nuit, il ne semble, néanmoins, pas toujours acquis que ces pratiques différentes, que cette

complexité de l'analyse des espaces publics, impliquent une non-neutralité des espaces par leur conception comme par leur pratique. On ne pourra donc pas parler d'un « déjà-là » prédéterminé par une neutralité de l'espace abstraite de tout contexte politique, social ou genré. L'espace public est une production qui résulte de rapports de pouvoir, où interviennent différentes formes de négociation. Cinq parties structureront ensuite ce texte afin d'approcher plus concrètement les rapports de domination et les formes de négociation à l'œuvre. Dans la section 2, il s'agira de poser le contexte historique et politique de la prise en considération des femmes dans l'espace public des quartiers populaires. Puis, ce cadre posé, dans la section 3, l'urbanisme de la ville moderne, envisagé comme une traduction spatiale de volontés politiques, sera abordé comme participant de la fabrique des contraintes qui construisent la quotidienneté des habitants et habitantes. En cela, il s'agit de déconstruire le mythe d'une prétendue neutralité de l'espace public. La section suivante (section 4) s'intéresse à l'évolution de cet urbanisme produisant de nouvelles formes d'espace public que la nécessité d'appropriation et d'habiter en confiance vient bouleverser. Questionner la résidentialisation des quartiers de grands ensembles a amené à entrouvrir la porte de jardins partagés comme levier d'émancipation de genre (section 5). Enfin, en suivant le fil de l'espace public et des relevés des pratiques quotidiennes, deux extraits des propositions travaillées avec l'atelier paysage SensOmoto et les étudiants et étudiantes de l'atelier de projet urbain participatif⁵ de l'ENSA Paris La Villette seront détaillés, l'un portant sur la ville bâtie, l'autre sur les accompagnements de chantier (section 6).

³ L'empowerment, difficile à traduire en français, implique un processus d'accroissement du pouvoir des personnes. L'appropriation féministe de ce terme consiste à dépasser des approches victimisantes pour revendiquer un « pouvoir de » et un « pouvoir avec », plutôt qu'un « pouvoir sur » qui est l'apanage de la domination patriarcale.

En urbanisme, la résidentialisation consiste à réaménager les espaces publics en reformant des limites entre les parcelles des immeubles d'habitation et la rue. Elle a pour objectif une revalorisation des espaces, et s'accompagne de différents dispositifs visant à sécuriser et maîtriser les circulations (espace transitoire fermé entre l'immeuble et la rue, digicode, fermeture des parcelles, parfois caméra de vidéosurveillance, etc.). Le terme apparu dans les années 1990 est inscrit, en France, dans une loi du 1er août 2003 portant l'objectif national de résidentialiser 200 000 logements sociaux, en en faisant mécaniquement une action systématique de toute opération de renouvellement urbain financée par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain.

CONTEXTUALISATION MÉTHODOLOGIQUE ET POLITIQUE D'UNE ANALYSE GENRÉE DES ESPACES PUBLICS

En 1979, la déléguée régionale à la condition des femmes de l'Ile-de-France, Jacqueline Wolfrom, pose une question déterminante : « Comment une ville peut-elle être fonctionnelle, c'est-à-dire adaptée aux besoins des personnes qui y vivent? » C'est à partir de cette interrogation qu'elle initie un travail avec des associations féminines et familiales de la région sur la guestion de l'habitat. L'étude est nommée « Femme et espace extérieur ». Dans les actes du colloque Les femmes et l'habitat du 24 avril 1979, elle décrit un principe méthodologique utilisé fréquemment dans les études féministes: l'association des personnes enquêtées au processus de recherche et leur reconnaissance comme expertes.

« [...] J'ajouterai que cette étude est faite de façon un peu spéciale, car dans chacun des lieux, des femmes qui habitent sur place ont été formées comme enquêtrices et font, elles-mêmes, avec l'aide des spécialistes, bien sûr, les enquêtes; ceci pour les aider à prendre conscience, elles-mêmes, de leur vécu et de leur habitat. Bien souvent, en effet, nous vivons les choses sans nous arrêter, sans en prendre conscience, donc sans pouvoir les modifier. Nous espérons qu'ainsi, ayant été participantes actives de leur étude, elles continueront à être parties prenantes de l'amélioration, de la transformation, de la modification de leur environnement. [...]

Nous, femmes, nous avons un nouveau mode de vie à vivre, un mode de vie qui n'a pas forcément été défini, jusqu'à ce jour, par des modèles; car les modèles qui nous ont été proposés, lorsque nous étions enfants, ne coïncident absolument pas avec ce que nous sommes obligées de vivre aujourd'hui. Donc, dans beaucoup de cas, nous devons faire preuve de créativité pour organiser et inventer notre vie quotidienne, mais parallèlement, il va falloir que nous fassions

preuve de créativité et d'invention pour transformer notre environnement. Toutes les expériences, qui ont été tentées, en des lieux divers, vont dans ce sens-là. » (Plan construction, 1980).

Ce texte de 1979 est un préalable qui peut être fondateur pour aborder l'espace public au prisme des rapports sociaux de genre. Il signifie le changement des modes de vie des femmes dans une société patriarcale. marquée par la fin des Trente Glorieuses, et l'importance croissante de la société de consommation s'adressant à la fameuse « ménagère de moins de 50 ans ». Le texte de Jacqueline Wolfrom porte un second élément fondamental qui postule que le procédé méthodologique de recherche, en lui-même, fait partie du processus et des résultats de recherche; c'est l'un des apports essentiels de la recherche-action. En effet. en mobilisant les personnes concernées, en reconnaissant leur expertise, le procédé méthodologique invite à une élaboration coconstruite et partagée, a minima, d'un diagnostic des usages de l'espace public. Il induit également que questionner l'espace public au prisme du genre, voire l'aménager, ne peut pas se satisfaire d'user de cadres méthodologiques et donc de cadres de pensée préexistants, presque préformatés. Il est nécessaire, en pensant ces cadres, de se situer et de revendiquer ce point de vue (Turcotte, 2016) et d'en partager l'élaboration avec les personnes concernées. Il ne s'agit pas seulement d'une recherche participative, mais d'une recherche attentive de transformation de soi, du collectif, dans le même mouvement que de l'environnement.

Le moment est important et mérite sans doute une recontextualisation politique. En effet, depuis 1963, à Grenoble, les Groupes d'Action Municipale se constituent comme première expérience de démocratie participative pour débattre de questions d'urba-

nisme et contester des décisions rarement issues de concertations. Expérience similaire à la fin des années 1970, dans le quartier Vieux Lille: l'Atelier Populaire d'Urbanisme prend lui aussi les moyens de l'éducation populaire. La méthodologie participative des diagnostics en marchant⁶, portée de façon récurrente par certaines municipalités (principalement de majorité progressiste) notamment, mais pas exclusivement, dans les processus de concertation des opérations d'aménagement, procède indubitablement de l'une et de l'autre. Qu'ainsi il devienne envisageable de former les femmes, pour établir les diagnostics et déterminer les transformations nécessaires des espaces de leur vie quotidienne, s'inscrit dans une réelle continuité logique. C'est également dans ce contexte que les travaux de recherche en sciences humaines et sociales prennent de plus en plus souvent la forme de dispositifs de recherche-action. La recherche-action s'inspire principalement de la démarche pédagogique de Paulo Freire (1977) et de la philosophie sociale de John Dewey considérant que c'est au public de conduire l'enquête car « la réalité se découvre en agissant » (Dewey, 2014). Si la recherche-action a

d'abord concerné le travail social, elle s'est diversifiée en conservant comme objectif la transformation sociale et l'empowerment. Conservons la définition établie lors du colloque de 1986 à l'Institut National de Recherche Pédagogique: «Il s'agit de recherches dans lesquelles il y a une action délibérée de transformation de la réalité; recherche ayant un double objectif: transformer la réalité et produire des connaissances concernant ces transformations » (Seibel et Hugon, 1987); définition qui pourrait être complétée par la volonté de créer des situations de recherche inspirées du concept habermassien de « communication sans autorité », c'est-à-dire sans inégalité entre les participants (Luxembourg et al., 2020). Enfin, dernier point et pas le moindre de cette contextualisation: c'est également à la fin des années 1970 que le terme « violences envers les femmes » apparaît et qui, par la diversité d'actes qu'il revêt, « doit être appréhendé comme un continuum [relevant] d'un même rapport social de domination » (Lieber, 2008). Tout ceci illustre l'incidence des procédés méthodologiques qui participent des politiques publiques d'aménagement et leur potentiel d'émancipation.

⁶ Voir une approche des diagnostics en marchant par Zeilinger et Chaumont, dans ce numéro.

LE MYTHE DE LA NEUTRALITÉ D'UN ESPACE PUBLIC DÉMOCRATIQUE

Avant toute chose, il paraît nécessaire d'interroger l'espace public et les imaginaires qu'il véhicule. La représentation philosophique et politique la plus fréquente, dès lors que l'on parle d'espace public, est contenue dans l'agora de la démocratie athénienne. Espace réceptacle des débats, des conflits et de la fabrique de la politique, au sens de gestion des affaires de la cité, l'agora s'est incarnée par glissement dans l'espace public, contractant espace idéel et espace matériel. La représentation du lieu qui serait intrinsèquement celui de la démocratie est pourtant une vision tronquée du peuple, de ce demos antique, auquel n'appartiennent ni les esclaves considérés comme des biens, ni les femmes maintenues au statut d'éternelles mineures, ni les étrangers. C'est à partir de cet imaginaire, idéalisant l'espace public comme lieu démocratique, déjà empreint de la mise en régime politique de la différence pour réglementer le droit à la décision, que se pose la revendication lefebvrienne du « droit à la ville » (Lefebvre, 1968), c'est-à-dire le droit d'en décider le gouvernement et la transformation et le droit de s'y transformer. « Le droit à la ville ne se réduit donc pas à un droit d'accès individuel aux ressources incarnées par la ville: c'est un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville de façon à la rendre plus conforme à notre désir le plus cher. Mais c'est en outre un droit collectif plus qu'individuel, puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation. La liberté de nous faire et de nous refaire en façonnant nos villes est à mon sens l'un de nos droits humains les plus précieux mais aussi les plus négligés. » (Harvey, 2011). Voilà qui rappelle les mots de Jacqueline Wolfrom cités plus haut : « Nous, femmes, [...], dans beaucoup de cas, nous devons faire preuve de créativité pour organiser et inventer notre vie quotidienne, mais

parallèlement, il va falloir que nous fassions preuve de créativité et d'invention pour transformer notre environnement. » C'est donc logiquement que les travaux portant sur les rapports sociaux de genre dans l'espace public se saisissent de cette référence au droit à la ville.

Pour comprendre la forte attention portée à la notion d'espace public, il est intéressant d'en appréhender la polysémie et les dialoques entre espaces matériels et idéels. L'expression est d'abord utilisée pour parler d'espaces ouverts et accessibles d'une ville, avant d'être définie « comme un espace des et pour les discussions en public, c'est-àdire destiné aux interactions entre des individus amenés à se rencontrer physiquement dans des lieux de passage, où ils doivent mener à bien une série d'accommodations et d'arrangements mutuels pour s'adapter à l'association momentanément constituée » (Delgado, 2016). Ces « arrangements mutuels » sont autant de négociations relevant de rapports sociaux asymétriques entre groupes/classes dominants et groupes/classes dominés. Si la conception de l'espace public comme support de médiation entre l'État et les individus participe de ces arrangements, notamment en les organisant, elle reste principalement idéelle et a-spatiale, c'est-à-dire qu'elle n'existe principalement que par les échanges d'idées, les discussions, les prises de décisions plus ou moins issues de consensus démocratiques mais les corps, physiquement, n'y interviennent pas. Or, la dimension spatiale des espaces publics est nécessaire à la pensée des rapports d'altérité, parce qu'elle rend possible la lecture de différentes formes d'expressions du contrôle social, de la corporéité des négociations. En effet, la présence physique, corporelle, de l'altérité rend réelle l'idée de la cohabitation dans l'espace public. L'accepte-t-on? Pourquoi? Accorde-t-on à l'autre le partage

Figure 1: Des femmes en mouvement





Source: Extraits de la vidéo Des femmes en mouvement, réalisée par l'architecte Perrine Rivain à Gennevilliers (2018) https://www.youtube.com/watch?v=Kc8ggnl1Qvs&feature=youtu.be

de l'usage de l'espace public? Est-ce un usage partagé dans son intégralité ou bien y fixe-t-on des limites selon qui l'on est, selon l'heure, selon qu'on y est statique ou en mouvement? En cela la présence des corps oblige à la négociation de ces rapports sociaux. La figure 1 montre par exemple des pratiques qui répondent à ces stéréotypes de genre qui participent des négociations.

Or si l'espace public est le cadre politique et le cadre spatial issus d'une production sociale marquée par les régimes de discriminations traversant la société, il permet également la spatialisation des rapports sociaux, ou pour reprendre la formule d'Erving Goffman « l'ordre de l'interaction » désignant la mobilité, les négociations, les ajustements dans les situations sociales (Goffman, 1988).

Par exemple, les discours à propos de ce que doit être le « bon » comportement d'une femme dans l'espace public, le « bon vêtement » (évidemment différent selon la personne qui porte le discours, et donc à la fois toujours trop long, toujours trop court et surtout touiours sous contrôle) induit une relation unilatérale : celle réifiante du regard porté. Pour éviter cette réification des personnes considérées, le concept de multitude peut permettre de penser les pratiques dans l'espace public. En effet, il introduit la possibilité d'envisager un groupe social hétérogène et actif et que ce groupe social soit incarné, qu'il soit pourvu de corps, qu'ils soient corps singuliers, corps contraints, corps au travail ou corps en métamorphose, etc. Ce faisant, penser la multitude replace les corps dans la pluralité de genre, de race, de classe, d'âge, de handicap, etc. dans les relations à l'espace. Pour autant, penser la multitude comme le propose Negri (2002) ne défait pas le collectif d'une société, le commun politique, mais conteste une universalité normative et excluante, parce qu'elle renvoie l'altérité. quelle qu'elle soit, à une figure hors-norme qui n'aurait pas sa place. Dénier l'accès à certains espaces, donc à l'installation, à la circulation d'êtres humains dans l'espace, quels que soient les critères envisagés, est le principe même de toute forme ségrégative visant à faire disparaître ou apparaître ces écarts à la « norme ». Dans ce cas, traiter normativement comme minoritaire une partie de la population, l'altériser, lui confier une identité minoritaire la rend non soluble dans un ensemble plus vaste et l'oblige à se penser comme telle pour cheminer sur une voie émancipatrice. S'agissant en l'occurrence des femmes, elles continuent d'être placées comme une minorité à qui il est sans cesse nécessaire de négocier une place. La variable générationnelle fait évoluer cette situation. Cet effort constant de négociation pour l'accès à l'emploi, à l'espace public en général, à l'espace public nocturne en particulier, oblige mécaniquement à penser une identité de femmes. La place des corps dans l'espace public est donc un objet politique. Elle interroge une prétendue égalité devant l'anonymat libérateur de la ville. Il apparaît en effet que l'incorporation de l'action ou l'esquive du contrôle social n'ont pas lieu et n'agissent pas de la même façon selon les rapports de genre.

Ainsi, on peut remarquer à la suite d'Annie Dussuet (2004) que « si on trouve aujourd'hui des femmes dans tous les lieux de la ville, il faut bien souligner qu'on les trouve surtout là où les tâches domestiques qui leur incombent les conduisent. [...] S'il n'y a pas de ségrégation spatiale sexuée repérable, pas de ghetto sexué, il existe un cloisonnement des espaces-temps quotidiens qui repose sur la division sexuelle du travail. Deux espaces-temps sont ainsi autonomisés : l'un autour du travail marchand, l'autre lié à l'habitat, à la famille et la vie privée, auquel les femmes sont affectées prioritairement. Ainsi, les femmes ne sont pas cantonnées dans l'espace clos du logement, elles sortent aussi dans les espaces de circulation, rues, commerces, sorties d'école ou services sociaux dont la fréquentation leur est imposée par les tâches d'approvisionnement ou d'accompagnement des personnes (jeunes ou âgées). Mais qu'est-ce que ces « lieux publics » représentent pour les femmes? Elles ne s'y trouvent pas comme des individus anonymes pouvant symboliser pour autrui la figure de « l'étranger », mais comme des « personnes », dont le statut social est affiché : elles y sont des mères, des épouses, éventuellement des filles. C'est en tant que telles, en tant que femmes, qu'elles se trouvent dans tel lieu à tel moment. » Ainsi la conception même d'un espace public offrant la puissance libératrice de l'anonymat n'est pas sans rappeler l'inégalité devant l'accès à la flânerie (Lapalud et al., 2016): inégalité en termes de temps libéré pour pouvoir flâner pour soi-même, inégalité marquée par le rappel à l'ordre de l'apparence sexuée. Alors, même le fameux adage du xIIe siècle qui veut que l'air de la ville rende libre n'échappe pas à la nécessité d'en questionner l'apparente neutralité.

La référence à une neutralité, ou à tout le moins l'absence de mention de cette prise en compte du genre, a tout à voir avec les « non-décisions » dont Marylène Lieber rappelle que « d'un point de vue sociopolitique, [elles] révèlent quels sont les intérêts dominants, [et qu'elles] assurent la non-remise en question des rapports sociaux de sexe » (Lieber, 2008). En effet, ce que l'auteure rapporte à propos des violences envers les femmes, écartées des politiques locales de sécurité « parce qu'on n'y a pas pensé » ou que la pertinence n'apparaissait pas aux yeux des politiques relève d'un mécanisme identique à ce que l'on observe dès lors que l'on s'occupe de la fabrique de la ville et des espaces publics en général. Si

l'on s'attarde, par exemple, dans un parc paysager et sportif public (figures 2 et 3), la répartition sexuée des personnes utilisatrices indique clairement une spatialisation et une appropriation des espaces selon les fonctions et les marges. Ici, on dira que « rien n'est interdit aux femmes, qu'il n'y a pas de panneau », là on dira que « si elles veulent, elles n'ont qu'à se faire une place ». Pourtant, cette répartition existe et est héritée du même continuum de rapports sociosexués de domination qui pèse toujours sur les usages et les fonctions des espaces publics.

Figure 2 : Parc sportif Suzanne Lenglen samedi 27 mars 2021 à 16h20 - Usages des équipements sportifs : les femmes sont en violet, les hommes sont en jaune, les objets associés à la présence dans le parc sont en vert



Source: Photographie et traitement par coloriage méthode Topino par Corinne Luxembourg

Figure 3 : Parc sportif Suzanne Lenglen dimanche 7 mars 2021 à 11h40 - Usages des espaces non attribués du parc : les femmes sont en violet, les hommes en jaune, le groupe d'enfant en bleu, les objets associés à la présence dans le parc sont en vert

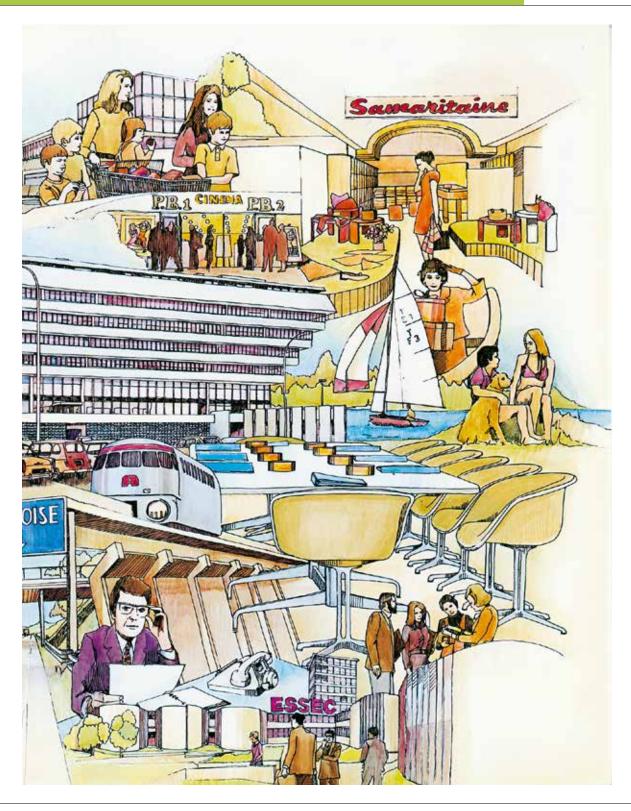


Source : Photographie et traitement par coloriage méthode Topino par Corinne Luxembourg

Un exemple de cette construction urbaine devient assez facilement lisible si l'on se penche avec attention sur la marchandisation des espaces publics et les constructions d'équipements qui l'accompagnent. L'approvisionnement quotidien du ménage est majoritairement l'œuvre des femmes et la société de consommation a entraîné la naissance de la figure de la consommatrice répondant clairement aux stéréotypes de genre des Trente Glorieuses: libérée par l'électroménager, elle gagne en temps libre, lorsqu'elle n'occupe pas d'emploi rémunéré. L'offre commerciale s'appuie alors sur le temps libéré plus que sur le pouvoir d'achat. Aussi les galeries des centres commerciaux d'alimentation se sont adaptées en conséquence.

Malgré l'évolution des pratiques de consommation (avec notamment le développement de l'offre marchande en ligne), l'offre marchande fait perdurer des modèles existants. Ainsi, l'extrait de la brochure promotionnelle des services proposés par la ville nouvelle de Cergy Pontoise (figure 4) ne fait pas exception dans la répartition stéréotypée des usages : aux femmes, la modernité des centres commerciaux accessibles, accompagnées d'enfants, le luxe des grands magasins (La Samaritaine), aux hommes le sérieux du travail de décision et la formation supérieure en école de commerce (ESSEC). Cette répartition stéréotypée est d'ailleurs encore représentative aujourd'hui des usages des galeries de centres commerciaux : ici dans la galerie du centre Euralille (figure 5), la totalité des assises équipées de point de recharge de téléphone portable sont occupées par des hommes.

Figure 4: Extrait de la brochure promotionnelle Sièges sociaux, bureaux administratifs, centre de recherches, bureaux d'études, laboratoires



Source : Ville nouvelle de Cergy-Pontoise (1972)

Figure 5 : Allée du centre commercial Euralille (2017) à 13h00 en semaine : les femmes sont en violet, les hommes en orange



Si l'on change d'échelle et que l'on s'intéresse cette fois à la localisation de ces centres commerciaux, on observe que leur construction en périphérie des villes, depuis une quarantaine d'années, renvoie aux franges des villes les fonctions reproductives (c'est-à-dire tout ce qui a trait aux tâches liées à la famille en dehors ou non du domicile comme l'entretien du logement, les courses, l'accompagnement des personnes du ménage pour diverses activités), impliquant souvent la nécessité d'un accès à un véhicule motorisé ou des temps de transport en commun importants quand ceux-ci sont disponibles (Lebrun et Luxembourg, 2019).

Cette situation géographique pensée en lien avec les accès autoroutiers nécessaires aux livraisons des centres d'achats et à l'arrivée de la clientèle, en plus de participer à la désertification commerciale des centres urbains, pèse sur la vie quotidienne des personnes en charge de ces fonctions dans les attributions domestiques, c'est-à-dire en grande majorité les femmes. La différenciation genrée intervient à toutes les échelles de l'espace urbain de la métropole jusqu'au quartier ou au parking du centre commercial (figures 6 et 7).

L'urbaniste Lidewij Tummers le remarque également: « Le risque de stigmatisation s'exprime partout dans les images de la femme victime, l'autre, victime de l'oppression ou souffrant d'un désavantage, qui a peur dans les rues la nuit et doit être protégée. Sur cette base, on arrive à des solutions dites cosmétiques, par exemple les places de parking réservées aux femmes, que l'on trouve dans de nombreuses villes du monde comme les initiatives issues d'une stratégie d'adaptation [...] aux besoins et usages urbains "féminins" » (Tummers, 2017).

On peut noter avec Antonin Margier que dans ces « grands centres d'achats et de loisirs, ces "espaces privés ouverts au public" les logiques sécuritaires et marchandes limitent l'accès aux personnes "indésirables" » (Margier, 2016). L'évolution de cette relation à l'espace public s'inscrit dans une continuité qu'il s'agisse des percées haussmanniennes du xixe siècle à Paris ou Marseille ou des transformations infrastructurelles à New York de Moses ou de l'incantation à « tuer la rue-corridor » du Corbusier. Dans tous les cas, l'intention est la même: organiser l'espace public marchand et limiter l'accès aux « indésirables ». Ce n'est pas sans rappeler ici la dualité que

Figure 6: Places de stationnement « jeune maman » - Parking du centre commercial de Die (Drôme) 27 février 2021: la « jeune maman » enceinte s'occupe de l'enfant (fille), l'homme ne semble pas concerné ni par la mère qui tourne le dos ni par l'enfant



Figure 7 : Places de stationnement « handicap » et « famille » d'un magasin de bricolage – Gennevilliers, 22 février 2019 - la famille est hétérosexuée : la femme s'occupe de l'enfant en landau quand l'homme s'occupe de l'enfant plus grand (garçon)



Jacques Rancière (1995) établit entre « police » et « politique ». La police, c'est le fait d'assigner une place (Lussault, 2009), des biens, des services, des activités par l'intermédiaire de cadres temporels et spatiaux. La politique, c'est l'élément perturbateur qui cherche la justice démocratique. Lorsque l'urbanisme corbuséen, ou pour le dire plus amplement, l'urbanisme de la modernité produit les cadres spatiaux tels que nous les connaissons, dont l'urbanisme commercial est issu, il dit l'ordonnancement, la « police ». La « politique », elle, intervient à la faveur de ces diagnostics participatifs envisagés pour transformer les cadres, non pas pour respecter la place assignée mais pour faire sa place. Plus globalement, la « police » se satisfait de l'assi-

gnation à la vulnérabilité de ce qui est de l'ordre du féminin, le sous-texte étant la reconnaissance de la puissance ou de la force comme moyen d'invulnérabilité en tant que norme du masculin. C'est ici que la question politique se pose. Si la vulnérabilité n'est pas une difficulté en elle-même, elle le devient dès lors que son attribution se double d'un rapport social de domination et qu'elle ne figure pas au nombre des attributs des dominants. C'est-à-dire que la conception de la vulnérabilité dans le rapport de domination se double d'un déploiement de dispositifs de mises en garde (du type « ne sors pas la nuit ») et finalement de réification des femmes en une catégorie close, permettant alors de maintenir ce rapport social asymétrique et hiérarchisé.

APPROPRIATIONS DIFFÉRENCIÉES DE L'ESPACE PUBLIC

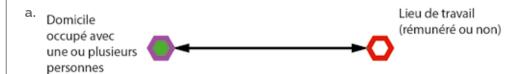
À partir de cette vulnérabilité essentialisante qui voudrait que les femmes soient « par nature » vulnérables et les hommes forts, il est fréquent de parler de « réappropriation » de l'espace public par les femmes. Le terme pose plusieurs questions. Il sous-entend d'une part qu'il y aurait eu une appropriation antérieure et qu'elle aurait été perdue. D'autre part, il induit l'idée d'une quasi-absence des femmes de l'espace public, ce qui, n'étant pas le cas, alimente de rapides dénégations des inégalités réelles. Ensuite, il englobe les femmes comme un groupe homogène qui ne serait pas traversé d'autres discriminations. Enfin. il est employé dans un contexte géographique principalement, celui des guartiers populaires dont la lecture ethnoraciale est implicite (Kirszbaum, 2015). Pour autant, il ne s'agit pas d'en rejeter la revendication mais d'en chercher la finesse d'analyse qu'elle nécessite.

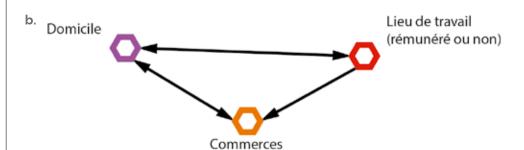
Les travaux menés à Gennevilliers, commune populaire de la banlieue nord-ouest de Paris, où l'habitat est majoritairement de type « grands ensembles » (environ 63 % de logements sociaux), à partir du recueil d'un corpus d'une centaine de cartes mentales circulatoires dessinées par des femmes et des hommes et de plus de 80 entretiens7, montrent que l'on peut proposer trois grands types d'appropriations de l'espace public (Luxembourg et Messaoudi, 2016). Un premier, majoritairement féminin, montre un parcours de l'espace très faible. d'environ 1.5 km autour du logement, conditionné par des allers-retours domicile-commerce ou domicile-école. Cette pratique concerne principalement des personnes sans emploi rémunéré, pour qui l'identification comme femme peut être un frein aux déplacements en extérieur (peur de l'agres-

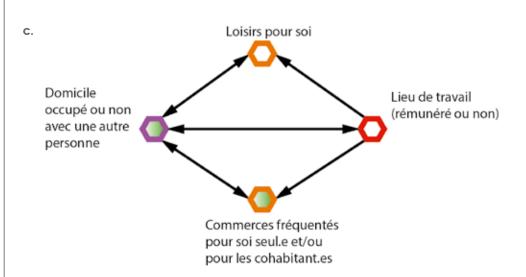
sion, contrôle social, manque de temps, difficultés de mobilité pour des personnes âgées). Un second type de pratique concerne autant les personnes s'identifiant comme femmes ou comme hommes. Il s'agit de personnes occupant un emploi rémunéré parfois situé en dehors de la ville, n'ayant pas d'enfant en bas âge, sans grande difficulté de mobilité. Ce type se manifeste par une pratique permettant de connaître et de se déplacer sur des distances en ville plus grandes, comprises entre 1,5 et 4 km, en intégrant les transports pris pour rejoindre les lieux d'emploi. Le dernier type de pratique concerne majoritairement des femmes et se traduit par la connaissance de la quasi-totalité de la ville et des déplacements allant jusqu'à 6 km. Ce sont des personnes occupant un emploi rémunéré, s'acquittant des tâches envers des enfants ou toute autre personne nécessitant de l'attention (activités extrascolaires, accompagnement aux équipements de santé, etc.). Cette grande connaissance du territoire communal est une appropriation parcourue, et elle ne s'accompagne pas systématiquement d'une appropriation extracommunale. C'est une première approche, mais elle n'est pas tout à fait suffisante dans la mesure où le recueil de ces informations a été réalisé lors de rassemblements associatifs ou dans la rue. Il faut v voir les absentes, les adolescentes, les femmes âgées. Toutefois, elle permet de corroborer les observations habituelles. faites à Gennevilliers comme dans d'autres villes, d'une pratique circulatoire des espaces publics liée aux tâches reproductives pour les femmes quand elle est bien plus statique et récréative pour les hommes. Ainsi, il est possible de représenter sous la forme de chaînes de mobilité (figure 8) ce qui peut symboliser ces pratiques.

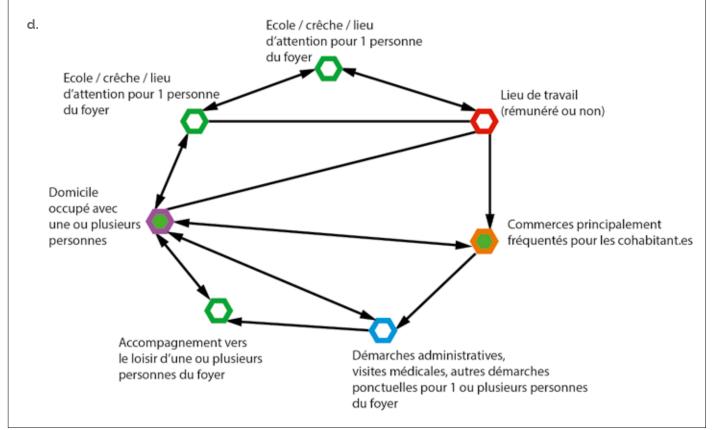
⁷ 116 cartes mentales ont été produites par un nombre égal d'hommes et de femmes, 86 entretiens ont été menés avec 58 femmes et 28 hommes.

Figure 8 : Exemples de chaînes de mobilité









Ces premières indications ne font état que de déplacements diurnes. La nuit est un espace plus marqué par les cloisonnements invisibles portés par le sentiment d'être en insécurité lorsqu'on est une femme, et de la peur qui, en elle seule, est une violence. En effet, il ne s'agit pas ici de

juger de la justification ou non de la peur, mais de noter qu'elle participe du même continuum de domination, ou dit autrement du même mode de gouvernement. L'accès à l'espace public nocturne est alors plus fréquemment une transgression du contrôle social.

EXEMPLES DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN : CHANGEMENTS ET INVESTISSEMENTS DES ESPACES PUBLICS

Deux exemples de réaménagement peuvent être intéressants à ce titre: celui de la résidentialisation qui a accompagné, en France, les programmes nationaux de rénovation urbaine (PNRU) des quartiers dits « prioritaires de la politique de la ville » de la période PNRU 1 et celui de la place accordée aux bancs publics. Dans le quartier du Luth à Gennevilliers, caractérisé par des formes architecturales en barres d'immeuble, on remarque les deux processus: d'une part, la mise en place de grilles hautes autour des immeubles afin de marquer la limite entre l'espace privé du bailleur social ou de la copropriété et l'espace public de la rue et, d'autre part, la disparition des bancs présents sur les pelouses au pied des résidences (Bergougnoux et Martinache, 2017). L'enquête de terrain menée avec les habitants et habitantes du quartier par la socioloque Ludivine Bergougnoux souligne les incidences dans la vie quotidienne des habitants et habitantes, principalement pour les personnes âgées et pour les jeunes femmes avec leurs enfants, pour qui les espaces d'entre-deux étaient des lieux de sociabilité. L'aspect hybride par sa situation d'entredeux à la gestion non définie pouvait produire des difficultés liées à la détermination des responsabilités d'entretien. Les aménageurs, en compartimentant l'espace, ont sans aucun doute voulu apporter les moyens d'un environnement sécurisant, sans toujours conserver ce que l'hybridité des espaces favorisait comme espaces de relations. Dans ce quartier, l'étude a permis de se rendre compte que la volonté de certains bailleurs sociaux rencontrait et favorisait le dynamisme associatif, comme celui des Voisines du Luth, à l'origine d'un jardin partagé développé en pied d'immeuble, mais également de l'attractivité grandissante du Centre Culturel et Social Aimé Césaire (médiathèque, lieux associatifs, espaces

d'exposition et de spectacles, etc.) né de cette même rénovation urbaine, non pas seulement comme lieu dispensant des activités, mais aussi comme lieu de rendez-vous. Si la rénovation urbaine a supprimé des assises au plus près des immeubles, elle a engendré deux phénomènes. Le premier : les habitants et habitantes qui utilisaient les bancs ont investi plus largement les espaces clos pour en faire des jardins partagés, construisant des bacs de culture et assises. Le second : la conception du hall d'entrée de l'espace Aimé Césaire permettant les retrouvailles, les habitants et habitantes passent la porte pour s'y asseoir, avant parfois de poursuivre plus loin leur appropriation de l'équipement.

Le quartier des Grésillons a également fait partie de cette génération de programmes de rénovation urbaine, principalement pour l'ensemble de tours, la Cité rouge. Dans ce cas, la résidentialisation en redécoupant l'espace avec des clôtures d'assez petite taille a produit des espaces plus petits, plus intimes, autour d'équipements de jeux pour enfants, de bancs ou de jardins partagés. Cette opération a profité des formes architecturales plus compactes qu'au Luth. Les aménités ont été ici développées de façon à faciliter les mobilités pédestres dans le quartier, notamment par le biais de l'agrandissement d'un mail végétalisé. Par effet mécanique, l'agencement urbain a profité aux personnes en charge des enfants, des tâches reproductives, se déplaçant principalement à pied, c'est-à-dire majoritairement aux femmes. Notons ici que les rénovations urbaines à Gennevilliers ne se sont pas traduites par la disparition des activités de rez-de-chaussée, mais au contraire par le maintien, voire le développement, d'activités commerciales, médicales ou associatives, si bien qu'aucun de ces quartiers ne se résume à la seule fonction résidentielle. contrairement à ce que l'on peut trouver dans la Cité-jardin ou dans des quartiers plus récents qu'ils soient ou non à majorité d'habitat social, qu'ils soient ou non à majorité pavillonnaire. Ce n'est donc pas corrélé. Le maintien dans chaque ensemble résidentiel de personnels de gardiennage, la présence d'équipements municipaux et d'activités de services publics participent avec les autres activités d'une coprésence sociale sécurisante que ne peut remplacer aucun dispositif technologique. Des entretiens menés avec des habitantes à la fin de la période de confinement de mars à mai 2020 ont pu montrer l'importance de cette présence, non pas tant pour sa fonction propre que par ce qu'elle rendait possible en termes de rassurance dans un climat social vécu dans l'anxiété. Si l'on regarde avec un peu plus d'attention ce qu'il se passe ici autour de la résidentialisation et du banc public, c'est en réalité de voisinage et de coprésence familière dont il est question.

Dès lors, des travaux comme ceux de Jane Jacobs (2012) proposant une « esthétique de quartier » ne sont pas une argutie de paysage urbain mais bien la conception de la vie quotidienne, des déplacements. D'aucuns résument sa réflexion à une vision simpliste de la rue selon la formule « on doit veiller à la rue ». Lorsque Jane Jacobs identifie les conditions nécessaires à l'urbanité des quartiers et de ses espaces publics, elle attire l'attention sur la mixité des fonctions de base qui ne soit pas uniquement à destination des résidents du quartier (administration, culture, loisirs, activités économigues, etc.), sur le maillage constitué de petits îlots, sur la présence de bâtiments d'âges et de conditions différents et enfin sur la nécessité de fortes densités urbaines (Luxembourg et Moullé, 2020). Ces éléments, s'ils sont négociés, s'ils envisagent et leur accès et leur possible transformation ne sont plus seulement dans l'organisation et le gouvernement mais construisent aussi l'activité politique. En citant à nouveau Jacques Rancière: «L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu où il était assigné ou change la destination d'un lieu; elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu » (Rancière, 1995). Il écrit également : « Le travail essentiel de la politique est la configuration de son propre espace. » (Rancière, 2004).

Dans le cas des opérations de rénovation urbaine des deux quartiers rapidement présentées plus haut, un point commun symbolise l'appropriation des espaces résidentiels redessinés et laissés sans fonction prédéfinie : la mise en place de jardins partagés. Le travail de recherche-action a permis de montrer que l'engagement et la mise en culture de ces jardins collectifs urbains étaient un fait majoritairement féminin. Le constat établi dans le périmètre des opérations de rénovation urbaine au Luth et aux Grésillons est identique dans les dix autres jardins partagés de la ville, ou dans d'autres villes (Demailly, 2014; Mestdagh, 2015). Sans doute que l'engagement de la municipalité de Gennevilliers en faveur de l'agriculture urbaine participe d'une émulation collective, notamment par la mise à disposition de portions d'espace public, ou l'apport de terre pour les bacs de culture par les services municipaux. Toutefois, l'étude menée avec les jardinières a été l'occasion de mettre au jour quelques conclusions quant au potentiel émancipateur de ces parcelles. Tout d'abord, il est apparu que toutes les personnes participant à la culture avaient le souvenir de parents ou de grands-parents entretenant a minima un petit potager et qu'y participant enfant, même ponctuellement, elles en gardaient la trace de savoir-faire. Ainsi, sans distinction d'origine ou de genre, le jardin partagé est l'endroit d'échanges de savoir-faire et d'apprentissages nouveaux. Ensuite, ces apprentissages nouveaux sont parfois des moments de transgressions des stéréotypes comme, par exemple, la construction des bacs à partir du démontage de palettes de bois. Enfin et surtout, si l'argument premier de mise en œuvre de ces jardins était la maîtrise de l'aboutissement de la maturité des fruits et légumes et des éventuels intrants et l'accès à des aliments gratuits, il a été rejoint par la reconnaissance et la recherche d'un bien-être (Faure et al., 2018). Ainsi, le jardin a été l'occasion d'un glissement de la tâche reproductive à une présence pour soi-même sans être systématiquement conditionnée au soin porté à des tierces personnes.

La production de ces espaces de culture est un exemple d'appropriation d'espaces publics qui peu à peu est aussi un moyen d'accessibilité aux équipements de services publics. C'est ce que rapporte une des jardinières rencontrées dans le jardin partagé de la rue Zéphyrin Camélinat : « Cela fait 50 ans que j'habite ici, je connais bien, mais je ne communiquais pas trop avec les autres habitants. Je ne suis pas au comité de quartier, mais depuis que je suis au jardin, je reçois des infos sur tout ce qui se passe, y compris en dehors du Village. C'est comme ça que j'ai découvert le centre Aimé Césaire. Depuis je ne cesse d'y aller » (femme, 62 ans) ou encore cette habitante du nouveau quartier République: « Au jardin partagé, je n'ai pas besoin de posséder quoi que ce soit. J'ai plaisir à travailler la terre et voir les plantes grandir mais je n'ai pas besoin de posséder à tout prix. [...] Je pense qu'on peut faire ensemble, construire l'espace public et non pas le détruire. Prendre soin de ce qui est à nous tous » (femme, 40 ans). On pourrait donc déceler ici deux dimensions : celle de la conscience collective d'une production politique de l'espace public mais aussi celle de la constitution d'un espace

commun de bien-être à la fois dedans et dehors. Le jardin partagé produit de l'émancipation par le soin et l'échange.

On peut introduire ici l'hypothèse que le caractère émancipateur de l'espace du jardin partagé (par le soin, l'échange) relèverait de la définition du jardin comme hétérotopie8 (Foucault, 2009), d'une part, et de l'apparence du jardin comme espace transitionnel, d'autre part. Donald Woods Winnicott nomme l'espace transitionnel, cette « aire intermédiaire d'expérience » à laquelle on ne « demande rien d'autre sinon d'exister en tant que lieu de repos pour l'individu engagé dans cette tâche humaine interminable qui consiste à maintenir, à la fois séparées et reliées l'une à l'autre, réalité intérieure et réalité extérieure » (Winnicott. 1975, p. 30). Il définit trois conditions nécessaires à la constitution d'espaces transitionnels: la réciprocité des relations, la confiance et la fiabilité des acteurs présents et l'aspect informel de l'aire intermédiaire. En ce sens, on retrouve là des éléments de la co-veillance de Jane Jacobs évoqués plus haut. On pourrait ajouter encore l'appréhension des êtres humains non pas en des classes réifiées, c'est-à-dire figées, mais plutôt en processus, évoluant les uns avec les autres. Dans cette perspective, l'espace public n'est plus seulement un lieu figé mais reprend sa double définition, à la fois de production sociale (Lefebvre, 1974) et d'espace relationnel.

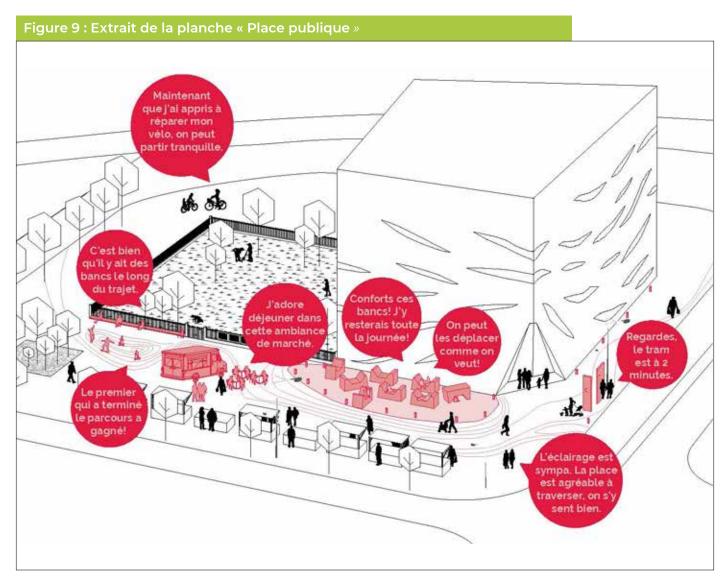
⁸ L'hétérotopie est un concept formalisé par Michel Foucault (Foucault, 1967). Il caractérise un espace clos obéissant à des règles, des normes qui lui sont propres et qui ne correspondent pas aux règles et normes communément admises. Le passage dans l'espace hétérotopique peut se matérialiser par des rituels, contributions, comportements, etc. Michel Foucault illustre son propos par deux exemples : la prison et le jardin.

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS LOCALES

L'un des aboutissements de ce travail de recherche-action a pris la forme de propositions d'aménagements micro-locaux. Certains sont issus d'une collaboration avec l'atelier paysage SensOmoto en 2018, d'autres avec les étudiants et étudiantes de l'atelier de projet urbain participatif. Ici sont présentés succinctement des extraits des propositions d'aménagement à partir de deux temporalités différentes : celle pérenne

de l'espace urbain bâti, celle temporaire de la ville en chantier.

Les propositions de l'atelier SensOmoto tiennent compte des temporalités d'occupation de l'espace public par les femmes en essayant d'en augmenter l'envergure. Les deux extraits ci-dessous figurent une place publique (figure 9) et des aménagements de pieds d'immeuble après résidentialisation (figure 10).

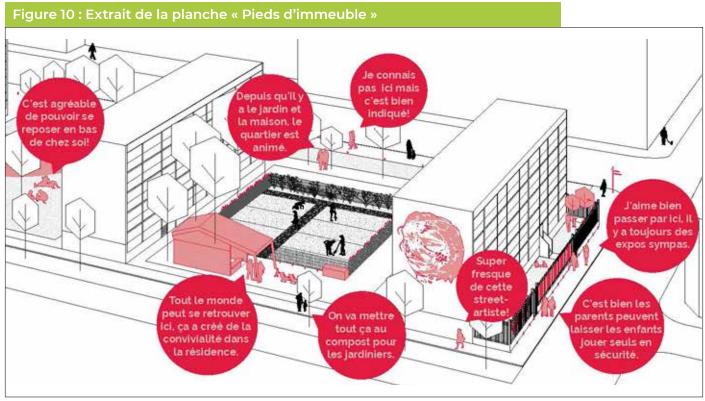


Source: Atelier SensOmoto - Les Urbain.e.s

Le dessin de la planche « Place publique » (figure 9) reproduit la situation du centre culturel et social Aimé Césaire. Il tient compte de l'installation d'un marché hebdomadaire de soirée pour proposer des aménagements modulables. Un premier modèle de bancs proposé reprend le modèle dessiné pour la capitale autrichienne Vienne, dans le cadre de sa réflexion sur la prise en compte du *gender mainstreaming* dans l'urbanisme. Ces bancs sont déplaçables. Ils peuvent être occupés de diverses manières et offrir une appropriation ludique. Un autre modèle est plus classique, favorisant un usage de repos, de halte au cours du trajet.

Les marquages au sol contrarient l'envie d'appropriation de l'espace libre par les seuls jeux de ballons pour favoriser des usages qui ne soient pas spécifiquement masculins. Enfin, la possibilité d'une aire de restauration temporaire peut être une solution hebdomadaire (par exemple) qui vienne compléter l'offre commerciale du quartier.

L'extrait de la planche « Pieds d'immeuble » (figure 10) utilise les remarques faites à propos de la résidentialisation, des grilles parfois angoissantes, et l'appropriation de parts d'espaces sous la forme de jardins partagés.



Source: Atelier SensOmoto – Les Urbain.e.s

Les propositions qui sont faites ici ont également une visée intergénérationnelle dans les usages et se servent du développement de l'agriculture urbaine pour imaginer des vergers de maraudes palissés sur les grilles et redonner une forme d'hybridité par le seul fait que les fruits à maturité peuvent être cueillis aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de la résidence. La possibilité d'un street

art valorisé sur les pignons d'immeubles reprend une pratique d'installation d'œuvres d'art dans les quartiers de la ville, pratique renouvelée en mars 2021 dans le quartier des Agnettes avec la fresque Barricade d'Alex Kanos (figure 11), en reconnaissance de l'engagement des femmes durant la Commune de Paris, pour le 150° anniversaire du soulèvement populaire9.

La Commune de Paris est un épisode révolutionnaire commencé le 18 mars 1871 et terminé par le massacre de la Semaine Sanglante (du 21 au 28 mai 1871). Le soulèvement populaire a lieu à la fois contre les termes de la capitulation de la France face à la Prusse de Bismarck et pour l'avènement d'une société de justice sociale et de démocratie directe. La Commune instaure l'égalité salariale entre femmes et hommes et prévoit le droit de vote des femmes. Elle sera écrasée par la troupe sur ordre d'Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française. D'autres Communes ont lieu dans d'autres villes de France : Brest, Le Creusot, Lyon, Marseille, Narbonne, Saint-Etienne, Toulouse.

Figure 11 : Gennevilliers, ville de toutes les jeunesses de Michael Gaumnitz (1990) et Barricade d'Alex Kanos en hommage à la Commune de Paris (2021). Quartier des Agnettes à Gennevilliers





De façon plus éphémère, Tom Morlé-Devès (Morlé-Devès et Pujet, 2020) a produit, dans le cadre de l'atelier de projet urbain participatif de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette, des propositions d'aménagements des abords de chantiers. Il s'est appuyé ici sur le quartier du Luth dont la situation dans le périmètre d'un des aménagements « Inventons la Métropole du Grand Paris » invite à penser l'accompagnement des travaux (figure 12). Le lieu concerné se situe en entrée de ville.

La proposition de Tom Morlé-Devès est alimentée par le fait que les abords des travaux sont souvent peu praticables par les personnes se déplaçant à pied et empirent les situations relevées lors de diagnostics dans l'espace public pérenne. Dans ces espaces publics transitoires que sont les alentours de chantiers, la perspective relationnelle s'efface totalement devant les aspects techniques liés aux passages d'engins, à l'installation des dispositifs nécessaires à la construction.

Figure 12 : Projection d'accompagnement des travaux à l'entrée du quartier du Luth



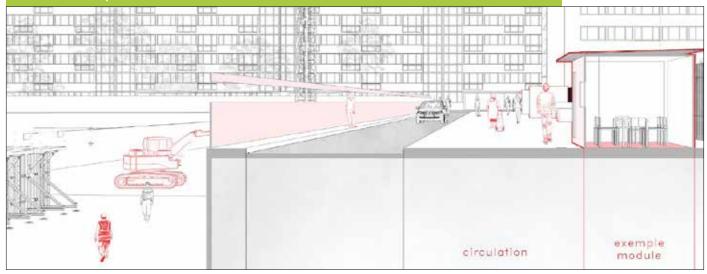
Source: Tom Morlé-Devès

L'urbanisme temporaire de chantier est sans doute l'un des lieux principaux de l'impensé du genre ou pour reprendre le terme de Marylène Lieber, une manifestation de « non-décision ». En s'inspirant du projet La Palissade mené à Lyon par les designers d'espaces publics Édouard Chassaing et Ariane Epstein, Tom Morlé-Devès propose différents modules déplaçables (figure 13).

La mise en place de modules d'information et de palissades de vue sur le chantier est une solution qui tient compte de la nécessaire mise en confiance dans l'espace public et de sa maîtrise sensorielle. La régularité d'implantation de modules de diffusion d'informations tout autour du chantier, mais aussi d'essai d'introduction de nouvelles activités ou de déplacements temporaires d'activités dont les locaux préalables seraient affectés par les travaux, est également une source de coprésence humaine sécurisante dans l'espace public.

Certes, il existe déjà des dispositifs d'embellissements des chantiers, afin de ne pas laisser des palissades nues et insécurisantes. L'ajout d'activités associatives, informatives ou commerciales implique une réflexion sur la coexistence nécessaire des circulations liées au chantier et des circulations quotidiennes préexistantes (figure 14).

Figure 13 : Extrait des coupes perspectives de relation entre le chantier et les modules temporaires



Source: Tom Morlé-Devès

Figure 14 : Palissade de chantier, lors de la dernière tranche de construction du quartier République (2018)



Source: Tom Morlé-Devès

CONCLUSION

Penser l'analyse et l'aménagement de l'espace public au prisme du genre n'est pas une question neuve; toutefois, le fait qu'elle perdure et s'inscrive dans des projets d'aménagement indique une sorte de sédimentation des travaux précédents. Loin de s'illustrer par une ville faite par et pour les femmes qui serait un balancier de l'expression que l'on peut discuter d'une ville faite par et pour les hommes, l'appréhension de la ville, des espaces publics comme une construction sociale résultant de relations, de processus invite à défaire les catégories pour défaire les rapports de domination. L'enseignement du soin porté aux espaces

quotidiens, non plus comme l'apanage des femmes, mais comme une attention faite aux relations humaines, ouvre des possibilités encore peu explorées en termes d'urbanisme. Ce que la recherche-action participative a apporté c'est une méthodologie de recherche partagée avec les habitants et habitantes, reconnaissant leur expertise et participant de l'autoformation de la totalité des personnes, chercheurs et chercheuses comme habitants et habitantes, par la mise en commun de savoir et de savoir-faire. C'est une façon de fabriquer un jardin partagé de la recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Atelier SensOmoto et Luxembourg, C. (2020) « Gennevilliers vécue par les femmes : propositions paysagères », in : Luxembourg, C., Labruyère, D., Hernandez-Gonzalez, E. et Faure, E. (Eds.) *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Le Temps des Cerises, Montreuil, pp. 377-385.

Bacqué, M. et Biewener, C. (2013) « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation? », *Idées économiques et sociales*, 173, pp. 25-32.

Bergougnoux, L. et Martinache, I., (2017) « La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe)? Réflexions à partir de l'expérience du Luth à Gennevilliers », in : Faure, E., Hernandez-Gonzales, E. et Luxembourg, C. (Eds.) *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre,* Le Temps des Cerises, Montreuil, pp. 191-216.

Delgado, M. (2016) *L'espace public comme idéologie,* Editions CMDE, Toulouse.

Demailly, K.-E. (2014) *Jardiner les vacants: fabrique, gouvernance et dynamiques sociales des vacants urbains jardinés du nord-est de l'Ile-de-France,* Thèse de doctorat en géographie, Université Paris I Sorbonne, Paris.

Dewey, J. (2014 [1920]) Reconstruction en philosophie, Gallimard, Paris.

Dussuet, A. (2004) « Femmes des villes : des individues ou des personnes? », in : Denèfle, S. (Ed.), *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, Tour.

Engrand, L. et Millot, O. (2015) *Cergy-Pontoise: les formes et fictions de la ville*, Ed. du Pavillon de l'Arsenal, Paris.

Faure, E. Luxembourg, C. et Dupont, A. (2018) « Agriculture urbaine comme levier d'émancipation et de bien-être en ville : l'exemple gennevillois », *Pollution atmosphérique*, n°237-238.

Freire, P. (1977) Pédagogie de l'opprimé, Maspéro, Paris.

Foucault, M. (2009 [1967] *Le corps utopique, les hétérotopies*, Nouvelles Editions Lignes, Paris.

Goffman, E. (1988) Les moments et leurs hommes, Le Seuil/Minuit, Paris.

Harvey, D. (2011) Le capitalisme contre le droit à la ville: néolibéralisme, urbanisation, résistances. Editions Amsterdam, Paris.

Hernandez-Gonzalez, E., Faure, E. et Luxembourg, C. (2020) « La nuit comme révélateur des pratiques genrées et localisées de l'espace urbain (périphérique) », in : Gwiazdzinski L., Maggioli. M. et Straw W. (Eds.) *Night studies : regards croisés sur les nouveaux visages de la nuit*, Grenoble, Elya éditions, coll. L'innovation autrement, pp. 241-265.

Jacobs, J. (2012 [1961], *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Editions Parenthèses, Marseille.

Kirszbaum, T. (2015) « Quand la discrimination territoriale occulte les discriminations ethnoraciales », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 1(1), pp. 17-20.

Lapalud, P., Blache, C. et Roussel-Richard, L. (2016) « Le droit à la flânerie », Les cahiers de la LCD, 1(1), pp. 34-57.

Lebrun, N. et Luxembourg, C. (2019) « Le commerce, un révélateur des inégalités de genre », *Collage : revue de la Fédération Suisse des Urbanistes*, 2/19.

Lefebvre, H. (1974) Production de l'espace, Anthropos, Paris.

Lefebvre, H. (1968) Le droit à la ville, Anthropos, Paris.

Lieber, M. (2008) *Genre, violences et espaces publics: la vulnérabilité des femmes en question,* Presses de Sciences Po, Paris.

Lussault, M. (2009) *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris.

Luxembourg, C. et Messaoudi, D. (2016) « Projet de recherche-action à Gennevilliers : la ville côté femmes », Recherches féministes, 29(1), pp. 129-146.

Luxembourg, C., Morel, J. et Grimont D. (2020) « Raisons et récit d'une construction méthodologique de recherche-action », in : Luxembourg, C., Labruyère, D., Hernandez-Gonzalez, E. et Faure, E. (Eds.) *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne,* Le Temps des Cerises, Montreuil, pp. 18-40.

Luxembourg, C. et Moullé, F., (2020) « Limites du genre : discontinuités socio-sexuées des espaces-temps urbains », in : Luxembourg, C., Labruyère, D., Hernandez-Gonzalez, E. et Faure, E. (Eds.) *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne,* Le Temps des Cerises, Montreuil, pp. 272-292.

Margier, A. (2016) Cohabiter l'espace public : conflits d'appropriation et rapports de pouvoir à Montréal et Paris, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.

Mestdagh, L. (2015) Des jardinier es « partagée es » entre discours et pratiques : du lien social à l'entre-soi, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris 3.

Morlé-Devès, T. et Pujet, C. (2020) « Habiter les chantiers », in : Luxembourg, C., Labruyère, D., Hernandez-Gonzalez, E. et Faure, E. (Eds.) Les sens de la ville: pour un urbanisme de la vie quotidienne, Le Temps des Cerises, Montreuil, pp. 438-447.

Negri, A. (2002) « Pour une définition ontologique de la multitude », *Multitudes*, 9, pp. 36-48.

Plan Construction (1980) *Les femmes et l'habitat,* Actes du colloque du 24 avril 1979, Plan Construction, Paris.

Rancière, J. (1995) La mésentente. Politique et philosophie, Galilée, Paris.

Rancière, J. (2004 [1990] Aux bords du politique, Gallimard, Paris.

Seibel, C. et Hugon, M.-A., (1987) « Recherche-Action, Formation : quelle articulation? » *Recherche & Formation*, 2, pp. 9-20.

Tummers, L. (2017) « Les contradictions des perspectives de genre en urbanisme », in : Faure, E., Hernandez-Gonzales, E. et Luxembourg, C. (Eds.) *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre,* Le Temps des Cerises, Montreuil, pp.47-68.

Turcotte, E. (2016) Les méthodes mixtes dans la recherche féministe : enjeux, contraintes et potentialités politiques. *Recherches féministes*, *29*(1), pp. 11–128.

Winnicott, D.W. (1975) Jeu et réalité; l'espace potentiel, Gallimard, Paris.

LES CASERNES À NAMUR : UN NOUVEAU QUARTIER POUR PLUS D'ÉGALITÉ DE GENRE

Irène Zeilinger¹ Laura Chaumont²

Garance ASBL (chargée des affaires internationales) et Université libre de Bruxelles (doctorante), izgarance@gmail.com

Garance ASBL (collaboratrice du projet genre et espaces publics), lcgarance@gmail.com

RÉSUMÉ

De 2015 à 2017, Garance ASBL a mené une analyse de genre de trois quartiers namurois, Gare, Bomel et Casernes. Pour ce faire, Garance ASBL a organisé des marches exploratoires avec des groupes de femmes de différents âges, situations familiales et statuts socio-économiques. La ville de Namur a inclus le cahier de recommandations qui en résulte dans le cahier des charges pour l'aménagement du quartier Casernes, et le projet d'aménagement qui a emporté le marché public a tenu compte d'une série de ces recommandations. C'est la première fois en Belgique que tout un quartier est construit en tenant compte de la dimension de genre. L'article décrit l'historique de ce projet et détaille la méthodologie participative, émancipatrice et intersectionnelle des marches exploratoires qui mobilisent la non-mixité (par exemple entre femmes) pour faire émerger l'expérience spatiale des habitantes ou citovennes fréquentant un quartier. Après un aperçu des recommandations faites pour le quartier Casernes, les auteures examinent les défis que représente le fait d'appliquer les recommandations sans pour autant exclure du droit à la ville d'autres populations désavantagées. Les marches exploratoires menées à Namur ont donné lieu à un projet d'aménagement qui vise une amélioration de la qualité de vie de toutes et de tous et une meilleure intégration des différentes populations.

Mots-clés: genre, espace public, marches exploratoires, Namur, urbanisme

ABSTRACT

From 2015 to 2017, the NGO Garance carried out a gender analysis of three Namur neighbourhoods. Gare, Bomal Casernes. To this end, Garance organised exploratory walks with groups of women of different ages, as well as family and socio-economic status. The city of Namur included the recommendations resulted from this analysis in the tender for the development of the Casernes neighbourhood, and the winning project took a series of these recommendations into account. The construction of a whole neighbourhood on the basis of a gender analysis is a first for Belgium. The article describes the background of this project and details the participative, emancipatory and intersectional methodology of exploratory walks that rely on identity-based (ex. women-only) groups to highlight the spatial experiences of citizens living in or using a certain neighbourhood. Following an overview of the recommendations put forward for the Casernes neighbourhood, the authors examine the challenges in implementing these recommendations without excluding other disadvantaged groups from the right to the city. The Namur exploratory walks resulted in a project that aims to improve the quality of life for everyone and a better integration of different populations.

Keywords: gender, public space, exploratory walks, Namur, urban planning

INTRODUCTION

L'accès à l'espace public est un enjeu central pour l'égalité et la citoyenneté, car il conditionne l'accès aux droits. C'est par et dans l'espace public que les individus participent à la vie politique, culturelle, sociale et économique de la cité, et sa fonction d'espace de transit pour la mobilité de chacun et chacune assure l'accès aux services publics et collectifs. L'espace public et son caractère genré sont l'objet de débats académiques depuis les années 1970 (Hayden et Wright, 1976; Wekerle, 1980) et sont aussi une thématique de mobilisations féministes. Car comment les femmes et les filles pourraient-elles participer à égalité si l'accès à la formation, à l'emploi, aux loisirs, aux services sociaux et de santé et aux lieux de débat politique est parsemé d'embûches? Les violences vécues dans l'espace public qui touchent de manière spécifique ou disproportionnée les femmes et les filles (Jaspard et al., 2003; Pieters et al., 2010) et la peur d'en être victime amènent les femmes et les filles à limiter, surveiller et microgérer les conditions de leur accès à l'espace public (Coutras, 2003; Gilow, 2014 et 2015; Stanko, 1990) et à renforcer l'hégémonie spatiale masculine. Ce « travail de sécurité » (Vera-Gray, 2018) ou « dirty care » (Dorlin, 2017) semble naturel ou une conséquence de choix individuels et contribue à l'ordre de genre (Connell, 2005) et à la subordination sociale des femmes (Hanmer, 1977), tout en occultant les inégalités de pouvoir sous-jacentes.

Si ce débat est mené depuis près de 50 ans au niveau international, il est relativement récent en Wallonie. Malgré l'obligation

légale du gender mainstreaming3, les politiques wallonnes concernant l'aménagement des territoires tiennent en général peu compte de la dimension de genre. Hormis des initiatives locales et limitées, comme certaines de la Ville de Liège (Brahy et al., 2018), et des recherches encore éparses (Sacco et Paternotte, 2018), la Wallonie connaît peu d'expériences en la matière. À cette lacune se rajoute que la grande majorité des projets pour rendre l'espace public plus égalitaire se focalisent sur les grandes villes (Whitzman, 2007). Il est donc d'autant plus important d'examiner comment cette thématique pourrait se concrétiser dans les villes moyennes wallonnes.

Nous présenterons ici une expérience de recherche associative menée sur le territoire de la ville de Namur (Garance ASBL, 2017) qui s'est soldée par l'intégration de recommandations relevant de la dimension de genre dans le cahier des charges pour la construction d'un nouveau quartier. Après un aperçu historique de cette démarche (section 2), nous présenterons plus en détail le quartier Casernes qui est au centre du présent article (section 3), ainsi que la méthodologie d'enquête utilisée, les marches exploratoires (section 4). Nous illustrerons l'intérêt d'une analyse de genre à l'exemple des recommandations développées pour ce quartier sur la base de notre enquête (section 5). Pour conclure, nous examinerons les conditions de réussite d'un tel projet et les possibilités de le transposer à d'autres contextes urbains wallons.

Le gender mainstreaming est une approche pour tenir compte de manière systématique de l'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques publiques. Il est devenu obligatoire au niveau fédéral par la loi du 12 janvier 2007 et en Région wallonne par le décret du 11 avril 2014. Voir aussi https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/gender_mainstreaming et https://wallex.wallonie.be/contents/acts/7/7000/1.html?doc=28077&rev=29454-19686.

HISTORIQUE DU PROJET

« NAMUR AU FIL DES MARCHES EXPLORATOIRES »

En tant qu'association féministe qui a comme mission la prévention des violences basées sur le genre, Garance ASBL4 travaille depuis 2012 sur les questions de genre et l'espace public. Ce sujet a émergé du travail d'animation préventive avec des groupes de femmes et de filles de tous les âges, origines, statuts socio-économiques, orientations sexuelles et autres identités. Dans ces groupes qui suivent des ateliers ou des formations en autodéfense féministe ou un travail d'éducation par les paires en matière de sentiment d'insécurité, l'espace public émerge invariablement comme un espace que certaines femmes et filles craignent, voire évitent. Elles adoptent alors une myriade de stratégies perçues comme protectrices, mais qui dans de nombreux cas limitent leur mobilité et leur liberté. Ce constat de terrain confirme les résultats de recherches scientifiques sur le caractère sexué du sentiment d'insécurité (Collins, 2016; Gilow, 2014 et 2015; Lieber, 2008; Van den Steen et al., 2009) et son impact sur la mobilité et la liberté des femmes et des filles (Coutras, 2003; Lieber, 2008; Stanko, 1990).

En plus de questionner ce sentiment d'insécurité genré de manière critique et de proposer des stratégies et des outils réellement préventifs et protecteurs dans ses animations, Garance ASBL s'est intéressée à l'influence des aménagements urbains sur le sentiment d'insécurité des femmes (Guitart, 2007; Teller et Albers, 2006). Elle a pour cela développé une méthodologie d'enquête tenant compte de la dimension de genre: les marches exploratoires (cf. section 4). Lors d'une première analyse des espaces urbains bruxellois en 2012, un cahier de recommandations générales a été élaboré pour les hommes et les femmes professionnels et élus en charge de l'aménagement urbain (Chaumont et Zeilinger, 2012). L'ASBL diffuse depuis ces recommandations dans un plaidoyer féministe envers

les décideurs et décideuses en matière d'espace public, en région bruxelloise et au-delà. En 2015-2016, Garance ASBL a mené une analyse de genre de trois quartiers namurois (Garance ASBL, 2017), dont celui des Casernes, au centre du présent article.

Une analyse de genre vise à mettre en lumière comment des différences de comportements, de constructions identitaires ou de positions dans les hiérarchies sociales liées à l'appartenance à un sexe se construisent et, au même moment, comment leur caractère social (et les rapports de pouvoir sous-jacents) est effacé par une représentation de ces phénomènes comme naturels (Parini, 2010). Dans le cas présent, les marches exploratoires suivent cette approche de l'analyse de genre car elles s'appuient sur l'expertise du quotidien des femmes liée à leur identité et leur position sociales: comme elles démontrent en moyenne un sentiment d'insécurité plus élevé que les hommes, elles sont plus à même d'identifier les facteurs qui produisent et renforcent ce sentiment d'insécurité. On cherche donc à comprendre quels aspects de l'aménagement urbain, et plus largement de l'espace urbain, mènent les femmes à se sentir mal à l'aise, exclues ou en insécurité dans l'espace public. Les échanges lors d'une marche exploratoire permettent aux participantes de situer leurs ressentis dans le contexte plus large des rapports de domination masculine et de la subordination sociale des femmes. Les marcheuses formulent des recommandations concernant un aménagement urbain qui tient compte de leur position sociale spécifique et les besoins qui en découlent.

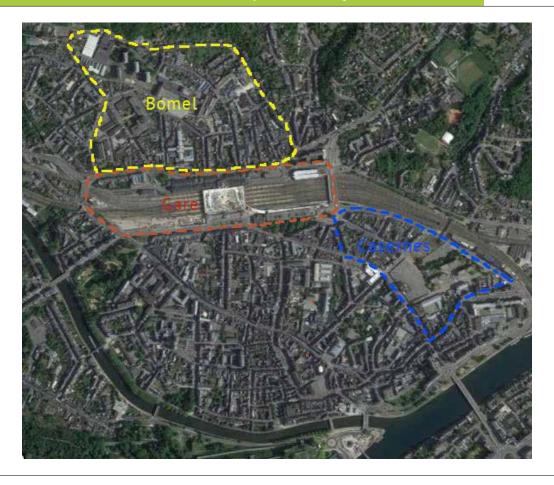
Si l'analyse bruxelloise de 2012 (cf. *supra*) visait une analyse générale des types d'espaces que l'on peut trouver dans une ville (quartiers administratifs, industriels, com-

⁴ Fondée en 2000 et active en Belgique francophone, Garance ASBL est une association sans but lucratif comptant 7,2 équivalents temps-plein en mai 2021.

merçants, résidentiels à différents niveaux socio-économiques) pour aboutir à des recommandations transposables à d'autres quartiers et villes, l'enquête namuroise était spécifique aux espaces namurois afin que ses conclusions puissent être considérées dans l'aménagement planifié de ces espaces. Pour mieux comprendre les résultats et l'impact de l'enquête namuroise, il est intéressant d'examiner les conditions et les circonstances de son organisation. À la suite du travail de l'ASBL sur le harcèlement sexiste dans l'espace public, et plus précisément les conseils fournis pour le Projet Crocodiles⁵ en matière de stratégies de résistance pour les victimes et les témoins, le Pavillon de l'aménagement urbain de la Ville de Namur a sollicité la présentation de l'exposition basée sur les dessins du Projet Crocodiles. À ce moment, la ville de Namur avait des projets majeurs de réaménagement de plusieurs quartiers et le Pavillon de l'aménagement urbain était prêt à promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans les processus de planification auprès des décideurs et décideuses de la ville.

Garance ASBL a alors organisé dans trois des quatre quartiers visés (Gare, Bomel, Casernes et Université) une série de dix marches exploratoires réparties sur 21 mois avec un total de 63 participantes (cf. annexe 1). De ces marches, six ont visité le quartier immédiat autour de la gare SNCB, quatre le quartier de Bomel au nord de la gare et trois le quartier des Casernes au sud-est, certaines marches couvrant plus qu'un quartier (cf. figure 1).

Figure 1 : Centre-ville de Namur avec les trois quartiers analysés



Note : Quartiers de Bomel en jaune, de la Gare en rouge et des Casernes en bleu.

Source: Google Maps et Garance ASBL

Dans ce projet, le dessinateur de BD Thomas Mathieu a mis en dessin les situations de harcèlement sexiste dans l'espace public que lui racontaient d'abord des femmes dans son entourage. Le blog est vite devenu viral, attirant des centaines de témoignages de femmes qui étaient également mis en image. Quand il s'agissait de transformer cette collection de BD courtes en un album cohérent, Thomas Mathieu a contacté Garance ASBL pour obtenir des conseils et retours constructifs sur un chapitre dédié à la résistance; Irene Zeilinger a rédigé une postface à cette œuvre. Depuis, le projet a été repris par la dessinatrice Julie Boutant. Voir https://projetcrocodiles.tumblr.com, Mathieu (2014) et Boutant et Mathieu (2019).

Le quartier Gare étant un maillon réunissant les quartiers Bomel et Casernes et la gare même constituant une des peu nombreuses possibilités de traverser les voies ferrées, plus de marches y ont mené. Les résultats de cette recherche ont été présentés au grand public lors d'une journée d'action organisée par la plateforme associative Namur'Elles le 11 mars 2017 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes. Le calendrier des réaménagements était déjà trop avancé pour le guartier Gare au moment de la finalisation de l'enquête, car les travaux y avaient déjà commencé et seulement de petits changements ont pu être effectués, par exemple concernant l'emplacement de bancs à certains endroits rendant ainsi l'espace plus convivial. Par contre, en ce qui concerne le quartier Casernes, le Collège communal de Namur a décidé en septembre 2017 d'intégrer les recommandations de Garance ASBL dans le cahier des charges officiel. Le quartier à réaménager comprendra sur la même surface le nouveau palais de justice, 135 habitations, une école, une bibliothèque, des commerces et services, des espaces verts publics et un parking souterrain (Le NID, sans date).

Le caractère novateur de l'intégration de la dimension de genre dans un projet d'aménagement d'envergure s'est fait sentir, entre autres, par des prises de contact spontanées de bureaux d'urbanistes et d'architectes avec Garance ASBL pour mieux comprendre la raison d'être de ses recommandations. En effet, nombre de profes-

sionnels et professionnelles étaient surpris d'apprendre que l'aménagement urbanistique avait une dimension de genre et ne savaient pas comment en tenir compte dans leurs projets.

En mai 2018 finalement, le Collège communal a choisi le projet Cœur de Ville (Architectura, 2018), qui est, de notre point de vue, le projet qui a aussi le mieux tenu compte de la dimension de genre. Par exemple, le projet est pensé pour éviter des recoins insécurisants et pour augmenter la visibilité et la transparence de certains espaces. Il regroupe notamment au même endroit plusieurs accès (au parking, à la bibliothèque, etc.) pour que le passage continu y renforce le contrôle social. Une passerelle couverte est rendue moins sombre en utilisant un revêtement qui réfléchit la lumière. Les espaces verts seront plus accessibles pour les personnes accompagnant des enfants par la mise à disposition de toilettes publiques et d'un point d'eau potable accessibles à la bibliothèque. L'éclairage, les revêtements de sol et le mobilier urbain étaient d'autres points d'attention. Lors des consultations citoyennes dans le cadre de l'enquête publique pour obtenir l'obtention du permis d'urbanisme, un local d'allaitement a été ajouté aux plans (La DH, 2020). Cet aménagement de tout un quartier avec une prise en compte de la dimension de genre est une première wallonne et, à notre connaissance, belge. Le permis de bâtir a été délivré en août 2020, et la fin des travaux est prévue pour l'été 2023.

LE QUARTIER CASERNES, UNE EXTENSION DU CENTRE-VILLE NAMUROIS

Pour contextualiser cette démarche, une meilleure connaissance des espaces analysés s'impose. Namur est une ville moyenne (110 000 habitants et habitantes) avec une économie caractérisée par un secteur tertiaire développé, en raison de son rôle de capitale régionale et provinciale, de ville universitaire, ainsi que de haut lieu du tourisme wallon. Bien que Namur soit relativement prospère comparée à d'autres villes wallonnes, comme Liège ou Charleroi qui souffrent encore du déclin de l'industrie lourde, la ville se voit confrontée à plusieurs défis, à savoir le manque de cohésion des quartiers moins favorisés qui ont intégré la ville lors de la fusion des communes de 1977, un centre-ville qui perd sa dynamique commerciale, ainsi que les divers obstacles à une ville durable, que ce soit au niveau social (clivages socio-économiques, montée des prix de l'immobilier, manque d'emplois y compris pour des personnes peu qualifiées) ou environnemental (réseau faible et peu intégré de transports publics, pression sur les espaces verts, inondations). C'est pourquoi, à partir de 2008, la ville a décidé de se doter d'un Schéma de structure, un plan stratégique qui a connu plusieurs versions et qui vise, entre autres, une extension du centre urbain « à un territoire englobant l'environnement de la gare de Namur à Bomel - Saint-Servais, la Corbeille, le Grognon, la partie nord de Jambes et le guartier de la plaine Saint-Nicolas » (Ville de Namur, 2012, p. 17). Cette stratégie inclut la volonté d'améliorer la répartition de ressources et de services, ainsi qu'une densification et diversification des habitations. Dans ce cadre, la ville a entamé quatre projets majeurs d'aménagement urbain du centre-ville (Ville de Namur, 2015) :

 Gare SNCB: rénovation de la gare ferroviaire, aménagement d'un terminal de bus sur le toit de la gare, amélioration de la cohésion spatiale des quartiers séparés par les rails;

- Casernes: rezonage du terrain des casernes militaires du xixe siècle (à la date du projet, un parking), construction d'un nouveau palais de justice et d'un parc public;
- Bomel: redynamiser un quartier séparé du centre-ville par la gare et les rails et négligé par les services de la ville;
- Université: revitaliser le centre historique où l'université a évincé les commerces locaux.

Pour la caractérisation des populations locales, nous avons consulté la base de données Cytise (2015), basée sur le registre national de 2014 et le recensement des ménages de 2001. Bien que ces données ne soient pas des plus actuelles ni ventilées par sexe, elles constituaient la seule source disponible de données démographiques au niveau des quartiers pour la présente étude⁶. Dans Cytise, les Casernes font partie du quartier Célestines, qui compte 2 788 habitants et habitantes selon le registre national au 1er janvier 2014; en appliquant la proportion féminine moyenne de la population namuroise (51,9 %), on estime que 1 447 femmes et filles habitent le quartier. Il s'agit d'un quartier densément peuplé d'une population plus jeune que la moyenne namuroise, dû à une concentration d'étudiants et étudiantes et de jeunes professionnels et professionnelles. Cette prépondérance de jeunes explique une proportion de personnes célibataires et isolées au-dessus de la movenne namuroise et un schéma de migration particulièrement développé parmi les 15 à 29 ans, dont plus de la moitié quitte le quartier ou y arrive dans la seule période de 2004 et 2008. Au même moment, le quartier Célestines est marqué par une mortalité au-dessus de la moyenne, ainsi qu'une concentration de personnes du quatrième âge et de per-

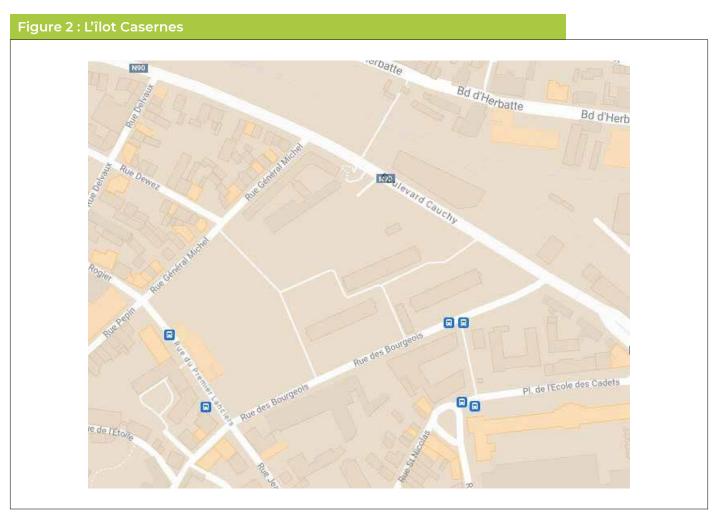
⁶ Une actualisation ultérieure de Cytise ne semble pas avoir inclus la disponibilité de données au niveau du quartier, ce qui rend l'actualisation des données pour le présent article impossible.

sonnes vivant dans des ménages collectifs, indiquant la présence d'une ou de plusieurs maisons de repos. Par ailleurs, le niveau socio-économique du quartier est plutôt faible en comparaison avec la moyenne namuroise.

Dans ce quartier plus large se trouve le site Casernes qui, avec 1,3 hectare, est un îlot à taille de quartier, délimité par le Boulevard Cauchy au nord-est, la Rue des Bourgeois au sud-est, la Rue du Premier Lanciers au sud-ouest et la Rue Général Michel au nord-ouest (cf. figure 2).

Au moment de l'enquête, le terrain est entouré sur trois côtés (hormis le côté Boulevard Cauchy) par l'ancien mur d'enceinte de plusieurs mètres de haut d'une caserne datant du XIX^e siècle. Des bâtiments militaires mêmes, seul subsiste le

portail avec deux tours latérales; dans une des tours est hébergé le Musée africain de Namur. À l'intérieur de ce grand îlot se trouve un vaste parking public et, dans le coin est, des bâtiments administratifs du SPF Finances. Les Casernes se trouvent entourées par les Archives de l'État, de l'autre côté du Boulevard Cauchy; une école technique et les garages de la Régie des Bâtiments Wallonie Sud dans la Rue des Bourgeois; une rangée de bâtiments récents de quatre étages mixtes habitations-commerces (qui incluent le seul hôtel du quartier) dans la Rue du Premier Lanciers; et des maisons d'habitation de deux à trois étages du type « deux ou trois pièces en enfilade » d'une centaine d'années le long de la Rue Général Michel au nord-ouest. Le quartier est peu pourvu en services, hormis quelques restaurants et



Source: Google Maps et Garance ASBL

snacks destinés aux employés et employées des administrations et écoles. Une agence intérimaire et le bureau ALE de Namur attirent une clientèle à la recherche d'un emploi. Le manque d'espaces verts dans le quartier se fait sentir à travers l'usage détourné qui est fait du parking des Casernes: lors d'une des marches, nous y avons rencontré un groupe d'hommes, profitant de l'espace ouvert pour jouer au cricket. Interrogés, ils nous ont expliqué que c'était le seul lieu dans le centre-ville qui permettait cette activité.

Le Boulevard Cauchy et la Rue du Premier Lanciers jouent un rôle clé dans la mobilité motorisée de Namur et créent des frontières spatiales supplémentaires aux rails. En effet, le Boulevard Cauchy est une artère de deux bandes dans chaque sens, sans piste cyclable aménagée malgré la place disponible; il s'agit d'un tronçon de la N90 qui permet aux automobilistes de traverser la ville d'est en ouest et/ou de traverser la Meuse via le Pont des Ardennes. La Rue du Premier Lanciers sert quant à elle d'axe majeur pour les bus TEC dont plusieurs

lignes desservent les arrêts devant la Caserne vers la gare de Namur dans un sens et des villages outre Meuse dans le sud (Jambes, Erpent, Godinne) et des communes plus éloignées du sud et est (Maredsous, Ciney, Huy) dans l'autre sens. Deux lignes empruntant la Rue des Bourgeois mènent, au départ de la gare de Namur, vers les villages Acosse et Vezin dans le nord-est de Namur. Du côté nord, une passerelle piétonnière traverse le Boulevard Cauchy et les rails ferroviaires. Il s'agit d'une des très rares possibilités pour se rendre du centre-ville vers le guartier Herbatte. En plus du parking sur l'emplacement des anciennes casernes, de nombreux parkings sont aménagés dans la Rue des Bourgeois et le long du Boulevard Cauchy. Mis à part quelques passages pour piétons et la présence de trottoirs étroits et souvent en mauvais état, aucun aménagement spécifique n'a été conçu pour favoriser la mobilité douce. Le quartier est donc dominé par une circulation motorisée et de transit, créant des nuisances sonores et de la pollution, tout en servant peu les besoins de la population qui y vit.

QU'EST-CE QU'UNE MARCHE EXPLORATOIRE?

L'aménagement urbain influence les fonctions et usages de l'espace public et est un des facteurs créant le sentiment d'insécurité plus élevé chez les femmes (Guitart, 2007; Teller et Albers, 2006). Les stéréotypiques ruelles désertes et tunnels sombres qui illustrent souvent les rapports médiatiques de la criminalité ne représentent qu'un aspect des expériences plurielles que font les femmes dans l'espace public. Pour que les politiques urbanistiques puissent tenir compte de la dimension de genre, elles ont besoin de recherches et de consultations participatives pour faire émerger les voix des personnes qui, dans les processus de prise de décision politique et leur application, restent en général inaperçues et sous-représentées (Booth, 1996; Raibaud, 2015). Les marches exploratoires sont un outil permettant cette recherche participative.

À partir des années 1980, des méthodologies d'analyse de l'espace public d'un point de vue féministe voient le jour à plusieurs endroits de la planète, en différentes formes et sous différents noms. Bien que les women's safety audits (« audits de sécurité des femmes », en français « marches exploratoires »), diffusés à l'échelle internationale par l'association Femmes et Villes International via une collaboration avec UN Habitat (Whitzman et al., 2009; WICI, 2008), ont été développés à Toronto au Canada en 1989, cette méthodologie est souvent présentée en Belgique comme québécoise d'origine. Des organisations dans le monde entier s'en sont inspirées pour leurs propres démarches de recherche en adaptant la méthodologie à leurs besoins (JAGORI, 2010; Masurel, 2012; Poggi et de Suremain, 2010; Whitzman et al., 2009).

S'appuyant sur l'expertise du quotidien des femmes et les plaçant au centre de la pro-

duction de savoir, les marches exploratoires donnent une voix aux utilisatrices des espaces urbains à égalité avec des experts et expertes et des professionnels et professionnelles (Whitzman et al., 2009). Il s'agit en outre d'une démarche collective qui permet aux marcheuses de prendre conscience de vécus et d'expériences partagés, similaires mais aussi des ressentis différents selon les profils des femmes, et de se percevoir comme un groupe social propre avec des besoins et ressources spécifiques. Cela vient également remettre en question l'apparence "naturelle" et évidente des inégalités de genre et des violences faites aux femmes. De nombreuses marcheuses nous ont fait savoir à la fin d'une marche qu'elles étaient étonnées de découvrir les observations des autres marcheuses, que se retrouver entre femmes leur donnait la possibilité de prendre la parole et qu'elles avaient envie de continuer à réfléchir sur les conditions de vie dans leur quartier (Garance ASBL, 2017). Ces évaluations orales confirment ce que Lambrick et Travers (2008), dans une évaluation de l'outil pour UN-HABITAT, rapportent à plus large échelle : les marches exploratoires dans différents pays7 engendrent une prise de conscience de l'impact des violences sur les femmes et sur le quartier et de la manifestation de discriminations à travers l'environnement physique; elles renforcent l'intérêt des marcheuses dans leur communauté locale par le constat de points négatifs et positifs de leur quartier et par la mise en contact avec d'autres habitantes; aussi, les marcheuses rapportent une augmentation de leurs compétences, leur confiance en soi et leur sentiment de légitimité par l'expérience qu'elles sont capables d'influencer les politiques publiques. Ces éléments font des marches exploratoires un outil de recherche émancipateur et féministe.

Le projet pilote de UN Habitat (« Safe and Sustainable Cities for all ») a eu lieu dans huit capitales de trois continents, à savoir Beirut, Dushanbe, Manila, Marrakesh, Nairobi, Rio de Janeiro, San José et Tegucigalpa. Un projet successif avec UN Women (« Safe Cities free from violence against women and girls ») a utilisé des marches exploratoires à New Delhi, Kigali, Quito et le Caire. Finalement, un projet de UN Habitat, Plan International et Women and Cities (« Because I Am a Girl – Urban Programme ») a eu lieu à Hanoi, Delhi, le Caire, Lima et Kampala. Tous les programmes locaux de ces trois projets ont utilisé, entre autres, des women's safety walks pour l'analyse de la dimension de genre dans les violences et le sentiment d'(in-)sécurité dans l'espace public. Voir https://evaw-un-inventory.unwomen.org/en/search?unagency=232ca2234b184f238ocbf68e5fdce355

Les marches exploratoires ont gagné en visibilité en France et en Belgique depuis le début des années 2000, mais le terme a été et est encore utilisé pour différentes activités, de sorte que certaines activités, appelées « marches exploratoires » sont fortement éloignées du concept de base (Lieber, 2008). C'est en particulier la non-mixité des marches exploratoires qui rencontre des résistances (Lieber, 2008; Zeilinger, 2018), jusqu'à des moutures méthodologiques qui évacuent la dimension de genre inhérente à la non-mixité des marches (pour un exemple, voir Clette et al., 2007). C'est pourquoi il nous semble utile de définir ce qu'est une marche exploratoire et d'expliquer plus en détail comment cette méthodologie est utilisée chez Garance ASBL.

À notre sens, une marche exploratoire est un outil d'analyse participative de la place des femmes dans l'espace public, basé sur l'expérience physique et les perceptions sensorielles in situ, ainsi que le partage d'expériences et appréciations subjectives de l'espace, dans le cadre de groupes non mixtes de femmes et de filles fréquentant habituellement l'espace examiné, en vue d'un aménagement urbain plus égalitaire. Lors d'une marche exploratoire, un petit groupe de quatre à dix femmes qui habitent un quartier ou le fréquentent pour d'autres raisons (parce qu'elles y travaillent, amènent leurs enfants à l'école, font leurs courses, etc.) analysent le quartier lors d'une promenade encadrée selon un canevas d'exercices et de questions. Contrairement aux transect walks (Wates, 2014) ou « repérages pédestres », le groupe ne se limite pas à l'établissement d'un inventaire des services observés en cours de route, mais explore l'expérience sensorielle et physique de l'espace (Degen et Rose, 2012), ainsi que les vécus d'(in-)sécurité des participantes. Les marcheuses participent au nom de leur expertise du quotidien en tant qu'usagères et actrices de l'espace, dans une sorte de « géographie viscérale » (Sweet Escalante, 2014, p. 1827). En même temps, une marche exploratoire, par son caractère non mixte, est aussi l'occasion pour le groupe de se réapproprier l'espace public

de manière collective. La non-mixité choisie. c'est-à-dire la composition de groupes uniquement de personnes en situation d'oppression, est un élément constitutif de cette méthode. Le fait de constituer un entre-soi politique en regroupant des personnes opprimées ne peut pas garantir en soi la sécurité de tous et toutes à cause des différences de classe, de race, etc. traversant et hiérarchisant tout groupe social (Glorie. 2018). La non-mixité crée un espace où la parole des opprimés et opprimées peut se libérer sans devoir se justifier ou ménager les sensibilités des membres du groupe dominant et sans reproduire les rapports de domination avec eux. L'échange d'expériences et de ressentis entre personnes appartenant au même groupe permet de produire une analyse collective des rapports de pouvoir naturalisés et d'inventer, d'élaborer et de partager des stratégies de résistance; et la non-mixité participe à la construction d'une identité politique et d'une action collective (Delphy, 2017; Glorie, 2018). C'est probablement à cause de ce potentiel émancipateur que la non-mixité choisie est souvent sous attaque, y compris dans des dispositifs de participation citoyenne (Lieber, 2008; Lambrick et Travers, 2008). Or, Raibaud (2015) a démontré qu'une approche universaliste - une « mixité sans égalité » dirait Delphy (2017) - perpétue la minorisation des femmes dans les processus consultatifs de planification urbanistique. Les quelques fois où Garance ASBL a accepté de manière ponctuelle d'animer des marches exploratoires en mixité de genre en dehors des projets décrits dans le présent article, il a été constaté que la parole ne se distribue pas égalitairement entre garçons et filles, hommes et femmes. Les paroles d'hommes et de garçons ont plus de poids dans le déroulement des échanges. Les hommes se sentent vite mis en cause personnellement par les constats et observations que partagent les femmes, ce qui les mène à questionner, voire nier, les expériences vécues par les femmes. Ces dynamiques, qui reflètent et reproduisent les rapports de domination masculine présents dans la société, ne sont donc pas des dynamigues propices à la production de savoirs.

Pour développer sa méthodologie des marches exploratoires, Garance ASBL a travaillé avec un comité d'accompagnement scientifique organisé par l'association Université des femmes⁸. Sur la base d'une analyse de la littérature scientifique sur le sentiment d'insécurité sexué dans les espaces publics, nous avons identifié dix critères d'analyse à aborder : l'orientation, la transparence, l'éclairage, entendre et être entendue, obtenir de l'aide, l'accessibilité, les présences et usages, la propreté, l'efficacité collective et l'évitement de conflits spatiaux. Pour l'opérationnalisation de ces critères, nous nous sommes inspirées des thèmes, questions et exercices inclus dans les grilles d'analyse de quatre méthodes d'analyse des espaces (Clette et al., 2007; Poggi et de Suremain, 2010; Stadt Wien, sans date; Ville de Lévis, 2007)9.

En termes d'organisation, deux personnes de l'association accompagnent la marche exploratoire : une personne anime le groupe et encourage les marcheuses par des questions à prendre la parole tandis que l'autre documente tous les constats sur une feuille structurée de prise de note. Une marche exploratoire commence par une phase préparatoire avec le groupe des marcheuses dans laquelle il s'agit de situer la démarche et d'établir un cadre de groupe sécurisant (organisation de la prise de parole, encouragement à exprimer des opinions divergentes, anonymat des marcheuses, collecte de données démographiques sur les marcheuses). À l'aide d'un plan agrandi du quartier à analyser, les marcheuses indiquent tous les endroits qu'elles y (re-)connaissent, y compris les endroits qu'elles évitent. Tous les endroits identifiés sont marqués sur le plan, et par la suite, le groupe construit un traiet qui permet de visiter un maximum des lieux identifiés. Dans ces échanges émergent souvent les premières différences et similitudes entre marcheuses dans leurs fréquentations et perceptions des espaces. Des moments de grande surprise s'observent quand les marcheuses ne partagent pas une expérience particulièrement positive ou négative d'un espace, tout comme un engouement apparemment satisfaisant

pour les marcheuses quand elles font la surenchère de leurs craintes et expériences par rapport aux endroits perçus comme insécurisants, y compris de certaines populations perçues comme particulièrement angoissantes, par exemple les jeunes hommes racisés, les personnes en errance ou encore les personnes toxicomanes. Si ces confirmations mutuelles participent à la création et au renforcement du lien social entre marcheuses, il est également important de questionner les « histoires qu'on se raconte » et de chercher à faire émerger des avis et vécus différents, pour ne pas renforcer les préjugés et le sentiment d'insécurité au travers des marches exploratoires.

Au début du trajet, les marcheuses se mettent dans un état d'esprit analytique, par un exercice de perception qui fait appel à tous les sens, afin d'éviter les seuls constats visuels, qui excluraient d'autres dimensions de la perception des espaces. Les marcheuses sont invitées à rester attentives à l'ensemble de leurs sens tout au long de la marche. Le groupe suit le trajet décidé en amont et formule en continu des constats sur les espaces. Au cours de la marche, le groupe fait deux à trois arrêts à des endroits clés du quartier (un carrefour, un lieu d'attroupement, etc.) pour y effectuer des exercices de déplacement mental. Par exemple, les marcheuses cherchent des traces matérielles des personnes qui investissent cet espace, elles s'imaginent s'y trouver à un autre moment de la journée, de la semaine ou de l'année pour comparer leurs ressentis selon les moments et les temporalités, ou encore elles prennent le rôle de la bourgmestre qui peut décider d'un projet pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. À la fin de la marche, qui dure entre une heure et demie et deux heures au total. les marcheuses sont invitées à donner une appréciation globale du quartier visité et à partager leurs expériences de la marche exploratoire même.

Les données collectées au long d'une marche sont consignées par la suite dans un rapport de marche. Plusieurs marches doivent avoir lieu dans un quartier pour per-

⁸ L'association « se définit comme un laboratoire de recherche, d'enseignement et de réflexions féministes sur la condition des femmes. » (www.universite-desfemmes, be).

Pour une description plus approfondie des choix et démarches, voir Garance ASBL (2012).

Namures

Namures

Namures

Namures

SAINT-NIC

NUM

Av. Jean let

Figure 3 : Les espaces analysés lors de marches exploratoires

Source: Garance ASBL

mettre de développer une analyse plus globale de ses espaces. Il convient de varier les heures de la journée, les moments de la semaine ou de l'année, car le même endroit peut changer d'apparence et d'ambiance en fonction des conditions de météo et de lumière ou de la circulation et des présences dans l'espace. Les femmes ne représentent pas une population homogène et leurs expériences spatiales peuvent varier en fonction de l'âge, des origines, de la situation familiale et/ou socio-économique, d'un éventuel handicap et d'autres facettes des identités. Or, d'expérience, des appels au grand public pour participer à des marches exploratoires réunissent un public de femmes d'âge moyen, blanches et belges, valides et de classe moyenne. C'est pourquoi Garance ASBL cherche la coopération avec des associations de terrain qui travaillent avec des publics spécifiques pour obtenir des données sur une population plus diversifiée et représentative. Cela crée également des conditions d'échange et de réflexion au sein d'un groupe de marcheuses qui sont moins traversées par des rapports de domination susceptibles d'amener des femmes en position sociale subordonnée à se taire ou à se ranger à l'opinion de marcheuses en position dominante.

GROSNON

La démarche a toutefois été plus problématique à mettre en place à Namur, car Garance ASBL est moins implantée dans le tissu associatif namurois, et il a été parfois difficile de mettre en place des partenariats, notamment avec des associations qui travaillent au contact des femmes issues de l'immigration. Les appels publics ont, en effet, réuni des marcheuses blanches et d'âge et de classe moyens exclusivement. Cependant, des partenariats locaux nous ont permis d'impliquer des publics plus diversifiés, notamment des filles et jeunes femmes (Maison des Jeunes les Balances), des femmes de milieux

populaires et/ou en situation d'exclusion socio-économique (FPS, FORMA ASBL, les Trois Portes ASBL, le Cinex ASBL, Maison de Quartier Bomel) et des femmes seniors (Conseil des seniors de la ville de Namur). Il était question de toucher un public plus diversifié par rapport aux origines nationales et ethniques, par des coopérations avec des associations explicitement multiculturelles comme FORMA et le Cinex. La démarche était dépendante des méthodes de recrutement de nos partenaires et celles-ci ont apporté peu de diversification. Cependant, une belle diversité des marcheuses quant au niveau de l'âge (moyenne d'âge 44 ans) et des situations familiales et socio-économigues a pu être atteinte, mais seulement deux marcheuses sur 63 sont d'origine étrangère. Il faut donc interpréter les résultats de l'analyse avec prudence (Garance ASBL,

2017). Concernant la motivation à participer aux marches exploratoires, la majorité des marcheuses ont déclaré participer au projet car elles ne se sentaient pas en sécurité dans leur quartier et, pour certaines, y avaient déjà vécu des violences. Pour ces femmes, pouvoir contribuer à un changement positif dans leur quartier était une motivation importante. Les projets de réaménagement du centre-ville étant déjà bien connus par la population au moment des marches, de nombreuses femmes étaient par ailleurs inquiètes de l'impact de ces changements sur leur qualité de vie et leur inclusion dans le quartier. Pouvoir exprimer ces craintes était également une raison fréquente de participation aux marches. À ces deux motivations principales s'ajoutaient aussi de la curiosité et la volonté d'échanger leurs opinions et expériences entre femmes.

QUELQUES CONSTATS DES MARCHEUSES À NAMUR

Le rapport d'analyse (Garance ASBL, 2017) comporte de nombreuses recommandations générales et des recommandations spécifiques par quartier et par rue. Le but était double : faire le constat de ce qui fait actuellement obstacle pour que les femmes investissent à pied d'égalité les espaces publics namurois et proposer des pistes pour les futurs aménagements concernant ce qui est nécessaire et/ou souhaité et ce qui reste à éviter. À l'écriture du rapport, l'usage que la ville de Namur ferait des recommandations n'était pas connu; c'est pourquoi le rapport s'est voulu détaillé, pouvant ainsi servir à la fois d'outil de plaidoyer féministe et d'inspiration pour les professionnels et professionnelles de l'urbanisme. Quelques exemples des recommandations générales et un aperçu de celles qui concernent spécifiquement le quartier Casernes sont présentés ici.

Dans les recommandations générales, on retrouve des constats qui ont pu être faits par des marcheuses dans d'autres villes. En effet, les marches exploratoires permettent d'identifier in situ les nombreux obstacles à une circulation libre et sereine et les facteurs qui augmentent ou diminuent le sentiment d'insécurité des femmes. Par exemple, les marcheuses constatent que différents types d'éclairage public peuvent influencer la visibilité dans l'espace de manière positive ou négative. Des éclairages installés trop haut, au centre de la rue ou seulement d'un côté, créent des espaces sombres après la tombée de la nuit. Ces zones d'obscurité le long des trottoirs, donc justement là où les piétons et piétonnes passent, démontrent que la circulation à roues est privilégiée par rapport à la circulation à pied. Or, l'accès inégal aux moyens de transport et les trajets non linéaires qui marquent la mobilité des femmes (Lienard, 2010) ont comme conséquence que cette organisation de l'éclairage public impacte

de manière disproportionnée les femmes. À Namur comme ailleurs, la signalisation n'est que rarement pensée pour les piétons et piétonnes, et lorsqu'une signalisation spécifique existe, par exemple à destination des touristes, elle reste difficile à utiliser (lisibilité, emplacement, etc.).

L'état des trottoirs et des pistes cyclables est un sujet récurrent également, tout comme la propreté publique. Des trottoirs pavés semblent poser de nombreux problèmes pour les personnes à mobilité réduite dans un sens large¹⁰, par la surface irrégulière qu'ils présentent. De nouveau, les femmes sont concernées de manière disproportionnée, en raison des normes de genre (y compris les vêtements limitant le mouvement et l'équilibre), de la distribution inégalitaire du travail reproductif dans les familles et de leur longévité plus élevée accompagnée d'un état de santé moins bon, en moyenne, que celui des hommes. De plus, les trottoirs à pavés sont souvent moins bien entretenus, des pavés manquants créant des sources d'accident. Les marcheuses constatent qu'à de nombreux carrefours et passages, le bord des trottoirs n'est pas abaissé, ce qui impacte également les personnes à mobilité réduite. Les trottoirs hébergent souvent une pléthore d'obstacles, des poteaux de signalisation et d'éclairage aux parcmètres, bornes électriques, voitures garées et autres poubelles. La priorité accordée à la circulation motorisée se reflète aussi dans la présence et la qualité des pistes cyclables et les situations incohérentes de trottoirs, passages pour piétons ou pistes cyclables terminant abruptement sur des obstacles ou sans suite logique.

En ce qui concerne le quartier Casernes, le but de la ville d'y aménager un parc était déjà affiché au moment des marches. Il a ainsi été possible de profiter des réactions favorables des marcheuses à ces plans pour

La mobilité d'une personne peut être réduite de manière permanente par un handicap moteur, mais aussi de manière temporaire, par un état de mauvaise santé, une grossesse, le fait de transporter une poussette, un caddie ou d'autres objets encombrants, d'être accompagnée par des enfants en bas âge ou de porter des vêtements limitant la mobilité.

imaginer avec elles les fonctions et caractéristiques clés de ce parc dans un quartier où la verdure manque par ailleurs. Le souhait de rendre ce futur espace vert inclusif et accessible à tous et toutes a marqué les échanges, car il n'est pas facile de concilier des besoins contradictoires. Les marcheuses ont opté pour un renforcement du contrôle social dans le parc par une bonne transparence des espaces (par exemple, en ouvrant l'îlot vers les rues l'entourant, par un aménagement paysagiste ouvert) et l'installation de services générant du passage à différentes heures, tout en créant des espaces plus calmes et retirés pour celles et ceux qui le souhaitent, notamment pour allaiter. L'accès à différents services est central pour que les femmes se sentent en sécurité et à leur place, notamment par la présence de toilettes publiques et de points d'eau potable, par un éclairage et un mobilier urbain de qualité, jusqu'à la proposition d'activités sportives et autres autant pour les femmes et les filles que pour les hommes et les garcons. La présence de gardiens et gardiennes de parc et/ou de bornes d'alarme pourrait également renforcer le sentiment de sécurité de certaines femmes.

Les marcheuses ont souligné aussi qu'il ne suffit pas de construire un nouveau quartier

Casernes, mais que celui-ci doit être bien intégré dans le tissu urbain, par une signalisation piétonnière cohérente, la continuité de pistes cyclables et routes piétonnières, un éclairage public de bonne qualité et la sécurisation des passages pour piétons et cyclistes. Les travaux d'aménagement devraient être organisés de manière à ce que le passage reste praticable pour tous et toutes, bien signalé et éclairé pendant la nuit. Au moment des marches exploratoires. le quartier Casernes donnait une impression délabrée, voire abandonnée. La discussion avec les marcheuses a démontré qu'une attention particulière sera nécessaire dans l'aménagement du nouveau quartier pour ne pas déclencher un processus de gentrification qui écarterait la population actuelle en faveur d'une classe movenne aisée (Van Criekingen, 2013), Pour parer une telle évolution, elles ont proposé l'installation de nombreux équipements collectifs dans le nouveau quartier (ludothèque, centre sportif, crèche, lavoir automatique, locaux communautaires) afin que ces espaces soient aussi utiles et accessibles à des populations défavorisées et de réserver une partie des nouveaux appartements à des logements sociaux pour assurer une mixité sociale des nouveaux habitants et habitantes.

CONCLUSIONS

Ces dernières réflexions ont le moins facilement trouvé une écoute auprès des planificateurs et planificatrices et des responsables politiques. Si des demandes d'aménagements de qualité (éclairage, revêtements de sol) trouvaient facilement un écho, les demandes qui mettaient en exerque les concurrences spatiales et économiques en jeu (toilettes publiques gratuites, implantation de logements sociaux) ont été moins largement acceptées. La raison est à la base même des motivations des villes et communes wallonnes de réaménager leurs centres. Les évolutions sociales et économiques des dernières décennies ont appauvri les centres-villes wallons (Vanderstraeten et Van Hecke. 2019): la circulation motorisée accrue et les problèmes de mobilité, le manque d'espaces verts, la migration des entreprises vers des zonings industriels et la fermeture parallèle de nombre de petits commerces des centres-villes, la migration des classes moyennes (et les revenus d'impôts qui y sont liés) vers des quartiers et communes sub- et périurbains, ainsi que la concentration de populations considérées comme moins désirables (habitants et habitantes issus de l'immigration et/ou pauvres, personnes en errance et/ou mendiantes, personnes travaillant dans la prostitution, trafiquants et trafiquantes de droques). Si Namur, en comparaison, a pu profiter de sa fonction administrative en tant que capitale de la Région wallonne (Vandermotten, 2017), les institutions régionales se sont pour une grande partie installées outre Meuse, à Jambes, et non au centre-ville.

Namur n'est pas la seule ville wallonne qui cherche à redynamiser son centre. À Charleroi, le projet de réaménagement de la Ville-Basse a causé l'expulsion d'habitants et habitantes pauvres et la répression contre la prostitution dans ce quartier, tout comme à Liège dans le quartier Cathédrale Nord (IEB, 2018). Dans les deux cas, l'insécurité était citée comme raison déclenchant le

processus de revitalisation du centre-ville, sans pour autant faire la distinction entre insécurité subjective (ressentis) et objective (infractions); ce manque de conceptualisation permet d'instrumentaliser le terme « insécurité » à des fins politiques inégalitaires et excluantes. Le fait que ces projets de prestige ne prévoyaient pas d'accommodation des populations existantes, mais misaient sur l'apport commercial et économique à la ville illustre que la sécurité visée ne concerne que les populations désirées, c'est-à-dire les personnes pouvant s'offrir les tarifs augmentés pour la consommation. l'habitat et les services. Rappelons ici que par l'inégalité économique entre les femmes et les hommes et la féminisation de la pauvreté (Guio et Mahy, 2013), ce type de mécanisme concerne, une fois de plus. les femmes de manière disproportionnée. Il paraît alors cynique que le sentiment d'insécurité des femmes soit instrumentalisé pour légitimer l'exclusion et la marginalisation de ces populations.

Marylène Lieber (2021, encadré dans ce numéro) propose d'adopter une approche participative et intersectionnelle sous le titre « genre et ville ». Elle fait le constat que la dimension de genre est souvent assignée à des quartiers populaires, comme si les rapports de domination n'avaient pas lieu dans les quartiers plus aisés. Aussi, elle observe que le sentiment d'insécurité des femmes est souvent utilisé comme arqument pour évincer des populations « dérangeantes » et, in fine, déclencher ou renforcer des processus de gentrification. Une analyse intersectionnelle doit aider à éviter ces embûches qui nient la pluralité des femmes et ne tiennent compte que des besoins de femmes avec une position sociale avantagée par leur classe, prétendue race, sexualité ou d'autres marqueurs de différenciation hiérarchisante.

L'analyse des espaces publics namurois à l'aide de marches exploratoires a cherché à mettre en pratique cette approche et les

recommandations qui en résultent mettent en effet en lumière qu'il est possible de tenir compte de la dimension de genre sans que d'autres groupes minorisés - qui incluent par ailleurs des femmes - doivent en faire les frais. L'analyse a démontré que les rapports de pouvoir de genre, de classe, de race, etc. se manifestent, entre autres, par des enjeux d'accessibilité, de mobilité, d'utilisation et de sécurité des espaces publics. Le caractère non mixte des marches exploratoires a permis aux marcheuses d'exprimer leurs ressentis et vécus de l'espace public et de formuler des besoins et des recommandations ancrés dans leur expertise du quotidien, pour améliorer la qualité des espaces publics pour tous et toutes. Il s'est avéré que les idées émanant de groupes de femmes peuvent bénéficier à un large éventail de la population (femmes, hommes, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation d'exclusion socio-économique, etc.) et favoriser l'inclusion et la cohésion sociale.

Les recommandations émanant des marches exploratoires se sont avérées utiles et réalisables dans le cadre d'un projet d'aménagement à l'échelle d'un quartier d'une ville de taille moyenne en Wallonie. La comparaison avec d'autres démarches similaires en Belgique et ailleurs nous indique cependant que le chemin de l'analyse à l'application pratique n'est pas sans obstacle. À Namur, c'est l'engagement individuel d'une personne au Pavillon d'urbanisme et le courage politique de deux échevins et échevines qui ont permis que ce travail associatif ait un impact concret sur le projet d'aménagement. Malgré les avancées faites à Namur, on constate la nécessité d'un accompagnement associatif continu et critique afin d'éviter les écueils d'une ville aménagée par et pour les classes moyennes. Cela encourage l'application d'une approche intersectionnelle pour éviter qu'une démarche d'égalité de genre qui ne tiendrait pas compte de l'hétérogénéité du groupe social des femmes ait un effet excluant sur d'autres populations défavorisées. Nous espérons que cette première expérience pourra préparer le terrain pour que d'autres villes wallonnes prennent leurs responsabilités pour créer des espaces publics qui favorisent l'égalité de genre et l'inclusion de tous et toutes.

Annexe 1 : Aperçu des marches exploratoires effectuées à Namur

N°	Date	Horaire	Nombre de marcheuses	Quartier(s) visité(s)
1	16/06/15	17h-19h	8	Gare
2	06/11/15	14h-16h	3	Bomel, Gare
3	11/02/16	14h-16h	5	Gare
4	14/03/16	10h-12h	5	Bomel, Gare
5	17/04/16	13h30-15h30	7	Casernes
6	31/03/16	14h30-15h30	6	Casernes, Gare
7	21/05/16	20h-22h	9	Bomel, Gare
8	10 209	13h-15h	5	Gare
9	16/06/16	19h-21h	8	Bomel
10	07/07/16	14h-16h	7	Casernes

Source: Garance ASBL, 2017

BIBLIOGRAPHIE

Architectura (2018) *A Namur, le site des Casernes deviendra Cœur de Ville.* [Mis en ligne le 30/05/18] disponible à https://www.architectura.be/fr/actualite/20972/a-namur-le-site-des-casernes-deviendra-coeur-de-ville (consulté le 03/05/21).

Booth, C. (1996) « Gender and Public Consultation : Case Studies of Leicester, Sheffield and Birmingham », *Planning Practice and Research*, 11 (1), pp 9-18.

Boutant, J. et Mathieu, T. (2019) *Les crocodiles sont toujours là.* Casterman, Paris.

Brahy, R., Dumont, E., Fontaine, P. et Ruelle, C. (Eds.) (2018) *Regards sur la ville. Echanges et réflexions à partir de Liège.* Presses universitaires de Liège, Liège.

Chaumont, L. et Zeilinger, I. (2012) Espace public, genre et sentiment d'insécurité. Garance ASBL, Bruxelles. Disponible sur www.garance.be/docs/12EspacepublicgenreFR.pdf.

Clette, V., Daems, A. et Vandevyvere, A. (2007) La ville au fil des pas. Les marches d'exploration urbaine, Bruxelles, Politique des Grandes Villes.

Collins, R.A. (2016) « Addressing the Inconsistencies in Fear of Crime Research : A Meta-Analytical Review », *Journal of Criminal Justice*, 47, pp. 21-31.

Connell, R. (2005 [1995]) Masculinities. Second Edition, Polity Press, Cambridge.

Coutras, J. (2003) Les peurs urbaines et l'autre sexe, L'Harmattan, Paris.

Cytise (2015) site web de la base de données Cytise, www.cytise.be (consulté le 02/05/15).

Degen M. M. et Rose G. (2012) « The Sensory Experiencing of Urban Design: The Role of Walking and Perceptual Memory », *Urban Studies*, 49(15), pp. 3271-3287.

Delphy, C. (2017) La non-mixité: une nécessité politique. *Les mots sont importants* [Mis en en ligne le 24/11/17] Disponible à https://lmsi.net/La-non-mixite-une-necessite (consulté le 3/05/19).

Dorlin, E. (2017) *Se défendre. Une philosophie de la violence*, La Découverte, Paris.

Garance ASBL (2012) Espace public, genre et sentiment d'insécurité: Développer des pistes pour les politiques bruxelloises d'urbanisme. Rapport final, 30/10/12. Garance ASBL, Bruxelles. Disponible à www.garance.be/docs/12rapport%20genreespacepublic.pdf.

Garance ASBL (2017) Namur au fil des marches exploratoires. Analyse genrée de l'aménagement de l'espace public dans trois quartiers, Garance ASBL, Bruxelles. Disponible à www.garance.be/docs/17Namuraufildesmarches.pdf.

Gilow, M.K. (2014) Mobilité des femmes et sentiment d'insécurité en milieu urbain bruxellois : enjeu spatial, enjeu social. Mémoire non-publié, Université libre de Bruxelles.

Gilow, M. (2015) « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », *Brussels Studies*, Collection générale, n° 87, DOI : https://doi.org/10.4000/brussels.1274.

Glorie, C. (2018) *Safe space vs non-mixité*. [Mis en ligne le 25/12/18] Disponible à https://www.labatarde.be/dossier-save-space-vs-non-mixite/ [consulté le 9/09/19].

Guio, A.-C. et Mahy, C. (2013) « Regards sur la pauvreté et les inégalités en Wallonie », *Working Paper de l'IWEPS*, n° 16 [en ligne], consulté le 8/05/21, URL www.iweps.be/wp-content/uploads/2017/02/wp16.pdf

Guitart, A. O. (2007) « Hacia una ciudad no sexista : algunas reflexiones a partir de la geografía humana feminista para la planeación del espacio urbano », *Territorios*, 16-17, pp. 11-28.

Hanmer, J. (1977) « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes*, 1, pp. 68-88.

Hayden, D. et Wright, G. (1976) « Architecture and Urban Planning », *Signs*, 1(4), pp. 923-33.

IEB (2018) *Rénovation rime-t-elle avec éviction?* [Mise en ligne le 29/05/18] Disponible à www.ieb.be/Renovation-rime-t-elle-avec-eviction (consulté le 8/05/21).

JAGORI (2010) A Handbook on Women's Safety Audits in Low-income Urban Neighbourhoods: A Focus on Essential Services., JAGORI, New Delhi. [En lignel Disponible à www.jagori.org/wp-content/uploads/2006/01/Handbook1.pdf (consulté le 30/03/15).

Jaspard, M., Brown, E., Condon, S., Fougeyrollas-Schwebel, D., Houel, A., Lhomond, B., Maillochon, F., Saurel-Cubizolles, M-.-J. et Schiltz, M.-A. (2003) *Les violences envers les femmes. Une enquête nationale.* La Documentation Française, Paris.

La DH (2020) *Inédit : un espace d'allaitement au projet Casernes.* [Mis en ligne le 25/04/19] Disponible à https://www.dhnet.be/regions/namur/inedit-un-espace-allaitement-dans-le-projet-casernes-5cc0b2a27b50a602945adae3 (consulté le 2/05/21).

Lambrick, M. et Travers, K. (2008) *Women's Safety Audits: What Works and Where?* Nairobi, Safer Cities Programme, UN-HABITAT.

Le NID (sans date) *Un nouveau quartier aux Casernes*. Disponible à https://www.le-nid.be/les-projets/un-nouveau-quartier-aux-casernes (consulté le 2/05/21).

Lieber, M. (2008) *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po.

Lieber, M. (2021) « La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics », *Déviance et société*, 45(1), pp. 91-114.

Lienard, C. (2010) « Ça roule, ma poule? Théories et actions collectives de femmes pour la mobilité », *Cahiers de l'UF*, n° 5, Université des femmes, Bruxelles.

Masurel, H. (2012) Guide méthodologique des marches exploratoires – Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier, Les Editions du CIV, Paris.

Mathieu, T. (2014) Les crocodiles, Le Lombard, Bruxelles.

Parini, L. (2010) « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », *Socio-logos*, 5, https://doi.org/10.4000/socio-logos.2468.

Pieters, J., Italiano, P., Offermans, A. M. et Hellemans, S. (2010) *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, Bruxelles.

Poggi, D. et de Suremain, M.-D. (2010) *Bilan de la formation sur les marches exploratoires pour la sécurité des femmes dans l'espace public*, Maturescence, Vanves.

Raibaud, Y. (2015) « La participation citoyenne aux projets urbains : une affaire d'hommes! », *Participations*, 12(2), pp. 57-81.

Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) (2018) *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve.

Stadt Wien (sans date) Sicherheit im öffentlichen und halböffentlichen Raum, Magistratsabteilung, Vienne.

Stanko, E. (1990) Everyday Violence: How Women and Men Experience Sexual Danger, Harper Collins, Londres.

Sweet, E. L. et Escalante, S. O. (2014) « Bringing bodies into planning: Visceral methods, fear and gender violence », *Urban Studies Journal*, 52(10), pp. 1826-1845.

Teller, M. et Albers C. (2006) A l'écoute du sentiment d'insécurité : rapport général sur le sentiment d'insécurité, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.

Van Criekingen, M. (2013) « La gentrification mise en politiques : De la revitalisation urbaine à Bruxelles. », *Métropoles* 13, DOI : https://doi.org/10.4000/metropoles.4753.

Van den Steen, I., Van den Bogaerde, E. et Bie, A. (2009) *Moniteur de sécu*rité 2008-09: Rapport de tableaux, Police Fédérale, Bruxelles.

Vandermotten, C. (2017) « Les structures économiques de la Belgique et leur spatialité, des Golden Sixties à aujourd'hui », *Belgeo*, 4, DOI : https://doi.org/10.4000/belgeo.20564.

Vanderstraeten, L. et Van Hecke, E. (2019) « Les régions urbaines en Belgique », *Belgeo*, 1, DOI : https://doi.org/10.4000/belgeo.32246.

Vera-Gray, F. (2018) The right amount of panic: How women trade freedom for safety, Polity Press, Cambridge.

Ville de Lévis (2007) *Guide de réalisation d'une marche exploratoire : Carnet d'enquête*, Commission consultative Femmes et Ville, Lévis.

Ville de Namur (2012) Schéma de structure communal de la Ville de Namur. Partie II: Options (version finale 3 avril 2012). [En ligne], disponible à https://www.namur.be/fr/ma-ville/administration/services-communaux/service-technique-du-developpement-territorial/outils-de-planification/schema-de-developpement-communal/resume-non-technique.pdf (consulté le 2/05/15).

Ville de Namur (2015) *site web du Pavillon d'aménagement urbain*, disponible à http://www.pavillon-namur.be (consulté le 22/04/15).

Wates, N. (2014) The Community Planning Handbook: How people can shape their cities, towns, villages in any part of the world. Second edition, Routledge, Londres.

Wekerle, G.R. (1980) « Women in the Urban Environment. », Signs, 5(3), pp. 188-214.

Whitzman, C. (2007) « The Loneliness of the Long-distance Runner: Long-term Feminist Planning Initiatives in London, Melbourne, Montréal and Toronto », *Planning Theory & Practice*, 8(2), pp. 205-27.

Whitzman, C., Shaw M., Andrew C. et Travers K. (2009) « The Effectiveness of Women's Safety Audits », *Security Journal*, 22(3), pp. 205-218.

WICI (Women in Cities International) (2008) *Women's Safety Audits: What Works and Where?*, UN HABITAT, Nairobi.

Zeilinger, I. (2018) « La longue marche vers une critique féministe de l'espace public. Dans », In : Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 139-153.

FEMMES ET DÉPLACEMENTS: DIFFÉRENTS CONTEXTES, DIFFÉRENTES EXPÉRIENCES?

Arnaud Alessandrin¹ Johanna Dagorn²

Docteur en Sociologie de l'Université de Bordeaux et chercheur associé au LACES. (arnaud.alessandrin@gmail.com)

Docteure en Sciences de l'éducation de l'Université de Bordeaux et chercheuse associée au LACES. (johannadagorn@hotmail.com)

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous reviendrons sur une série d'enquêtes à la méthodologie mixte (entretiens et questionnaires) réalisées entre 2015 et 2018 dans plusieurs villes de France. Dans ces enquêtes, ont été utilisés des questionnaires similaires dans un but comparatif, non seulement entre les territoires et les contextes spécifiques d'études, mais également dans le temps, sur des critères particuliers comme l'intervention des témoins, les réactions des femmes aux violences perçues et subies ou bien encore l'évolution des critères cumulés de discrimination.

L'objet de cet article est donc de revenir de manière comparative sur différents contextes d'enquêtes (semi-ruraux, villes moyennes, capitales de régions) afin de vérifier les facteurs d'influence du « climat urbain » perçu et vécu des femmes. Quelles différences peuvent être expliquées de manière contextuelle? Quelles variables semblent permanentes peu importe les contextes, et comment expliquer ces constances?

Entre sources quantitatives et utilisation d'éléments qualitatifs, nous tenterons de caractériser les déplacements et les expériences des femmes dans l'espace public en prenant soin de ne pas les aplanir sous des moyennes et des tendances globales, mais en soulignant les contextes dans lesquels se déploient les expériences des individus, y compris au sein d'un même territoire.

Plus encore, nous tenterons de travailler la dimension intersectionnelle des discriminations vécues, afin de ne pas lisser le profil des répondantes à nos enquêtes: qu'en est-il des figures variées de femmes qui traversent, s'arrêtent et utilisent l'espace public, chacune à leur manière, dans différents contextes?

Mots-clés: genre, discriminations, espace public, comparaison

ABSTRACT

In this article, we will table on a series of surveys using mixed methodologies (interviews and questionnaires) between 2015 and 2018 in several cities in France. In these surveys, similar questionnaires were used for the purpose of comparison, not only between the territories and the specific contexts of the studies, but also over time, on particular criteria such as the intervention of witnesses, the reactions of women to perceived and suffered violence or even the evolution of cumulative criteria of discrimination.

The purpose of this article is therefore to return in a comparative manner to different survey contexts (semi-rural, medium-sized towns, regional capitals) in order to verify the influencing factors of the "urban climate" perceived and experienced by women. What differences can be explained in a contextual way? Which variables seem permanent regardless of the context, and how can we explain this?

Between quantitative sources and the use of qualitative elements, we will try to characterize the movements and experiences of women in the public space, taking care not to level them under averages and global trends, but by highlighting the contexts in which are deployed the experiences of individuals, including within the same territory.

Furthermore, we will try to underline the intersectional dimension of the discriminations experienced, so as not to smoothen the profile of the respondents: what about the various figures of women who cross, stop and use the public space each in their own way, in different contexts?

Keywords: gender, discrimination, public space, comparison

INTRODUCTION

La place des femmes dans l'espace public est un révélateur des expériences citoyennes, des expériences relationnelles sur un territoire. Elle est aussi un bon indicateur des politiques publiques d'accès aux services, de respect ou d'inclusion des populations vulnérables et des minorités. Mobilités, accès aux offres de services privés comme publics, violences ou bien encore sentiment de sécurité, sont autant de manières de lier les questions de genre et d'espaces (urbains comme ruraux). À travers la notion de climat urbain (Dagorn et Alessandrin, 2018b), c'est-à-dire d'inclusion matérielle et d'expériences subjectives dans l'espace urbain, nous pouvons plus encore interpréter la quotidienneté des femmes. En la matière, la recherche francophone - pour ne parler que d'elle - a su éclairer un grand nombre de problématiques. Il serait faux de croire que ces sujets qui tissent les questions de genre et d'espace soient récents. Certes, la mise sur l'agenda médiatique des agressions sexistes ou sexuelles a grandement participé à mettre en lumière ces préoccupations, mais l'histoire du genre des espaces, ou du sexisme dans les espaces publics, ne date pas d'hier. Les travaux de Brigitte Bastiat (2004), de Christine Delphy (2011) ou, plus récemment, de Bibia Pavard et al. (2020), rappellent qu'aux origines des mouvements tels que le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) ou bien encore des théories féministes contemporaines, étaient non seulement des revendications de droits mais aussi des revendications de places. Les manifestations, les prises de parole, ou encore les nombreux slogans des mouvements féministes sont la preuve irréfutable d'une volonté d'accès et d'usage des espaces publics (politiques, médiatiques comme urbains) par les femmes. Du point de vue de l'opinion publique, plusieurs éléments politiques et médiatiques ont fait se déplacer la question des violences sexistes et sexuelles du domaine privé au domaine public. Parmi

ces derniers, on pourra noter le rapport du Haut Conseil à l'Égalité Femmes-Hommes (HCEFH) de 2015, qui annonçait le chiffre suivant: 100 % des femmes auraient été victimes de violences sexistes ou sexuelles dans les espaces et les transports publics au cours de leur vie (HCEFH, 2015). Plus encore, dans un contexte d'explosion de la parole des femmes sur les réseaux sociaux avec le mouvement #MeToo ou #balancetonporc, les expériences s'enracinent dans des témoignages. Ils ne disent plus l'abstraction des chiffres, ni même la théorie des revendications, ils racontent des événements socialement proches, émotionnellement affectants. En 2018, l'agression filmée de Marie Laguerre, jeune étudiante de 22 ans, fait le tour des réseaux sociaux. Son témoignage et son dépôt de plainte parachèvent d'attester de ces violences. Du microscopique du regard à l'évidence brutale des coups et des viols, les violences sexistes et sexuelles ne peuvent plus être niées. À tel point que le Gouvernement français fait voter l'entrée, dans le Code pénal, du délit d'outrage sexiste en 20183.

Du côté des recherches en sciences humaines et sociales⁴, le sujet trouve également un écho particulier. Par cette introduction, nous voudrions signaler deux tendances: d'une part l'augmentation quantitative des études portant sur les violences sexistes dans l'espace public et sur la place des femmes dans les villes, d'autre part la complexification des figures prises en compte. L'unité fictive de « la » femme dans « la » ville se transforme peu à peu au bénéfice d'une multiplication des profils de femmes et des contextes d'analyses investigués par la recherche. Là encore, il convient de souligner que la perspective féministe a depuis longtemps travaillé l'imbrication des questions d'espaces et de genre. Dès 1997, l'historienne Michèle Perrot souligne le paradoxe suivant: « alors que la ville n'est pas pensée pour être hospitalière à l'égard

³ Selon la définition retenue, « l'outrage sexiste consiste à imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui lui porte préjudice. L'acte doit porter atteinte à la dignité de la victime, en raison de son caractère dégradant ou humiliant, ou l'exposer à une situation intimidante, hostile ou offensante. Par exemple, faire des commentaires à connotation sexuelle sur une femme qui passe dans la rue, la poursuivre, ou lui faire des propositions sexuelles ».

Pour les besoins de cet article, nous regarderons du côté de la recherche française principalement.

des femmes, alors que le retrait des femmes des espaces publics est notable, l'investissement de leur image dans ce même espace public est quant à lui spectaculaire (publicités, affiches, mannequins, etc.) » (Perrot, 1997). Le «male gaze», pour employer un vocabulaire plus contemporain relatif à l'androcentrisme des regards et des pratiques, est donc aussi un «urban male gaze ». Pour autant, les interrogations de Michèle Perrot ne s'accompagnent pas d'un attrait immédiat autour de ces thématiques. ni en matière de programmes de recherches, ni de publications. L'année 2004 marque de ce point de vue un tournant, avec la publication de deux ouvrages collectifs qui réinterrogent le couple « genre » et « espace » : celui de l'historienne Christine Bard puis celui de la sociologue Sylvette Denèfle. Toutes deux donnent à voir des pistes d'interrogations et d'interprétations dans lesquelles nous sommes toujours actuellement: celles des «polices de genre » (Alessandrin et Esteve-Bellebeau, 2014) dans l'espace public, aménagements publics genrés ou bien encore du continuum des violences (Bard, 2004). Mais, là encore, il faudra attendre quelques années pour que s'impose cette thématique plus au-devant de la scène. En 2008, un autre ouvrage majeur reprendra le flambeau : celui de Marylène Lieber, intitulé « Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question» (Lieber, 2008). Aujourd'hui devenue une problématique centrale dans les études de genre comme dans les études urbaines, la place des femmes dans la ville se dote d'une somme conséquente d'outils analytiques. Prenons en illustration les seules années 2016 et 2017. La géographie du genre et l'architecture sont alors fréquemment mobilisées (Biarrotte, 2017; Blidon, 2017; Luxembourg et Messaoudi, 2017; Luxembourg et al., 2016) mais la sociologie pose également un regard sur ce sujet. Elle interroge par exemple de façon qualitative les expériences des femmes (Dagorn et Alessandrin, 2017; Lapalud et al., 2016) mais aussi des minorités sexuelles (Alessandrin et Dagorn, 2016; Nicaise, 2017), en mettant l'accent sur des temporalités (Alessandrin et al., 2017; Lapalud et Blache, 2019) ou bien sur des parcours spécifiques comme ceux des femmes sans-abri (Maurin, 2017). En creux, les études sur la masculinité ne sont pas en reste, qu'il s'agisse d'une masculinité hégémonique ou bien d'autres masculinités victimes des préjugés et des oppressions sexistes (Gourarier, 2017). La lecture quantitative de ces phénomènes est toutefois plus timide. Si de nombreux rapports sont à dénombrer, les publications scientifiques qui empruntent la voie de l'analyse chiffrée sont – en France tout du moins – plus marginales (Alessandrin et Dagorn, 2020; Dagorn et Alessandrin, 2018a). On l'aura compris, la place des femmes et plus généralement du genre dans la ville n'est plus à classer du côté des « présences absences » et des sujets « peu documentés » tels que nous les présentions il y a encore quelques années (Gayet et Mischa, 2021). Quelques angles morts demeurent toutefois: les espaces ruraux sont par exemple, dans une perspective genrée, bien moins documentés que les grandes villes (Amsellem-Mainguy, 2021).

Par cet article, nous voudrions revenir sur une série de recherches à méthodologie mixte (qualitative par observations et focus group, d'une part, et quantitative par questionnaires, d'autre part) que nous avons menées afin d'éclairer statistiquement différents contextes, différentes villes, de tailles très variables et de compositions sociodémographiques non comparables pour mettre en miroir les similitudes et les divergences qui les traversent en matière d'expériences urbaines des femmes et des minorités de genre et de sexualité. Nous insisterons tout d'abord sur le contexte définitionnel de nos études et sur un panorama chiffré des contextes pris en compte, avant de souligner ce qui se superpose ou se nuance dans les villes investiguées. Enfin, nous proposerons quelques points en faveur d'une lecture intersectionnelle par âge ou par classe notamment (Jaunait et Chauvin, 2013).

LE CLIMAT URBAIN AU PRISME DU GENRE : PRÉCISIONS

Il semble à première vue compliqué de mesurer ce qui relève de l'expérience des femmes et des minorités de genre dans la ville. La notion de climat urbain permet alors de trianguler trois données importantes: la notation moyenne d'un espace, en matière d'ambiance, de loisirs, etc.; l'expérience sexiste relatée, dans une dimension relationnelle (le rôle des témoins et le profil des auteurs sont décisifs); le profil sociodémographique et identitaire de la personne concernée. Ces trois dimensions donnent à voir des spécificités genrées nettes, mais elles nécessitent au préalable que l'on revienne un instant sur certains points définitionnels: qu'entend-on par « discrimination » et « genre »?

Le premier revient à entendre la question des discriminations, des agressions et des limitations sexistes non comme un enjeu uniquement juridique, mais plus encore comme un marqueur subjectif (Dubet, 2016). Pour le dire autrement, la guestion de la lutte contre les discriminations et les injures est, dans un processus d'interprétation par l'espace et l'usage de l'urbain, une question dont nous devrons discuter dans une perspective plus interactionniste. En effet, la traduction juridique des discriminations a ceci d'excluant que n'est ici pris en compte que ce qui relève effectivement phénomènes discriminatoires en matière de critères reconnus par le droit, comme de situations d'apparition. Pour reprendre les termes de Vincent Arnaud Chappe, « la notion de sentiment de discrimination renvoie à l'impression subjective d'avoir été victime de discrimination. [...] Le sentiment de discrimination est répandu sans pour autant être unanime. Une interrogation récurrente porte sur la correspondance entre ce sentiment de discrimination et la réalité du fait discriminatoire » (Chappe, 2020). Aux côtés des régularités, des récurrences, des répétitions et des faits tels qu'ils sont relatés par les personnes interrogées, nous nous engageons, pour suivre les pas de Laplantine, à développer une démarche « permettant d'appréhender les modes de vie, d'action et de connaissance, les manières d'être, et plus précisément encore, les modulations des comportements, y compris les plus apparemment anodins, non seulement dans la relation à l'espace, mais dans la dimension du temps, ou plutôt de la durée » (Laplantine, p.186). En d'autres termes, nous nous attardons sur l'hybride des situations, sur les interruptions et les régularités certes statistiques mais aussi émotionnelles (Laplantine, 2005).

Au-delà de cette lecture des subjectivités, nous nous engageons dans un travail statistique, dont on aura pu montrer qu'il n'a pas été le plus exploité dans les recherches en matière de genre et d'espace. Si les enquêtes disponibles ont surtout eu pour méthode des apports bien souvent qualitatifs, observationnels, celles se dotant d'un dispositif quantitatif (À'Urba, 2011; FNAUT, 2016 et 2017; HCEFH, 2015) tendaient à faire subsumer la notion de « femme » à d'autres caractéristiques parfois tout aussi décisives comme celles de l'orientation sexuelle, de l'âge ou de l'origine ethnique et sociale (Alessandrin et Dagorn, 2018). Or, la mesure du sexisme urbain est un enjeu central en termes politiques mais aussi méthodologiques. La question du sexisme est de ce point de vue particulièrement complexe à saisir dans le sens où elle recouvre un nombre important de possibilités dans les entrecroisements des discriminations intersectionnelles. Ainsi, les empêchements subis par les femmes appartenant à des groupes plus ou moins minoritaires ou majoritaires ne se déploient pas de la même façon. Autrement dit, être une femme en ville ne saurait se départir d'une réflexion sur « être une femme cadre ou ouvrière en ville » ou bien encore « être une femme

hétérosexuelle ou non hétérosexuelle en ville » - pour ne donner que ces exemples.

Apparaissent là des stratégies individuelles d'adaptations contraintes qui mettent sous tension « responsabilité collective » (des témoins ou des politiques publiques) et « prétendue responsabilité individuelle » de la victime. D'où l'importance, dans un même mouvement, de définir ce que nous entendons par genre. «Le genre est un arsenal catégoriel qui classe » « en ce que les valeurs portées par le pôle masculin sont considérées comme supérieures à celles portées par l'autre pôle » selon l'anthropologue Françoise Heritier (1996). La chercheuse Marie-Joseph Bertini complète: « Le genre (ce que l'on entend par féminin et masculin) peut être défini comme l'ensemble construit des rôles et des responsabilités sociales assignés aux femmes et aux hommes à l'intérieur d'une culture donnée à un moment précis de son histoire » (Bertini, 2009). Cette socialisation différenciée et hiérarchisante nous donne des indications sur ce que n'est donc pas, en creux, le genre, c'est-à-dire ni une donnée purement biologique, ni une évidence historique, ni même une norme fixe (socialement comme individuellement). Toutefois, un certain nombre de normes de genre ne cessent de se répéter (avec plus ou moins de succès dans l'histoire et des individus ciblés) : l'idée d'une différence fixe entre des catégories (femmes / hommes), l'idée d'une naturalité des catégories, l'idée d'une inégalité justi-

fiée entre les catégories (ce que l'on nomme le patriarcat) et l'hétérosexualité comme cadre normatif (Dayer, 2014). Lorsque ces normes ne sont pas respectées, il s'abat bien souvent sur les individus une « police de genre », c'est-à-dire des sanctions face à la transgression (Husson, 2014). Mais le genre est aussi relatif à la notion d'identité. C'est d'ailleurs ce que l'on nomme « l'identité de genre » et qui est comprise comme faisant référence à l'expérience intime et personnelle de son genre, profondément vécue par chacun, qu'elle corresponde ou non au sexe assigné à la naissance, y compris la conscience personnelle du corps (qui peut impliquer, si consentie librement, une modification de l'apparence ou des fonctions corporelles par des moyens médicaux, chirurgicaux ou autres) et d'autres expressions du genre. y compris l'habillement, le discours et les manières de se conduire. C'est en ce sens que Marie Joseph Bertini écrit que « les attitudes et les comportements inhérents au genre font l'objet d'un long apprentissage et sont donc susceptibles d'évoluer » (Bertini, 2009). Dans sa célèbre phrase, la philosophe américaine Judith Butler résume cela de la sorte : le genre est « une pratique d'improvisation qui se déploie à l'intérieur d'une scène de contrainte » (Butler, 2006). Si l'espace public est le théâtre de ces injonctions normatives, il est aussi l'endroit de nombreuses résistances, visibles (colleuses féministes, marche des fiertés) ou plus furtives (détourner le regard, hâter le pas).

QUATRE VILLES, QUATRE CONTEXTES

Quatre villes, quatre espaces distincts par leurs populations, leur urbanisme, leur densité, leur accessibilité. Quatre villes aux histoires différentes, aux attractivités variables, inscrites dans des aires urbaines plus ou moins importantes. Des villes et métropoles aux budgets nettement différents et des politiques qui dessinent des orientations parfois distinctes, parfois semblables. Quatre espaces urbains ou semi-urbains qui disent quelque chose du « bien-être » général de leurs habitantes, du « climat urbain » ressenti par les femmes et des déplacements qui en découlent.

Par l'observation des déplacements des femmes dans la ville à partir de grandes enquêtes quantitatives, nous faisons le pari d'une lecture des déplacements des femmes majoritaires et minoritaires, ou minorisées car les femmes sont toujours numériquement majoritaires dans les villes étudiées. Nous faisons aussi l'hypothèse de régularités, de répétitions dans les sentiments urbains ainsi exprimés. Nous nous donnons le droit d'être surpris. Travailler autour de données chiffrées permet aussi de cibler les endroits et les instants où poser notre regard durant nos observations consécutives au recueil des données quantitatives. Nous n'avons jamais pu observer tous les lieux, à toutes les heures du jour et de la nuit. Mais l'orientation donnée par les déclarations par questionnaire a quidé notre regard sur des places, des rues, des quartiers, ou parfois, loin des réponses spontanées, il ne se passait, en réalité, pas grand-chose - ou même rien du tout. D'autres fois, à l'inverse des prédictions des actrices et acteurs des politiques de la ville rencontrés, des spécificités dans les déplacements des femmes apparaissaient. D'autres fois encore, les représentations des actrices et acteurs locaux et les usages des habitantes se répondaient plus nettement. Sur le terrain comme dans l'écriture de cet article, nous avons donc testé qualitativement et quantitativement ce qui semblait attendu et ce qui s'imposait à nous comme résultats. L'étonnement et la répétition dans la lecture des résultats; les surgissements et les ronronnements dans l'usage de la ville; les prédictions et les surprises dans l'analyse: c'est toujours en oscillant que nous avons avancé.

Quatre villes pour lesquelles nous avons donc étudié les déplacements des femmes, de toutes les femmes, ainsi que les espaces dans lesquels elles se sentent à l'aise, anxieuses, sereines, détendues, stressées, traumatisées, etc. Nous avons également réalisé une analyse des événements survenus (insultes, agressions, discriminations uniques ou plurielles) et des contextes de déploiement de ces actes et de ces paroles, des réactions suscitées (chez les personnes concernées, chez les témoins comme chez les acteurs de l'interpellation, de l'agression). Ce premier tableau restitue quelques éléments sociodémographiques des quatre villes étudiées.

On observe là de nombreux éléments de distinction entre ces villes : leur taille et leur poids administratif, la part des étudiants et étudiantes dans ces espaces étudiés et les pyramides des âges qui en découlent, leur composition socioprofessionnelle, etc. Ces différences nous permettent de vérifier ce qui, dans des contextes variés, continue d'être des régularités.

Tableau 1 : Bordeaux, Limoges, Poitiers et Angoulême, quatre contextes particuliers

		Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Nombre d'habitants et habitantes des villes centres		250 000	135 000	129 000	43 000
Nombre d'habitants et habitantes de l'agglomération ou de la métropole		900 000	205 000	192 000	106 000
Densité (hab./kn	n²)	5 200	1 700	2 100	1 900
Pourcentage d'h de moins de 30 a	abitants et habitantes Ins	45 %	39 %	50 %	39 %
Pourcentage d'h de plus de 60 an	abitants et habitantes s	17 %	25 %	20 %	26 %
Nombre d'étudiants et étudiantes		92 000	18 000	27 000	5 300
Pourcentage d'habitants et habitantes célibataires		49 %	47 %	51 %	47 %
Pourcentage d'h sans enfant	Pourcentage d'habitants et habitantes sans enfant		52 %	58 %	48 %
Prix moyen à l'ac	Prix moyen à l'achat au mètre carré		1300€	1600€	1200€
Nombre de quartiers prioritaires* (nombre d'habitants et habitantes)		6 (26 000)	9 (26 000)	4 (16 500)	3 (8 500)
Taux de pauvrete	Taux de pauvreté		22 %	23 %	24 %
Taux de chômag	е	10 %	19 %	12 %	18 %
	Pourcentage d'ouvrières et employées parmi les actives		52 %	23 %	32 %
Pourcentage de femmes cadres parmi les actives		16 %	15 %	11 %	8 %
	Transports en commun	27 %	11 %	15 %	10 %
Moyens	Marche à pied	14 %	11 %	12 %	12 %
de locomotion pour se rendre	Vélos	11 %	2 %	4 %	3 %
au travail :	Véhicules motorisés	44 %	73 %	66 %	70 %
	Aucun	4 %	3 %	3 %	5 %

^{*} Note : Les « Quartiers Prioritaires de la Ville » sont des délimitations urbaines qui, en France, définissent des espaces dans lesquels se concentrent – notamment – un fort taux de pauvreté.

Source: Données INSEE (recensement de la population 2013 – RP2013), sauf statistiques relatives aux moyens de locomotion pour se rendre au travail, données INSEE (recensement de la population 2017 – RP2017)

Pour ces quatre villes, un même questionnaire, en trois parties, est proposé: les habitudes de déplacements; les événements survenus (sifflements, agressions, discriminations) et leurs contextes (présence de témoins, réactions, heure de l'événement, etc.); et le profil sociodémographique des répondantes. Le sexisme qui est ici discuté n'est pas spontanément apparent dans l'enquête. En effet, communiquer sur un questionnaire, en l'affichant comme une enquête sur le harcèlement ou les violences, nécessite un appareillage de soutien psycholo-

gique et engendre un biais méthodologique dans la polysémie du terme, que nous avons voulu éviter. De plus, l'intériorisation forte des phénomènes sexistes ne rend pas évidente leur mise en récit. Nous avons donc opté pour une interrogation du sexisme selon des modalités indirectes, en interrogeant les expériences dans la ville ou les freins ressentis lors de déplacements notamment. Nos recherches empruntent une méthode mixte d'investigation constituée de questionnaires et de *focus groups* prenant en considération les expériences rencontrées

au cours des douze derniers mois par les usagères des transports publics et de l'espace public des villes enquêtées. Pour poursuivre notre description méthodologique, ajoutons que les focus groups ont été réalisés à partir des contacts proposés par les répondantes aux questionnaires et qu'ils s'axaient sur les thématiques suivantes: femmes et espaces publics, femmes des quartiers prioritaires, aînées et espaces publics, santé, handicap et espaces publics et enfin minorités de genre et de sexualité et espaces publics. Au total ce sont plus de 10 000 femmes qui ont été interrogées sur une modalité d'étude comparable⁵. Toutes les femmes interrogées sont habitantes des villes (et non simplement usagères) et les questionnaires, administrés numériquement et en version papier, empruntent une méthode dite « par saturation », c'est-à-dire jusqu'à se situer au plus proche de la socio-démographie des villes en termes d'âges, de catégories socioprofessionnelles et de quartiers d'habitation.

L'une des questions posées portait sur les empêchements relatifs aux déplacements dans l'espace public. Ces éléments nous permettent de mettre en avant plusieurs faits saillants: la fréquence des agissements sexistes dans l'espace public et le ressenti urbain dégradé des femmes dans la ville. Comme le montre le tableau 2, peu importe les villes et leurs caractéristiques sociodémographiques, la part des femmes qui évite des espaces de peur du sexisme ou la part des femmes ne se sentant pas détendues dans ces mêmes espaces varie peu.

Tableau 2: Craintes dans les espaces urbains

	Bordeaux	Limoges	Poitiers*	Angoulême
Nombre de répondantes au questionnaire	5 218	3 022	1 128	720
Pourcentage de femmes se sentant sereines et détendues dans les transports et espaces publics	56 %	62 %	64 %	62 %
Part des faits subis dont la fréquence oscille entre 5 et 10 fois au cours des 12 derniers mois	31 %	29 %	34 %	29 %
Pourcentage de femmes ayant peur principalement la nuit (part des événements se déroulant la nuit)	64 % (18 %)	70 % (12 %)	73 % (13 %)	72 % (10 %)
Pourcentage de femmes évitant des espaces ou des transports par peur du sexisme	44 %	43 %	47 %	55 %

^{*} Note : Nous signalons que pour Poitiers, comme pour Angoulême, les espaces ruraux de la métropole ont été investigués.

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

Les conséquences sur la vie quotidienne des femmes ne se mesurent pas qu'en nombre de kilomètres parcourus sereinement. Elles prennent aussi la forme de silences et de soutiens vacillants. Comme le montre le tableau 3, parler des injures ou du harcèlement est non seulement une déclaration difficile à effectuer (du fait de la minimisation des faits et des phénomènes de honte, notamment), mais c'est aussi une action à double tranchant du fait des stigmatisations qui en découlent.

Tableau 3 : Parler des violences

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Pourcentage des répondantes ayant parlé des agressions subies	12 %	9 %	10 %	5 %

Source : Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016 ; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

⁵ Ces 10 000 femmes se répartissent sur plusieurs villes étudiées (Bordeaux, Limoges, Angoulême, Poitiers) et ont répondu au même questionnaire entre 2015 et 2019.

VIVRE LA VILLE ET VIVRE SON GENRE DANS DIFFÉRENTS CONTEXTES

Nous voudrions à présent insister sur ce que ces différents lieux d'étude nous permettent de dresser, en matière de paysage du sexisme, d'épreuves subies et d'émotions engendrées par ces dernières. Il s'agira pour nous de montrer les similitudes entre des contextes aux variables socio-démographiques non superposables, de même qu'il s'agira de souligner, dans une perspective intersectionnelle, les caractéristiques d'âges de ces violences.

4.1. DES FAITS (PRESQUE) IDENTIQUES DANS TOUS LES ESPACES

D'autres points permettent de comparer les régularités et les différences entre les espaces étudiés. Qu'ont vécu les femmes ayant répondu à nos questionnaires? Le tableau 4 donne à voir la répartition des réponses à la question « qu'avez-vous vécu (au cours des douze derniers mois)? »⁶.

Tableau 4: Faits subis: les formes du sexisme dans l'espace public

Formes de sexisme	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Regards insistants, présence envahissante, sifflements ou bruitages divers	25 %	22 %	25 %	49 %
Commentaires non désirés sur l'apparence	20 %	18 %	18 %	4 %
Contacts physiques non souhaités et/ou attouchements (mains aux fesses, dans les cheveux)	19 %	12 %	16 %	10 %
Insultes, menaces, commentaires injurieux	13 %	17 %	10 %	6 %
Masturbation, exhibitionnisme	5 %	4 %	2 %	3 %
Viols/tentatives de viols	1 cas	18 cas	5 cas	7 cas
Je n'ai jamais été confrontée à ce type de situation	18 %	27 %	29 %	28 %

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

Les faits subis (qui renvoient tous à des formes de sexisme) soulignent quatre aspects qui s'entrecroisent, et ce de façon commune à tous les territoires. Le premier relève de la banalisation des événements sexistes, qu'il s'agisse de propos, de regards, ou même d'agressions. La fréquence des propos et des gestes injurieux (disponibles dans le tableau 2) et le pourcentage relatif des femmes déclarant ne rien avoir vécu au cours des douze derniers mois en sont la preuve. Aussi, devons-nous préciser qu'un grand nombre de répondantes déclarant ne rien avoir subi se rétractent ou modifient leurs propos en *focus groups* ou lors des

entretiens, lorsqu'elles apprennent notamment que peuvent être définis comme « sexistes » des propos ou certains gestes. On observe alors que la banalisation dont nous parlions s'inscrit également comme une forte violence symbolique par les victimes des faits subis.

Le second phénomène concerne le relativisme qui en découle : le sexisme façonne l'expérience urbaine au même titre que d'autres insécurités. Toutefois, le sexisme n'est pas un aspect propre de la ville : comme il constitue un *continuum* avec les autres espaces privés ou professionnels, il

⁶ Cette question était fermée et permettait plusieurs réponses que nous regroupons ici selon leur gravité juridique.

augmente la pesanteur des normes qui agissent à l'encontre des femmes. Alors, nous retrouvons des *verbatims* en marge du questionnaire, renvoyant explicitement au relativisme ou au fatalisme à faire face au sexisme: « pourquoi lutter contre alors que ça a toujours été comme ça », « ce n'est pas si grave que ça, on peut faire abstraction ». La confrontation entre la quantification massive de l'expérience sexiste et son relativisme est ici particulièrement saillante.

Un troisième aspect met en lumière les lieux et les heures du harcèlement sexiste :

la nuit, les espaces où les hommes stagnent, les nœuds d'échanges urbains, les espaces festifs, peu éclairés sont fréquemment pointés du doigt. Toute la ville, à toute heure, ne déclenche pas les mêmes émotions (cf. tableau 2).

Nous pourrions faire la liste des profils de femmes, trouver des variations, parfois même très significatives, dans la confrontation avec le sexisme. Mais toutes sont touchées. Toutes n'en ont peut-être pas pleinement conscience mais, comme le souligne l'encadré 1, toutes en sont soit victimes, soit potentiellement victimes.

Encadré 1: Retour sur un focus group

Au début de la séance, toutes les participantes se présentent et certaines débutent d'emblée la description d'un « fait » qu'elles jugent sexiste et qu'elles ont récemment subi dans l'espace public. Comme pour d'autres focus groups, il y a toujours des femmes qui déclarent que, les concernant, « rien de tel n'est arrivé ». Puis, au fur et à mesure des échanges, des éléments leur reviennent et des paroles se délient. Cela peut renvoyer à l'adolescence comme c'est le cas pour Monique⁷ : « Oui oui, moi aussi quand j'étais jeune j'ai

rencontré des exhibitionnistes. Je m'en souviens maintenant, dans le parc en allant au lycée ». Cela peut renvoyer à des événements plus récents que d'autres participantes n'avaient pas interprété comme étant du sexisme. C'est le cas de Danielle : « Ha oui, si ça aussi ça vous intéresse, évidemment, moi aussi j'ai été sifflée dans la rue! ». Enfin, cela peut faire référence à des événements plus traumatisants, dont le témoignage est rendu possible, et bien mieux accueilli, dans un groupe bienveillant et à l'écoute⁸.

Des regards insistants, des présences envahissantes, des sifflements, des bruitages divers, souvent à caractère sexuel, des interpellations appuyées, lourdes, indiscrètes ou des commentaires non désirés sur l'apparence sont le lot quotidien de l'ambiance sonore de la ville des femmes, et a fortiori encore plus des jeunes femmes. des étudiantes. Les témoignages et les descriptions laissés sur internet dans notre questionnaire sont innombrables : « Durant un trajet, assez long en plus, un homme a passé tout son temps les yeux dans mon décolleté. Il n'a même pas cligné des yeux ». Au-delà des mots, les contacts sont parfois physiques, non souhaités. Ils prennent la forme d'effleurements plus ou moins insistants, d'attouchements, de frôlements, de

frottements même. Si les mots sont des actes, les contacts non désirés touchent le corps d'une autre façon, en se mêlant quelquefois à des commentaires, des injures, des propos à caractère sexuel. Là encore, les témoignages glanés lors de nos enquêtes sont nombreux : « Tu connais les heures où les mecs se collent à toi dans le tram ou dans le bus et en profitent, mais t'as pas le choix, c'est le seul moyen que t'as pour aller à la fac! »

Si l'on poursuit notre conversion des témoignages en actes juridiquement pénalisables, on trouve également des scènes de masturbations, d'exhibitionnisme. Tous les lieux de la ville et toutes les heures ne sont pas propices à ce type d'actes, mais toutes

⁷ Tous les prénoms ont été changés.

Les focus groups dont nous parlons durent en moyenne deux heures. Souvent, les discussions informelles du début et de fin font largement déborder le temps imparti. Tous les focus groups sont organisés autour de quelque chose à boire et à manger, que les participantes apportent parfois elles-mêmes, créant ainsi des échanges moins corsetés.

les villes connaissent cette problématique, dans des lieux identifiés, puis éclairés, ce qui fait se déplacer la question, sans réellement l'effacer : « Quand j'étais plus jeune un mec s'est masturbé devant ma voiture. J'étais tellement tétanisé que je n'ai rien dit. Il me regardait et il a eu le temps de se finir. J'ai démarré ma voiture, toujours sous le choc ».

Malheureusement, nos enquêtes enregistrent aussi des témoignages de viols et de menaces de viol. La taille des villes et leur composition sociodémographique semblent toutefois influencer légèrement la répartition de ces données. Cette comparaison de résultats nous permet de soulianer les différences entre les arandes villes et les villes moyennes étudiées. En effet, comme nous allons le voir, plus les villes offrent des activités nocturnes (boîtes de nuit, restaurants), plus la menace de la nuit semble forte; de même, plus les villes sont étudiantes, plus la part des femmes avant vécu du sexisme augmente (du fait de la plus grande présence des jeunes femmes dans l'espace public). Mais quelles hypothèses pouvons-nous faire pour expliquer par exemple le doublement des regards insistants entre Bordeaux et Angoulême (25 % contre 49 %) ou la différence importante entre les femmes n'ayant rien subi au cours des douze derniers mois dans ces deux mêmes villes (28 % contre 18 %)? Plusieurs facteurs doivent être pris en considération. Tout d'abord, les villes ayant moins d'étudiantes comptent moins de femmes se déclarant victimes. Il y a donc un effet « attractivité de la ville » et un effet « pyramide des âges » très fort dans la répartition des actes sexistes dans ces espaces étudiés. Mais cela ne signifie pas qu'il ne s'y passe pas quelque chose partout! On peut toutefois émettre l'hypothèse que la plus faible visibilité des interfaces associatives dans les villes moyennes invisibilise certaines réponses et a pour effet de peut-être moins favoriser la prise de conscience ou la prise de parole. Ce sont en tout cas des pistes à investiguer. La vie nocturne, plus ou moins forte, tend à expliquer également ces chiffres ainsi que les modes de déplacements dans la ville : la voiture en journée est un mode de déplacement moins soumis aux interpellations sexistes que le bus la nuit. Nous pourrions enfin faire l'hypothèse que dans certaines villes, il s'opère un déplacement de la question du sexisme vers d'autres questions jugées plus importantes comme les inégalités, les discriminations ou les difficultés de mobilité. La topographie de certaines villes ou le poids de quartiers paupérisés dans la ville ont, nous le verrons, eux aussi tendance à transformer les réponses enregistrées. La régularité quant à elle reste la même : une grande majorité de femmes subit le sexisme, quelles que soient ses formes, quelles que soient ses expressions. La ville, à l'image de la société, est un théâtre du sexisme.

4.2. LES CONSÉQUENCES DU SEXISME : LES ÉMOTIONS DES USAGES URBAINS

Si nous avons parlé de nombreuses fois des victimes, quelques points méritent d'être soulignés. Le mot même de « victime » interroge car les victimes ne se reconnaissent pas toutes sous le vocabulaire de « victime ». Certaines relativisent même ce statut du fait de l'habitude de propos sexistes par exemple. D'autres refusent plus nettement encore la dimension « victimaire » de la démarche de plainte ou le recours au statut de victime pour des raisons similaires. Bref. les victimes ne se disent pas toutes victimes, y compris face à un même acte. La répétition des faits aura tendance à augmenter le non-recours au statut de victime et se reconnaître victime s'oppose parfois à une stratégie « d'empowerment », de reconstruction. Il existe aussi selon les témoignages un temps de latence entre le fait subi et sa mise en mots : la victime est parfois la dernière à reconnaître l'acte dont elle a été victime. Ceci ne retire en rien le caractère éprouvant des événements sexistes qui « angoissent », « énervent », « apeurent » les victimes. Être victime, se sentir victime, être reconnue ou demander

la reconnaissance du statut de victime sont des processus toujours ambivalents.

De nombreuses recherches ont été menées sur les effets traumatiques des violences et des discriminations envers les femmes. Dans nos entretiens, deux phénomènes peuvent être mis en avant. Le premier relève de la reviviscence de l'événement traumatique. Des souvenirs répétitifs et envahissants perturbent la femme victime d'agressions sexistes. L'exemple le plus fréquent est celui d'un lieu. d'une voix. d'une situation. d'une odeur, qui rappelle l'événement. Dans ce cadre-là, on peut imaginer à quel point le fait que les violences se perpétuent sur un trajet quotidien peut être traumatisant. Le second phénomène relève de l'évitement : dans cette seconde forme, la personne se détache d'autrui, évite de parler, de penser à l'événement. Elle tente d'éviter toutes les activités et les lieux qui lui rappellent l'événement. Évitement et reviviscence créent des ruptures vis-à-vis d'une citoyenneté banale, non discriminée ou non menacée. Ces ruptures sont de trois ordres : des ruptures territoriales (des lieux, des espaces évités), des ruptures relationnelles consécutives aux lieux évités (bars, restaurants, places) et des ruptures sensorielles (ne plus parler ou regarder les gens qui passent, faire semblant de téléphoner ou écouter de la musique). Si notre enquête par questionnaire ne permet pas de penser l'impact des violences en termes de risques post-traumatigues, les femmes ont pu verbaliser un certain nombre d'émotions (voir le tableau 5). À défaut de bien distinguer ce qui relève de la reviviscence et des conséquences psychiques de ces événements (peut-être est-ce là une limite de l'approche sociologique et non psychologique de ces violences), un recours à la sociologie des émotions nous renseigne sur les sentiments qui découlent de ces sexismes urbains.

Tableau 5: Les émotions du sexisme (tous faits confondus)*

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Colère	42 %	42 %	43 %	48 %
Gêne et agacement	42 %	44 %	39 %	38 %
Honte et culpabilité	11 %	9 %	10 %	9 %
Impuissance, fragilité	1%	1%	1%	1%
Dégoût, impureté	1%	1%	1%	1%
Indifférence	3 %	3 %	6 %	3 %

^{*} Note : Le tableau présente un recodage des réponses fournies par les répondantes à une question ouverte formulée ainsi : « lors de l'événement, qu'avez-vous ressenti ? ».

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

4.3. L'ÂGE DU SEXISME URBAIN

On remarquera que, sur l'ensemble des villes enquêtées, les oscillations entre les réponses sont faibles et l'ordre des réponses peu modifié. Évidemment, le chiffre des femmes qui se sentent honteuses et coupables de ce qui leur est arrivé ne peut qu'interpeller. Nous aurions fait l'hypothèse

que les mouvements comme #MeToo auraient fait diminuer ce sentiment chez certaines femmes (les enquêtes d'Angoulême et Poitiers ayant été réalisées pendant et après ces prises de parole), mais il n'en fut rien. C'est ailleurs qu'il faudra observer une modification: chez les étudiantes et les jeunes femmes, les agressions donnent bien plus souvent lieu à des témoignages et des demandes d'aide par

internet (via des forums, Facebook ou Twitter). Un croisement des données entre les âges des répondantes et les réponses relatives au fait de témoigner montrent que la mise en récit sur les réseaux sociaux, les témoignages publics ou les demandes d'aides amicales sont plus nombreux chez

les jeunes filles que chez leurs aînées. Si l'on peut aisément mettre cela sur le compte de l'utilisation des réseaux sociaux, on pourrait tout aussi bien notifier que les mouvements #MeToo ou #balancetonporc ont particulièrement marqué la jeunesse (voir le tableau 6).

Tableau 6: Parler des violences selon l'âge

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Pourcentage des répondantes ayant parlé des agressions subies au cours des 12 derniers mois	12 %	9 %	10 %	5 %
Parmi les moins de 25 ans	16 %	10 %	12 %	7 %
Parmi les 25 à 50 ans	12 %	10 %	10 %	5 %
Parmi les plus de 50 ans	5 %	3 %	5 %	3 %

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

Nous pourrions tout aussi bien mettre en avant la fréquence des événements sexistes subis par les plus jeunes et ainsi faire l'hypothèse d'une sensibilité par l'expérience sexiste (voir le tableau 7). En effet, la question des jeunes femmes et des étu-

diantes dans les chiffres, comme dans les témoignages, nous interpelle. La fréquence avec laquelle ces dernières sont harcelées est nettement plus importante que dans le reste de la population interrogée.

Tableau 7 : Fréquence du harcèlement selon l'âge

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Fréquence au cours des 12 derniers mois	Moins de 18 ans	18 à 25 ans	Moyenne des répondantes dans les quatre villes décrites	
Une fois	5 %	2 %	19 %	
Entre 2 et 5 fois	21 %	17 %	51 %	
Entre 6 et 9 fois	51 %	47 %	14 %	
Dix fois et plus	23 %	34 %	16 %	

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

Les vagues de témoignages sur les réseaux sociaux (#MeToo ou #balancetonporc) donnent alors une indication non seulement de la capacité des victimes à témoigner, à s'insurger, mais aussi de la capacité des témoins à réagir et à soutenir les victimes. Si cette perspective n'est à ce stade qu'une hypothèse, le rôle des témoins dans ce nouvel environnement médiatique mérite une

attention particulière. À cet égard, il est à noter que si l'immense majorité des témoins ne réagit pas lors d'actes ou de propos sexistes ou discriminatoires (et ce peu importe les villes), des réponses de type « j'ai senti un soutien dans leur regard » méritent de travailler ce qui inaugure une intervention des témoins : peut-être l'inaction des témoins n'est-elle pas une fatalité.

4.4. ÉTUDIER DES VARIATIONS, DÉFENDRE UNE LECTURE INTERSECTIONNELLE

Lire la question du genre dans la ville sans prendre garde aux nuances que cela impose, en matière d'âge notamment, mais aussi d'identité, de critères de discriminations croisés ou bien encore de classe sociale, rendrait toute cette analyse lacunaire.

Trois groupes de femmes apparaissent fréquemment dans le questionnaire, en matière de survictimation : les femmes en surpoids, les femmes trans et les femmes victimes de racisme. Qu'il s'agisse des questions ouvertes de notre questionnaire ou bien des entretiens réalisés en focus group, ces figures attirent notre attention par le nombre important de faits relevés et l'intensité de ces mêmes faits. C'est très certainement du côté de la perception sociale d'un « débord » des corps qu'il faut regarder pour comprendre la manière dont les transgressions qu'ils véhiculent provoquent la violence. En marge de ces émotions véhiculées par ces figures, on retrouve aussi parfois des réactions de dégoût (crachats, etc.) et de suspicions (Liotard, 2000), caractéristiques d'un rejet massif et violent. Et l'on retrouve dans chacune de ces transaressions l'idée d'une « bonne » féminité rendant toute autre forme de corps à ce point suspecte qu'elle en devient répréhensible. La police de genre, ce système de contrôle limitant ou interdisant la transgression qui recoupe parfois l'homophobie et la transphobie, le dégoût des corps gros (Carof, 2021; Toulze, 2018) sont scientifiquement peu documentés, mais apparaissent fréquemment dans l'enquête. La police de genre et les questions de poids se rejoignent en ce sens qu'elles marquent, sur le corps féminin, un stigmate du côté du désirable, de l'attirance, de la mode et de la disponibilité pour les hommes.

Du point de vue des effets, la fréquence des agressions et harcèlements sexistes marque l'expérience urbaine et les relations qui s'y déploient par une insécurité constante. La récurrence du harcèlement rend aussi obligatoire la mise en place de stratégies par les victimes - et par la plupart des femmes qui le sont potentiellement - face à ce sexisme. Les entretiens réalisés donnent une triple indication du phénomène. Premièrement, ils insistent là encore sur la banalisation des faits, y compris lorsque ces derniers sont bien perçus par les témoins. « Ça arrive tout le temps, c'est pour ça qu'on ne le remarque même plus! » (étudiante de 24 ans). Il en découle, deuxièmement, comme nous avons déià pu le constater, un certain relativisme des victimes du fait même de la quotidienneté des faits. « Ce n'est pas méchant » (lycéenne de 17 ans). Mais ce qui frappe, c'est aussi le sentiment d'une impunité des auteurs. « À quoi ça sert que je porte plainte? Même la police ne nous écoute pas » (jeune femme de 25 ans).

La réponse à la question de l'ambiance urbaine (« comment trouvez-vous l'ambiance lors de vos déplacements en ville? ») montre aussi une différence forte entre les classes sociales (tableau 8). Si nous comparons leur appréciation de la ville, les femmes ouvrières ou employées sont, à Bordeaux par exemple, 74 % à trouver l'ambiance urbaine mauvaise ou très mauvaise contre 12 % des femmes cadres.

Tableau 8 : Classes sociales et climat urbain

	Bordeaux	Limoges	Poitiers	Angoulême
Pourcentage de cadres et professions intellectuelles supérieures (trouvant la ville agréable)	24 %	26 %	28 %	24 %
	(88 %)	(82 %)	(82 %)	(76 %)
Pourcentage d'ouvrières et d'employées	32 %	44 %	36 %	54 %
(trouvant la ville agréable)	(26 %)	(27 %)	(24 %)	(26 %)

Source: Enquêtes femmes et déplacements (Alessandrin et al., 2016; Dagorn et Alessandrin, 2016-2018)

Plusieurs explications peuvent être développées pour ces chiffres. Premièrement, les femmes ouvrières utilisent davantage les parcs relais, les parkings en périphérie de villes, les espaces d'échanges de modes de transports, du fait de leur éloignement du centre, et donc du fait du prix de l'immobilier au centre-ville. Or, ce sont des espaces que les femmes appréhendent particulièrement. Les témoignages et les chiffres le montrent : les femmes qui utilisent ces parkings relais ont des chaînes de déplacements dans la ville qui sont marquées par ce lieu, jugé anxiogène, stressant, souvent mal éclairé, etc. Les femmes ouvrières sont aussi plus souvent seules dans leurs déplacements, du fait d'horaires atypiques de travail et parce qu'elles utilisent plus la voiture pour se déplacer, elles sont également plus seules pour se rendre du véhicule au lieu de destination. Résultat : elles sont plus isolées lors des interpellations sexistes (91 % contre 83 % pour les autres femmes). Ce faisant, elles appréhendent beaucoup plus la ville que les autres. Elles sont moins nombreuses à vivre en ville et y ont donc moins d'habitudes quotidiennes, familières, rassurantes ou oisives, marquées des déambulations et d'une habitude des corps urbains. Se sentir chez soi en ville est un sentiment qui leur est parfois plus étranger, du fait d'une familiarité moindre avec les lieux et leurs usages que les femmes cadres qui témoignent plus souvent d'instants « en terrasse », « à faire les boutiques » ou tout simplement « ne

rien faire ». Elles disposent pareillement de moins de moyens financiers pour sécuriser leurs parcours (se garer directement au centre-ville, prendre le taxi, etc.). Enfin, elles sont plus stigmatisées que les autres (surpoids, éléments de racisation, etc.) et supportent donc davantage de discriminations. Avec des déplacements plus contraints (éloignement, horaires atypiques, etc.), elles n'amoindrissent pas ce ressenti urbain par l'utilisation des loisirs de la ville.

D'autres populations auraient très bien pu mettre en lumière l'importance d'une lecture intersectionnelle des usages des femmes et des minorités de genre dans la ville. Les personnes LGBT (lesbienne, gay, bisexuel ou transgenre) nourrissent à l'égard de la ville un ressentiment très proche de celui des femmes (hétérosexuelles et cisgenres⁹). Ainsi, dans une enquête aux méthodologies similaires (quantitative et qualitative), et réalisée dans la ville de Bordeaux en 2018, il apparaît que les personnes LGBT subissent, en moyenne, des brimades, menaces, coups et injures LGBTphobes pour 83 % d'entre elles au cours des douze derniers mois (Alessandrin et Dagorn, 2020). Des chiffres très semblables aux données précitées, qui indiquent que le geste de la mise à l'écart. de la violence et de la stigmatisation n'est pas d'un seul tenant et dépend notamment des ressources disponibles pour y faire face et des profils des victimes.

⁹ Cisgenre : personne pour qui l'identité de genre correspond au sexe assigné à la naissance.

CONCLUSION

Ces réalités multiples ne sont pas figées. Par des volontés politiques, citovennes, militantes et médiatiques, les choses peuvent bouger en faveur des victimes. Entre le début de nos premières enquêtes en 2015 et aujourd'hui, #MeToo et #balancetonporc ont permis notamment de diminuer la violence symbolique reposant sur les victimes. Au vu des témoignages, elles ne sont pas seules à subir le sexisme. Pour exemple, les étudiantes dénoncent massivement plus les violences sexistes et sexuelles aujourd'hui qu'il y a encore quelques années (Albenga et Dagorn, 2019). La conscientisation des faits, l'organisation des victimes en réseaux et l'interpellation des témoins modifient l'approche de ces questions.

Mais ce mouvement mondial n'a pas perfusé tous les milieux. Les femmes interrogées dans les QPV – Quartiers Prioritaires de la Ville – et les femmes ouvrières ne se sentent pas concernées par le mouvement #MeToo, qui peine à sortir d'un certain milieu socioculturel. En raison d'un quotidien rythmé sur le travail et de longs déplacements, ces dernières se rendent peu dans les centres urbains, et encore moins pour des raisons liées aux loisirs. De plus, les revendications (légitimes) des femmes appartenant au milieu cinématographique et/ou féministe les éloignent encore davantage de leur réalité quotidienne. Il est donc à souligner l'inégale répartition des modalités de résistance et de médiatisation entre les groupes sociaux.

D'autre part, une autre question émerge : si certaines victimes dénoncent et résistent, qu'en est-il des témoins et des auteurs? En effet, si les témoins semblent plus sensibilisés qu'auparavant, ils restent toutefois majoritairement inactifs lors des événements sexistes ou discriminatoires qui se déploient lors des déplacements et dans l'espace public. De même, les auteurs restent, au vu des témoignages, tout aussi nombreux, sans que la pression normative de la sanction n'ait d'effets sur eux. La poursuite et l'accentuation de politiques incitatives en la matière donneront, on l'espère, des résultats plus significatifs.

BIBLIOGRAPHIE

À'Urba, (2011) L'usage de la ville par le genre [rapport en ligne].

Albenga, V., et Dagorn, J. (2019), « Après #MeToo : Réappropriation de la sororité et résistances pratiques d'étudiantes françaises », *Mouvements*, 99, 3, pp. 75-84.

Alessandrin, A. et Dagorn, J. (2016) « L'expérience urbaine des discriminations », Les cahiers de la LCD, 1(1), pp. 17-33.

Alessandrin, A. et Dagorn, J. (2018) « Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville », *Enfances Familles Générations*, 30, mis en ligne le 17 août 2018, consulté le 16 avril 2021. URL : http://journals.openedition.org/efg/2725

Alessandrin, A. et Dagorn, J. (2020) *Le rôle de la ville dans la lutte contre les discriminations*, MSHA, Bordeaux.

Alessandrin, A., Dagorn, J., Franquet L. (2016) « Femmes et déplacements », rapport de l'observatoire bordelais de l'égalité.

Alessandrin, A., Dagorn, J., et Franquet, L. (2017) « La nuit, tous les déplacements des femmes sont gris », *CAMBO*, 8, pp. 81-82.

Alessandrin, A. et Esteve-Bellebeau, B. (2014) *Genre: l'essentiel pour comprendre*, Des ailes sur un tracteur, Paris.

Amsellem-Mainguy, Y. (2021) Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural, Presses de Sciences Po, Paris.

Bard, C. (2004) Le genre des territoires, PUA, Angers.

Bertini, M.-J. (2009) *Ni d'Ève ni d'Adam. Défaire la différence des sexes.* Éditions Max Milo, Paris.

Biarrotte, L. (2017) « Féminismes et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112, pp. 26-35.

Bastiat, B. (2004) « Le mouvement des femmes et l'accès à l'« espace public » des années 1970 aux années 1990 : exemples français, suisses et irlandais » In : Denèfle S. (Ed), *Femmes et villes*, Presses Universitaires François Rabelais. Tours.

Blidon, M. (2017) « Genre et ville, une réflexion à poursuivre », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112, pp. 6-15.

Butler, J. (2006) Défaire le genre, Editions Amsterdam, Paris.

Carof, S. (2021) Sociologie d'une discrimination invisible, EMSH, Paris.

Chappe, V.-A. (2020) « Sentiment de discrimination », In : Tharaud D. (Ed.) *Dictionnaire juridique de l'égalité et de la non-discrimination*, L'Harmattan, pp. 338-339.

Dagorn J. et Alessandrin, A. (2016-2018), « Femmes et déplacements », rapports ARESVI.

Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2017) « Femmes et espaces publics », *Hommes et Libertés*, 177, pp : 43-49.

Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2018a) « Les femmes et leurs déplacements : l'indice de climat urbain », Fondation Jean Jaures [en ligne].

Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2018b) « Femmes et déplacements : une analyse intersectionnelle », in : Navarra M. et Ubbiali, G. (Eds.) *Le genre dans l'espace public. Quelle place pour les femmes ?*, L'Harmattan, pp. 173-195.

Dayer, C. (2014) Sous les pavés le genre, Editions de l'Aube, La Tours d'Aiques.

Delphy, C. (2011) « Trente ans de Nouvelles Questions Féministes », *Nouvelles Questions Féministes*, 30(2), pp. 4-22.

Denèfle, S. (2004) Femmes et villes, PUFB, Tours.

Dubet, F. (2016) *Ce qui nous unit. Discriminations, égalité et reconnaissance,* Le Seuil, Paris.

FNAUT (2017) Harcèlement sexiste dans les transports routiers et les pôles d'échanges multimodaux, [rapport en ligne]

FNAUT (2016) Étude sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles faites aux femmes dans les transports publics, [rapport en ligne]

Gayet-Viaud, C. et Mischa, D. (2021) « Le problème public du harcèlement de rue : dynamiques de publicisation et de pénalisation d'une cause féministe », *Déviance et Société*, 45(1), pp. 7-23.

Gourarier, M. (2017) « Alpha mâle, Séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes? [*] », *Chimères*, 92(2), pp. 175-178.

Heritier, F. (1996) *Masculin, Féminin. La pensée de la différence*, O. Jacob, Paris.

HCEFH (2015) Avis relatif au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports en commun, [rapport en ligne]

Husson, A.-C. (2014) « Police de genre », In : Alessandrin A. et Esteve-Bellebeau B. (Eds.) *Genre : l'essentiel pour comprendre*, Des ailes sur un tracteur, Paris, pp. 51-53.

Jaunait, A. et Chauvin, S. (2013) « Intersectionnalité », In: Achin C. (Ed.) *Dictionnaire. Genre et science politique. Concepts, objets, problèmes.* Presses de Sciences Po, Paris, pp. 286-297.

Lapalud, P. et Blache, C. (2019) « Le genre la nuit. Espace sensible », *L'Observatoire*, 53(1), pp. 25-28.

Lapalud, P., Blache, C. et Roussel-Richard, L. (2016) « Le droit à la flânerie. Genre et Ville », *Les cahiers de la LCD*, 1(1), pp. 34-57.

Laplantine, F. (2005) Le social et le sensible, introduction à une anthropologie modale, Téraèdre, coll. "L'anthropologie au coin de la rue".

Lieber, M. (2008) *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question,* Presses de Sciences po., Paris.

Liotard, P. (2000) « Fictions de l'étranger : le corps soupçonné », *Quasimodo*, n.6 [en ligne]

Luxembourg, C., Faure, E. et Hernandez-Gonzalez E. (2016) *La ville : quel genre ?* Temps des cerises, Montreuil.

Luxembourg, C. et Messaoudi, D. (2017) « Genre et politiques urbaines » (Ed.) *Géocarrefour* [en ligne]

Maurin, M. (2017) « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112, pp. 138-149.

Nicaise, S. (2017) « Stigmatisation et pratiques urbaines. Une expérience partagée par des femmes homosexuelles dans les espaces publics », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 112, pp. 72-85.

Pavard, B., Rochefort, F. et Zancarini-Fournel, M. (2020) *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours.* La Découverte. Paris.

Perrot, M. (1997), « Le genre de la ville », Communications, 65(1), pp. 149-163.

Toulze, M. (2018) « Représentations de l'obésité et corps de l'obèse », In : Meidani A. et Alessandrin A. (Eds.) *Parcours de santé / Parcours de genre*, PUM, Toulouse, pp. 149-166.

RAPPELS À L'ORDRE SEXUÉ DANS L'ESPACE PUBLIC: PERSPECTIVE INTERSECTIONNELLE SUR LES VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

Julien Debonneville¹ Marylène Lieber²,

Maître-assistant, Institut des études genre, Université de Genève, julien.debonneville@unige.ch

² Professeure ordinaire, Institut des études genre, Université de Genève, marylene.lieber@unige.ch

RÉSUMÉ

Cet article propose d'étudier les manifestations des violences envers les femmes dans l'espace public à partir d'une perspective intersectionnelle. Pour ce faire, il interrogera comment l'accès et les usages de l'espace public sont structurés par différents rapports de pouvoir. Sur la base d'une enquête sociologique fondée sur des focus groups consacrés aux représentations de l'espace public de 80 femmes à Genève, cet article pointera les multiples frontières sociales et symboliques qui contribuent à fabriquer un ordre sexué, mais aussi social et racial, dans la ville. En outre, cet article rendra visible la facon dont cet ordre sexué se manifeste à partir de pratiques discursives et symboliques, d'agressions physiques et sexuelles, de violences lesbophobes et transphobes et de violences racistes.

Mots-clés: espace public, intersectionnalité, violences de genre, usages sociaux de la ville, hétéronormativité, islamophobie

ABSTRACT

This article aims to study the expressions of violence against women in public spaces from an intersectional perspective. By doing so, it questions how the access and use of public space are structured by different power relations. On the basis of a sociological survey based on focus groups with 80 women in Geneva, this article describes the multiple social and symbolic boundaries that contribute to a sexual, but also social and racial order of the city. Moreover, this research highlights how this sexual order is expressed through discursive and symbolic practices, physical and sexual aggression, lesbophobic and transphobic violence, and racist violence.

Keywords: public space, intersectionality, violence, social construction of the city, heteronormativity, islamophobia

Remerciements

Cette recherche a été financée et mandatée par le Service de l'Agenda 21 de la Ville de Genève. Elle a été conduite par Marylène Lieber, Rébécca Cardelli, Caroline Dayer et Julien Debonneville, chercheur et chercheuses à l'Institut des études genre de l'Université de Genève au moment de l'enquête. Les auteur et auteure remercient tout particulièrement Héloïse Roman et Chloé Berthet du Pôle Egalité-Diversité du Service de l'Agenda 21 pour leur soutien et leur engagement lors de cette recherche.

INTRODUCTION

« Cina femmes violemment tabassées en Vieille-Ville »3. Dans la nuit du 8 août 2018, une agression physique de cinq femmes par cinq hommes à la sortie d'une boîte de nuit dans un quartier bourgeois de Genève profondément choqué l'opinion publique et mobilisé une grande partie de la classe politique. De ce tragique événement jusqu'au procès des agresseurs l'année suivante, un cadrage médiatique autour de la brutalité de l'agression et la gravité des blessures infligées a dominé l'actualité, réitérant un discours hégémonique sur l'insécurité nocturne dans l'espace public pour les jeunes femmes (Koskela, 1999). Si ce cadrage médiatique a le mérite de rappeler que l'espace public constitue toujours une menace pour les femmes (Goffman, 1974; Pan et Kosicki, 1993), ce récit participe dans le même temps à renforcer une représentation particulière des violences envers certaines femmes, invisibilisant la grande variété des violences de genre que vivent les femmes au quotidien (Lieber, 2008).

Dans la veine des recherches sur les violences de genre dans l'espace public et les villes inclusives (Hancock et al., 2017; Hancock et Lieber, 2017; Huning, 2013; Lieber, 2008; Luxembourg, 2017; Massey, 1994; Pain, 1997; Sandberg et Rönnblom, 2016), cet article propose d'étudier le large éventail de manifestations des violences envers les femmes dans l'espace public à partir d'une perspective intersectionnelle4 afin de rendre compte des diverses logiques sociales qui structurent ce phénomène. Pour ce faire, afin de mettre en exerque les multiples expériences situées qu'en ont les femmes, il interrogera comment l'accès et les usages de l'espace public sont structurés par différents rapports de pouvoir, qui fonctionnent comme autant de rappels à l'ordre sexué et participent à la réaffirmation de la dimension masculine des espaces publics.

Sur la base d'une enquête qualitative à partir de *focus groups*, menés entre octobre et

décembre 2019 avec 80 femmes résidant à Genève, cette recherche rend compte des multiples façons dont ces divers rappels à l'ordre sexué, au sens des normes sociales genrées et hétéronormées, se manifestent. que ce soit en termes de pratiques discursives et symboliques, d'agressions physiques et sexuelles ou encore de violences lesbophobes et transphobes, racistes et islamophobes. À travers l'analyse de ces rappels à l'ordre, nous verrons comment se mouvoir et apparaître légitime dans l'espace public revêtent différentes réalités pour ces femmes, en raison de la grande variété de leurs positions sociales et de leurs ressources. Cet article permettra dès lors de décentrer le regard vers les différents usages féminins de l'espace public afin d'entrevoir une autre ville dans laquelle les femmes occupent une place centrale, malgré les rappels à l'ordre sexué auxquels elles font régulièrement face. Penser l'espace public dans une perspective intersectionnelle rendra par conséquent visibles les différentes discriminations qui forgent le rapport à l'espace public des femmes, tout en rendant compte des ambivalences et des tensions qui invitent à appréhender les usages de l'espace public dans leur pluralité.

La section 2 de cet article reviendra sur le dispositif de l'enquête en présentant les choix méthodologiques opérés pour constituer les focus groups. La section 3 développera les jalons théoriques de l'article autour des violences de genre, des rapports de pouvoir, et de l'espace public. La section 4 présentera les résultats empiriques de la recherche en décrivant tout d'abord les rappels à l'ordre sexué dans l'espace public, puis comment ces derniers produisent également des formes de sexisme, de lesbophobie et d'islamophobie. En quise de conclusion, cette réflexion sur l'intersectionnalité des rapports de pouvoir et des violences dans l'espace public sera prolongée à la lueur des pratiques de résistance à cet ordre sexué déployées par ces femmes.

³ Tribune de Genève (quotidien suisse): https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/bagarre-plusieurs-blesses-vieilleville/story/11112301, consulté le 10 mai 2021.

Voir encadré 1

DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche, menée entre 2019 et 2020 par quatre chercheur et chercheuses de l'Université de Genève (Lieber et al., 2020), a été initiée sur un mandat du Service de l'Agenda 21 de la Ville de Genève dans le cadre de son plan d'action « Objectif zéro sexisme dans ma ville »5. Elle s'est organisée autour de douze⁶ focus groups (Baribeau, 2010), qui ont été menés avec 80 femmes habitant divers quartiers genevois et possédant divers profils sociodémographiques afin de rendre compte des multiples accès et usages de la ville, diurnes et nocturnes, mais surtout les lieux qu'elles fréquentent, qu'elles évitent, et les contraintes auxquelles elles sont confrontées. Les focus groups étaient filmés et enregistrés. Leur taille a varié entre trois et douze personnes. Les sessions ont duré en moyenne de 1h30 à 2h30. Ils ont été organisés sur une base volontaire, à la suite d'annonces diffusées par différents canaux (affiches, flyers, réseaux sociaux, listes de diffusion, etc.) via la Ville de Genève, l'Université, la Commission de Coordination de quartiers, les maisons de quartiers ou des associations locales. Cette méthode a permis d'effectuer des comparaisons intergroupes, afin de saisir les points communs et les points divergents entre les différents focus groups. Elle a ainsi constitué une opportunité pour placer l'expérience des usagères au centre de la démarche scientifique en ce sens qu'elle accorde de l'importance et du crédit à la parole des personnes et à leur expérience personnelle du quotidien (Baker et Hinton, 1999).

La composition des groupes s'est faite à partir de la sélection de caractéristiques spécifiques (âge, orientation affective et sexuelle, localisation géographique, statut socio-économique, situation familiale, profession, trajectoire migratoire, statut familial, etc.) afin de garantir une variété des points vue entre les différents groupes et

une certaine homogénéité entre les membres de chaque groupe. Le choix des critères de sélection pertinents dans le cadre de la recherche a néanmoins été dicté par les données et travaux récents sur les pratiques des femmes dans l'espace public, ainsi que sur les violences de genre (Hancock et al., 2017; Huning, 2013; Lieber, 2008; Luxembourg, 2017; Massey, 1994; Pain, 1997; Sandberg et Rönnblom, 2016). Ainsi, nous avons composé deux groupes « territoires » dont le critère principal de sélection était la localisation géographique; le premier groupe étant constitué de femmes vivant dans le centre-ville et le second groupe de femmes vivant à la périphérie, mais se rendant régulièrement en ville. Ces deux focus groups ont rassemblé des personnes aux profils variés. Partir des territoires a permis de toucher un public large de femmes, dont les lieux de résidence, les revenus et le type d'emploi engagent à des usages contrastés de l'espace public. Les pratiques et usages de l'espace public étant également modulés par divers rapports sociaux et des facteurs en lien avec la division sexuée du travail, l'âge, la classe, l'orientation affective et sexuelle, la confession religieuse, l'origine géographique, dix groupes cibles ont été formés sur des populations spécifiques : adolescentes, 20 à 30 ans, personnes âgées, mères ou personnes s'occupant d'autrui, personnes LBTQ (lesbiennes, bisexuelles, trans, queer), travailleuses domestiques, femmes migrantes, femmes portant un voile, femmes travaillant dans le social ou dans l'administration publique.

Il va de soi que cette diversité n'a pas pour vocation de garantir une exhaustivité. L'enquête n'inclut pas tous les profils. En outre, malgré le souci de prendre en considération un large panel de participantes, il n'a pas été possible de mener des *focus groups* avec des personnes qui vivent, du

⁵ https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/objectif-zero-sexisme-ville.

⁶ Ci-dessous, les douze focus groups construits autour de profils spécifiques et la répartition des personnes selon les focus groups : « Travail domestique » (3 participantes); « Expertes » (femmes travaillant dans le social, 7 participantes); « Jeunes » (20-30 ans, 9 participantes); « Centre » (habitant au centre-ville, 7 participantes); « Arc-en-ciel » (personne lesbienne, bisexuelle et trans, 8 participantes); « Périphérie » (habitant en périphérie du centre-ville, 4 participantes); « Adolescentes » (13-14 ans, 6 participantes); « Association 1 » (femmes expatriées dites « qualifiées », 12 participantes); « Association 2 » (femmes migrantes venant d'arriver à Genève, 8 participantes); « Association 3 » (femmes issues du monde arabe, 9 participantes); « Aînées » (femmes de plus de 64 ans, 4 participantes); « Enfants » (femmes ayant à charge des enfants, 3 participantes).

moins à notre connaissance, des expériences spécifiques comme les femmes les métrans, ou encore les travailleuses du sexe.

Néanmoins, la richesse des profils sociolopublic.

giques de cette enquête permet d'identifier les mécanismes sociaux transversaux des usages que font les femmes de l'espace public.

REGARD INTERSECTIONNEL SUR LES VIOLENCES DANS L'ESPACE PUBLIC

La présente section évoquera dans un premier temps les violences de genre et les expériences de harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public, avant d'évoquer dans un second temps, comment l'espace public apparaît avant tout comme un espace pour les hommes. Cette section permettra ainsi d'appréhender les violences envers les femmes dans l'espace public de facon intersectionnelle (cf. encadré 1).

Encadré 1 : L'intersectionnalité en quelques mots

La perspective intersectionnelle renvoie à l'idée que les différents rapports de pouvoir (sexisme, racisme, classisme, hétéronormativité, islamophobie, validisme, âgisme, etc.) sont étroitement imbriqués. Cette notion a été forgée par Kimberlé W. Crenshaw dans la veine des luttes afroféministes états-uniennes (*Black feminism*) et se réfère plus largement à la réflexion

politique concernant la situation des individus subissant simultanément plusieurs formes de domination (Crenshaw, 2005). Pour une définition plus poussée de la notion d'intersectionnalité des rapports de domination, voir Crenshaw, 2005 et Hill Collins et Bilge, 2016 et ses enjeux actuels (voir Lepinard et Mazouz, 2021).

3.1. VIOLENCES DE GENRE, HARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL

Une vaste littérature en sciences sociales s'est intéressée aux violences de genre, c'est-à-dire à la pluralité d'actes, d'ordre psychologique, physique ou sexuel, qui viennent sanctionner ce qui peut être vu comme des transgressions de l'ordre sexué et permettent de réaffirmer la dimension structurelle des rapports de pouvoir (Hanmer, 1977; Jaspard et al., 2003). En d'autres termes, cette littérature a permis de mettre en évidence que les violences de genre doivent être appréhendées dans un système plus large dont la fonction est de définir les normes de genre. Les résultats récents issus d'une enquête menée en France, à l'Institut national d'études démographiques (INED), sur les violences et les rapports de genre (VIRAGE) confirment ces affirmations, tout en soulignant comment

l'espace public cristallise ces violences de genre. Cette enquête pointe à ce titre que si les hommes risquent davantage d'être confrontés à des insultes ou des bagarres dans les espaces publics, les femmes, elles. sont davantage la cible de violences et d'insultes sexistes et sexuelles. Les plus jeunes sont par ailleurs largement exposées à la « drague importune » qui les renvoie de façon systématique à leur seule apparence physique, et leur rappelle, de façon plus insidieuse, qu'en tant que femmes, elles s'exposent lorsqu'elles déambulent dans les espaces publics (Lebugle et al., 2017). Au-delà des violences interpersonnelles, il existe également des violences symboliques induites par certains partis pris en termes d'aménagement (par exemple, politique d'affichage, signalétiques) qui évincent certaines catégories de la population, leur dénient toute reconnaissance et réitèrent des représentations sociales dominantes dans l'espace public, voire hégémoniques autour de l'homme (hétérosexuel et cisgenre⁷) valide blanc de classe moyenne.

⁷ Le terme cisgenre renvoie au fait que l'identité de genre d'une personne correspond à celle assignée à la naissance.

Les analyses théoriques sur les violences de genre ont dès lors permis de sortir ces dernières de l'invisibilité à laquelle elles étaient réduites (Dobash et Dobash, 1992), mais les demandes de régulation des violences, les nécessités de la lutte contre ce fléau, tout comme les lois, ont eu tendance à constituer un « sujet femme », au détriment des différences entre femmes en fonction de leur classe sociale, de la façon dont ces dernières sont marquées par la différence raciale, de leur origine géographique réelle ou supposée, de leur trajectoire migratoire, de leur orientation affective et sexuelle, de leur âge, etc. (Crenshaw, 2005). Les violences de genre se déclinent en effet différemment en fonction de la position sociale et de l'identité des femmes qui les subissent. En ce sens, elles ne recouvrent pas les mêmes expériences pour toutes les femmes et invitent dès lors à penser les rapports de pouvoir de façon intersectionnelle. Dans la même veine, certains travaux ont discuté les définitions spécifiques de ce qui relève de la sécurité et la facon dont ces définitions contribuent à marginaliser d'autres formes de violences dans l'espace public que subissent les femmes lesbiennes, bi ou trans (Moran et Skeags, 2004), les femmes migrantes et les travailleuses du sexe (Lieber, 2016) ou celles portant le voile par exemple (Listerborn. 2015). On comprend dès lors que les expériences que font les femmes de l'espace public sont multiples et que cet espace est traversé par différents rapports de pouvoir.

3.2. ESPACE PUBLIC, CITOYENNETÉ ET (IN)ÉGALITÉ

En tant qu'espace public, espaces aménagés où se déroulent des interactions sociales, il apparaît que les villes contribuent à (re)produire les rapports de pouvoir (notamment de genre, de classe et de race) et les inégalités sociales qui traversent la société dans son ensemble (Sandberg et Rönnblom, 2016). La façon de penser et d'organiser les villes représente ainsi autant de façons de naturali-

ser ces rapports sociaux, et d'alimenter, sous couvert de neutralité, une vision située de la ville dans laquelle les aménagements urbains sont par exemple pensés avant tout pour les (jeunes) hommes (Maruejouls, 2014). À cet égard, les recherches en géographie du genre ont mis en évidence la dimension sexuée des espaces et de la mobilité (Massey, 1994). D'une part, les rapports de genre produisent de la différenciation spatiale en définissant des territoires considérés comme masculins ou féminins ou mixtes. Ce faisant. ils contribuent à l'association entre le féminin et les espaces domestiques ou leur proximité, et entre le masculin et les espaces publics (Coutras, 1996). D'autre part, dans le même mouvement, les usages différenciés des espaces participent à définir de façon binaire les individus et ce faisant, de la constitution des identités masculines et féminines. et de l'hétéronormativité⁸ – les normes étant des constructions sociales, historiquement et culturellement situées. Ainsi des toilettes publiques qui amènent à séparer les personnes selon le sexe (Goffman, 2000), ou des précautions mises en œuvre par les femmes pour pouvoir sortir comme elles l'entendent, malgré leur perception du danger (Lieber, 2008), renforcent cette sexuation de l'espace public.

L'accès et l'usage de la ville et des espaces urbains, en tant qu'espaces publics, représentent un enjeu de citoyenneté et d'égalité (Sandberg et Rönnblom, 2016). Si la guestion de la citoyenneté renvoie traditionnellement à la notion d'égalité et d'inclusion au niveau national (Marshall, 1950), les villes apparaissent comme une autre échelle de la citoyenneté, où les femmes peuvent subir de multiples modalités de discriminations, et ce différemment selon leur origine sociale, géographique, leur orientation affective et sexuelle, leur âge, ou encore la façon dont elles sont marquées par la différence raciale (McCall, 2005). Ces travaux s'intéressent à une « citoyenneté du quotidien » tout en étant attentifs à la variété des expériences et des ressources (capital économique, réseaux, connaissance de la langue et de la ville, etc.) en jeu dans l'espace public (Fenster, 2005).

⁸ L'hétéronormativité renvoie au fait que l'hétérosexualité apparaisse comme la norme dominante en matière de sexualité.

LES ENTRAVES À L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC : VERS UN CONTINUUM DES VIOLENCES

Afin de comprendre les barrières que rencontrent les femmes dans l'espace public, la présente section décrira les différentes formes de violences vécues par ces femmes dans cet espace et comment ces violences représentent des rappels à l'ordre sexué et des obstacles pour circuler dans l'espace public.

4.1. DES RAPPELS À L'ORDRE SEXUÉ

Lors de chaque focus group, la question de la (in)sécurité et celle connexe des agressions et des violences ont assez rapidement émergé, comme si elles faisaient partie intrinsèque de l'expérience que font les femmes des espaces publics. Alors que la définition ambivalente des espaces publics par les femmes interviewées renvoie avant tout à des représentations et au sentiment de ne pas être en sécurité, cette association entre féminité, espace public et danger est également renforcée par des expériences d'agressions (vécues personnellement ou rapportées par des proches), de brimades, ou encore d'actes effectifs qui viennent rappeler aux femmes qu'elles se doivent de négocier leur présence et leur légitimité lorsqu'elles déambulent dans les espaces publics. À l'instar des enquêtes européennes portant sur cette thématique (Dagorn et Alessandrin, 2017; Lieber, 2008; Radford, 1987; Stanko, 1990), les différentes participantes des focus groups ont témoigné des entraves qu'elles rencontrent, des violences dont elles sont couramment la cible et qui fonctionnent comme autant de rappels à l'ordre sexué (Gardner, 1995; Lieber, 2008). Les multiples actes dont les femmes ont fait part, que ce soient des tentatives de drague, des commentaires gratuits sur leur silhouette, des regards appuyés, des insultes, des attouchements et des agressions sexuelles, apparaissent comme des pratiques auxquelles les femmes sont confrontées dans l'espace public. Toutes les femmes rencontrées, sans exception, ont fait part d'une telle expérience et du même ressenti, comme s'il s'agissait d'une routine, d'une habitude:

« Je dirais que j'ai été habituée - je n'aime pas le terme - mais j'ai été habituée à être agressée verbalement et physiquement en tant que femme » (Focus group, octobre 2019).

Lors des différents focus groups, il est par ailleurs ressorti que les expériences négatives vécues par les femmes prennent de multiples formes, allant de pratiques qui relèvent davantage d'un rappel à l'ordre symbolique (qui peut se traduire par des regards ou des mots) à des agressions physiques et sexuelles.

Si ces différents types d'agressions n'ont pas les mêmes conséquences, il n'en reste pas moins qu'ils font système et qu'ils contribuent à rappeler aux femmes qu'elles ne sont pas à leur place dans les espaces publics. L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) a d'ailleurs montré que ce sont paradoxalement les atteintes généralement considérées comme les « moins graves » (insultes répétées, le fait d'être suivie) qui ont les conséquences les plus significatives sur les craintes exprimées par les femmes dans les espaces publics (Condon et al., 2005). Ces actes rappellent dans le même temps que les violences jugées plus graves, comme les violences sexuelles, n'ont pas besoin d'être perpétrées pour être efficaces. Toutes ces remarques et intrusions contribuent ainsi à renforcer un ordre social sexué et à sanctionner ce qui apparaît comme des transgressions aux normes de genre et à l'hétéronormativité.

4.2. DES VIOLENCES DISCURSIVES ET SYMBOLIQUES

Il existe une très grande variété d'actes et de pratiques qui constituent des rappels à l'ordre symboliques. Ceux-ci peuvent relever d'une simple interpellation, de regards appuyés et aller jusqu'à des propositions sexuelles explicites ou des insultes. On pourrait penser que ces pratiques sont relativement anodines, typiques de la vie urbaine, ou qu'elles sont des tentatives maladroites de drague ne portant pas à conséquence. Mais leur récurrence, le fait qu'elles viennent mettre à mal les normes usuelles d'interaction dans les espaces publics qui veulent qu'on s'ignore poliment (Goffman, 1973), en font des expériences qui sont décrites par les femmes rencontrées comme extrêmement « fatigantes », même « perturbantes ». Les interpellations peuvent prendre la forme de remarques incongrues. Et souvent, aucun élément dans l'apparence, dans le comportement ou dans l'attitude ne peut expliquer le passage à de telles remarques comme l'exprime l'extrait suivant :

« On n'est même pas coiffées, [qu'] on a les pires survêtements » (Focus group, octobre 2019).

Une jeune enquêtée d'une vingtaine d'années le mentionne, tout comme une autre, habitant en périphérie de la ville :

- « Ça arrive tout le temps qu'il y a des gars au hasard qui me demandent mon numéro, qui me disent: 'T'es mignonne et tout!'. Je dis: 'Non, je ne t'ai pas souri en fait.' » (Focus group, octobre 2019).
- « Les interpellations, moi, ça m'arrive tout le temps. Les interpellations 'Salut, ça va?', 'Tu fais quoi?', 'Tu vas où?' Tout le temps! Mais vraiment! Tous les soirs! 'Tu vas où?', 'Je peux venir avec toi en marchant un petit peu?' Tout le temps, tout le temps! » (Focus group, novembre 2019).

Plus largement, une grande partie des enquêtées mentionnait que ce type de commentaires ne portent en soi pas forcément à conséquence, et « ne vont pas aller

loin dans l'agression ». Toutefois, ces dernières exprimaient leur malaise face à ces interpellations qui se traduisent par « des sifflements et des klaxons », par des regards et du « matage » qui sont extrêmement désagréables :

« Il y avait en fait une rangée d'hommes de 40-50 ans puis moi, je faisais que passer sur le trottoir, mais je me suis vraiment sentie, mais les regards de chacun les uns après les autres » (Focus group, octobre 2019).

Se faire mater, se faire accoster, se faire siffler, autant de situations que les femmes décrivent comme suscitant un sentiment négatif, l'impression d'être comme des « bêtes de zoo » ou « des proies ». À cet égard, les femmes, surtout les plus jeunes, se disent « automatiquement scannées », notamment lorsqu'elles passent devant des terrasses. Au-delà des interpellations, les plus jeunes femmes font également état des nombreuses avances sexuelles de la part d'hommes inconnus, souvent plus âgés, auxquelles elles font face et qui peuvent avoir lieu en plein jour et devant d'autres personnes, comme le décrit une enquêtée habitant au centre-ville :

« C'était midi et demi et je rentrais dans le tram. Je me suis assise. Et puis il y avait un homme d'un certain âge, on va dire quarantecinquantaine qui m'a regardée et qui m'a dit : 'Ça ne te dirait pas que toi et moi...', il a fait comme ça avec sa tête. Donc en gros, il m'avait proposé de coucher avec lui. C'est assez clair. Et c'était très, très gênant. Et ça m'a fait très mal aussi parce que je me sentais clairement juste comme un objet. Et ce qui m'a fait mal aussi, c'est qu'il n'y a personne qui a dit quelque chose. [...] J'étais là, mais : 'Quoi ? Qu'est-ce qui se passe ?' Comme tétanisée en fait. » (Focus group, octobre 2019).

Se sentir « comme un objet sexuel » et « être tétanisée » sont des termes qui reviennent de manière fréquente dans les échanges, tout comme le constat que « personne ne bouge » généralement, ce qui renforce l'impression de ne pas être tout à fait légitime dans l'espace public. D'autres signalent également des situations où les

interpellations sont le fait d'un groupe d'hommes qui bloquent le passage, et si « rien de grave ne s'est [finalement] passé » (Radford, 1987), elles n'en déplorent pas moins un fort sentiment d'insécurité.

« Et le soir, ce qui arrive par exemple assez souvent, [...] c'est qu'il y a certains groupes d'hommes après qui vont m'approcher ou qui vont me parler, et qui ne vont pas vraiment me laisser sortir, par exemple. C'est cette technique ou c'est un cercle. Et du coup, on ne peut pas... après enfin... faut aller très vite, faut se battre et ça, c'est très désagréable » (Focus group, novembre 2019).

Le sentiment de malaise lié à ce type de pratiques est renforcé par le fait qu'elles dérivent fréquemment dans un deuxième temps vers des insultes, en raison d'un refus ou parce que les femmes ont ignoré des commentaires ou des remarques comme le souligne ici une enquêtée :

« Deux-trois fois où la personne me disait que j'étais belle. Du coup, je n'ai pas répondu. Et puis ça a fini: 'Ouais, t'es une salope, t'es une pute' et tout ce qui s'ensuit » (Focus group, octobre 2019).

Les recherches sur le rôle des injures soulignent qu'elles permettent de rappeler à une personne, ou à une catégorie de personnes, qu'elles sont inférieures; leur récurrence favorisant une forme d'intériorisation (Eribon, 2000). Au-delà du caractère anodin qui leur est souvent accordé, les injures viennent renforcer des logiques sociales d'exclusion et la dimension hétérosexiste des espaces publics (Dayer, 2017). En effet, aux injures sexistes (« salope », « pute ») et lesbophobes (« gouine »), certaines femmes font face également à des injures racistes, ou des injures liées à l'âge.

4.3. AGRESSIONS PHYSIQUES ET SEXUELLES

Les liens entre ce qui pourrait être considéré comme des faits anodins et des violences plus graves ont été soulignés de longue date (Kelly, 2019; Stanko, 1990). Au-delà des formes symboliques, une grande majorité des femmes interviewées ont vécu au moins une expérience d'agression physique ou sexuelle, allant de l'exhibitionnisme à la tentative de viol. Cette jeune enquêtée dans la vingtaine témoigne à ce propos :

« Et par exemple, je ne m'assoirai plus jamais toute seule au Parc des Bastions, parce qu'à chaque fois, il y a quelqu'un qui m'accoste, mais vraiment chaque fois, c'est impossible. Et j'ai même déjà un très gentil monsieur qui est venu se masturber devant moi pendant que j'étais assise toute seule dans les Bastions donc il v a plein de aens aui passent, mais personne ne fait rien... En pleine journée... Il était vraiment face à moi et du coup, j'étais en train de lire un livre, je suis restée comme ça et j'ai attendu qu'il s'en aille en fait, mais j'étais tétanisée. Je ne savais pas quoi faire, puisque ie sais que si ie me levais, i'étais face à lui donc je préférais juste attendre que ça passe. Ouais, à 19 ans, c'est un peu traumatisant. » (Focus group, octobre 2019).

Il n'y a pas de situation typique pour expliquer l'occurrence des agressions physiques et sexuelles, puisque les femmes ont parlé de cas où elles étaient statiques - tels que dans les parcs et les transports publics -, tout comme d'expériences alors qu'elles étaient en mouvement, en journée comme de nuit. Les participantes décrivent de multiples situations où des hommes se collent à elles. voire se frottent, ont les mains baladeuses ou pratiquent le « pelotage ». Bien que les violences physiques et sexuelles à l'encontre des femmes se déroulent avant tout dans l'espace domestique (Jaspard et al., 2003), il n'en reste pas moins que ces dernières expérimentent de nombreuses intrusions physiques et sexuelles dans les espaces publics. Celles-ci viennent renforcer un sentiment de vulnérabilité face aux violences sexuelles (Ferraro, 1996), la crainte du viol étant prégnante dans les discours de nombreuses femmes. Le viol peut revêtir un caractère punitif, et ce notamment envers les personnes lesbiennes ou perçues comme telles, en raison qu'il sanctionne les transgressions des normes de genre et d'hétérosexualité.

4.4. VIOLENCES LESBOPHOBES, VIOLENCES ACCRUES

Les enquêtes de Sam Bourcier (2001) ou de Carol Gardner (1995) ont montré que les femmes LBTQ sont l'objet d'insultes et d'agressions plus violentes encore que les femmes perçues comme hétérosexuelles. Ainsi, l'articulation entre misogynie et lesbophobie amplifie la perception de l'espace public comme un espace hostile. Les lesbiennes n'échappent ni à la « drague » importune « par des mecs » ni aux propositions sexuelles, qui viennent leur rappeler en quelque sorte l'injonction à l'hétérosexualité, comme l'explique une enquêtée qui se définit comme lesbienne:

« C'était la proposition de plan à trois, qui est 'particulièrement agréable' à entendre, et ça donne très envie, c'est clair [rires]... Du coup, ils étaient très contents qu'on soit ensemble parce qu'ils pouvaient se rajouter... malgré nos refus » (Focus group, octobre 2019).

De telles expériences semblent être récurrentes et c'est à travers ces témoignages qu'on peut saisir la façon dont les usages des espaces publics, les rappels à l'ordre de genre favorisent également la réaffirmation d'un ordre hétéronormé (Hubbard, 2000). Les injures et les agressions physiques sont également fréquentes, notamment lorsque deux femmes rendent visible leur relation et témoignent de leur affection dans l'espace public. Plusieurs d'entre elles ont raconté s'être fait insulter et humilier sans raison par des passants et passantes qui leur faisaient part de leur mépris. Les confrontations directes se couplent souvent à des injures lesbophobes, voire de véritables manifestations de haine gratuite, face à ce qui est perçu comme une transgression de l'ordre hétéronormatif, comme l'exprime l'une de ces femmes qui se définit comme lesbienne:

« Dans les moments où il y a beaucoup de gens, c'est vrai que facilement je me suis fait insulter. On est mariées, et, quand on se promenait, au début ensemble vers les Grottes. la gare Cornavin et aussi en plein centre-ville, aux Eaux-Vives, Tranchées, on s'est fait insulter plusieurs fois où il y a des gens qui sont vraiment venus en face de nous et qui ont fait: 'Ah, mais vous êtes dégueulasses! Vous ne devriez pas exister! C'est honteux!' On était: 'Désolées d'avoir tant de haine!' » (Focus group, octobre 2019).

Les personnes qui refusent de se soumettre à la « pensée straight » (Wittig, 1992), c'està-dire à la norme hétérosexuelle, sont ainsi sanctionnées. Ces rappels à l'ordre opèrent en raison d'une expression de genre qui transgresse les attentes socialement construites. Si l'orientation affective et sexuelle des personnes peut être avérée ou supposée, c'est en effet le fait d'agir, de se tenir, de se présenter comme le ferait un homme qui semble susciter l'agressivité et la violence d'inconnus. Elles se retrouvent face à une injonction paradoxale : elles ne doivent être ni trop masculines, ni trop féminines (Bourcier, 2001). Elles sont exposées à des rappels à l'ordre en tant que femmes (dans une réaffirmation de l'hétéronormativité), et en tant que femmes qui transgressent les normes sexuées. La question de l'apparence se joue en effet sur les représentations de ce qui est construit comme masculin ou féminin, désirable (ou non) et légitime (ou non). À ce titre, une autre enquêtée qui se définit comme lesbienne souligne qu'elle est plus souvent la cible d'insultes lorsqu'elle s'écarte des stéréotypes de ce qui est considéré comme féminin:

« J'ai une garde-robe très diversifiée. Et ça va dépendre de comment je suis habillée. Honnêtement. Parce que j'ai eu un temps où j'étais très masculine, et je me faisais régulièrement insulter. Et là ça va, parce que je corresponds à une vision très hétéronormée de la femme » (Focus group, octobre 2019).

Afin de rendre compte de la façon dont les agressions sexistes et lesbophobes opèrent, nombreuses sont les femmes interviewées qui font appel à l'idée de « glissement ». Il apparaît en effet qu'au gré des déplacements, des lieux et des interactions sociales dans l'espace public, des « glissements »

opèrent entre ces deux formes d'agression. Plus précisément, ces glissements semblent apparaître de façon particulièrement marquée dans le cas de rapports de « séduction » hétéronormée. Le « refus » d'entrer dans ce rapport par des femmes lesbiennes ou perçues comme telles peut dès lors engendrer un glissement radical vers la lesbophobie, comme l'explique ici une participante :

« J'ai l'impression que... les commentaires sexistes, dans certains cas, se transforment en commentaires lesbophobes quand il y a un refus. D'une proposition de "séduction", avec beaucoup de guillemets, quand on dit: 'Non, va te faire foutre', c'est tout de suite 'Ben oui, c'est parce que tu es une sale gouine!', forcément! Parce que sinon j'aurais succombé au charme irrésistible [rires]. Donc c'est un cercle vicieux. » (Focus group, octobre 2019).

Il s'agit d'un refus des frontières tracées par l'hétéronormativité dont l'architecture édifiée comme binaire traverse tout espace (publicprivé, dehors-dedans, etc.) (Sedgwick, 2008). Outre le « refus » de la part des personnes lesbiennes lors de pratiques de séduction déployées par des hommes hétéro-cisgenres, ces violences lesbophobes se manifestent à l'égard de façons de se comporter, de parler, de s'habiller, ou encore de pratiquer des hobbys. Ce sont plus particulièrement des formes d'émancipation (manière d'occuper l'espace public, posture, activités, énergie, détachement du regard d'autrui) et d'appropriation de l'espace qui sont entravées comme les propos d'une enquêtée qui se définit comme lesbienne :

« Pour moi, c'est à partir du moment où on adopte un comportement qui apparaît comme masculin, même si en apparence ça ne l'est pas. Comme on disait, marcher d'une manière fière, tout droit, etc., faire du sport d'une manière genre un vélo de course ou faire de la longboard ou des choses comme ça. [...] je sais qu'à vélo des fois tu sens que ce n'est pas une remarque sexiste parce que je suis une femme, tu sens que c'est parce que j'ai un comportement masculin et que ça les dérange la manière dont je vais aller vite. Du coup, ils vont me dire 'Va bouffer la schnek'

I...] Et, du coup, c'est juste un comportement qui est vu comme masculin. Donc je dirais, prendre de la place dans l'espace, sur le trottoir et... pas avoir peur, et être quelqu'un de "fort" quoi, entre guillemets, qui fait ses trucs et qui n'en a un peu rien à foutre du regard des autres. Et ça, du coup, ça attire énormément des remarques lesbophobes ou sexistes quoi. » (Focus group, octobre 2019).

Les propos de cette participante rendent ainsi compte de la façon dont se joue, dans l'espace public, la territorialisation des figures dominantes et, qu'à ce titre, la subversion des codes de genre et de sexualité devient un levier des violences sexistes et lesbophobes. À travers les violences lesbophobes, on saisit que les usages légitimes de l'espace public sont fortement hétéronormés. On saisit également comment l'espace public constitue un lieu de reproduction d'un ordre social dans lequel les subversions engendrent des rappels à l'ordre qui prennent la forme d'agressions symboliques, verbales et physiques. En d'autres termes, les transgressions de normes sociales de genre impliquent des sanctions qui rappellent aux femmes ce qu'elles peuvent être ou ne pas être, faire ou ne pas faire. Accéder à l'espace public implique dès lors de devoir se soumettre aux injonctions dominantes, ou de subvertir et de résister à ces dernières afin de faire face à ces violences. Par conséquent, être perçue comme lesbienne dans l'espace public implique encore aujourd'hui de faire face à des discriminations sexistes et lesbophobes. Cette double discrimination pèse ainsi sur le sentiment de sécurité dans l'espace public, comme le souligne une enquêtée :

« Il y a aucun endroit où je me sens totalement safe à partir du moment où c'est de l'espace public. [...] C'est que j'ai cette sensation d'être en permanence sur mes gardes [...] en tant que femme et en tant que lesbienne » (Focus group, octobre 2019).

Du fait que l'espace public est historiquement construit comme un espace androcentré et hétéronormé, la ville apparaît donc pour ces femmes comme un espace normatif dans lequel les discriminations sexistes et lesbophobes s'imbriquent. Face aux contraintes et aux barrières produites par l'hétéronormativité, accéder et utiliser l'espace public implique une certaine résilience, mais également une série de ressources afin de faire face aux violences sexistes, lesbophobes ou encore transphobes.

4.5. VIOLENCES RACISTES ET ISLAMOPHOBES

Outre le sexisme et la lesbophobie, les expériences de violences peuvent également relever du racisme. Celui-ci se décline à travers différentes facettes, mais se cristallise, dans son articulation aux rapports de genre, comme dans le cas du port du voile. Les femmes interviewées mentionnent ainsi les multiples injonctions à la non-différence qui se manifestent par des remarques agressives, la dévalorisation, et des propos injurieux, et qui ont également été relevées dans un rapport sur les enjeux du racisme en Suisse (Efionayi-Mäder et al., 2017). Si les agressions racistes touchent l'ensemble des femmes (et des hommes) marquées par la différence raciale, il apparaît également que le port du voile représente un symbole qui favorise des agressions. Ainsi cette femme de confession musulmane récemment arrivée en Suisse à qui une personne âgée qu'elle ne connaissait pas a arraché son foulard :

« J'étais dans l'escalator, je monte, il y a une dame âgée, elle m'a tiré le foulard derrière. Après, moi je me tourne, je dis : 'ah pardon!' C'est moi qui me suis excusée en [me] disant que c'était dérangeant. Elle m'a dit : 'Rentrez chez vous!' » (Focus group, novembre 2019).

Plusieurs expériences de rejet liées au port du foulard se sont déroulées dans les espaces d'usage quotidien, tels les supermarchés. Elles se traduisent par le mépris d'un employé qui refuse de répondre à une question et fait savoir à notre interlocutrice qu'il ne souhaite pas lui parler, en lui faisant signe de circuler. Ces signes de rejet transparaissent également dans la discrimination et l'humiliation subie par une autre par-

ticipante à la caisse, suspectée à tort d'avoir volé. Ces brimades peuvent également se dérouler dans les transports publics comme l'explique une autre participante de confession musulmane, récemment arrivée d'Afrique du Nord, dont les propos sont traduits en français par une autre participante:

« Il lui est arrivé plusieurs fois, dans le bus, quand elle veut s'asseoir à côté de quelqu'un, surtout les femmes, elles mettent leur sac dans la place à côté pour qu'elle ne puisse pas s'asseoir. Ce scénario s'est répété plusieurs fois [elle porte le voile]. » (Focus group, novembre 2019).

Tout se passe comme si les femmes portant le foulard se devaient d'être invisibles (Karimi, 2018) et faisaient face à une injonction à la non-différence. Derrière ces actes racistes et islamophobes, c'est bien la place des femmes musulmanes et leur légitimité dans l'espace public qui est en jeu. Cette question d'« être à sa place » ou de se « faire remettre à sa place » constitue en effet une tension du quotidien pour ces femmes et de surcroît dans des espaces où elles se retrouvent en interaction directe avec d'autres personnes, comme l'explique ici une femme au moment de faire ses courses dans un supermarché:

« Une fois je suis allée au supermarché pour faire des courses. Après, j>ai posé une question à quelqu>un qui y travaillait. Il ne m>a pas répondu. Il m>a dit 'tu ne parles pas avec moi… [elle montre le geste que l'homme lui a fait, signifiant de circuler]'. Après, il part, je me suis débrouillée toute seule. » (Focus group, novembre 2019).

L'espace public implique donc pour ces femmes de se confronter à la menace et de justifier leur présence, mais également de lutter pour une reconnaissance de genre, de citoyenneté et de religion (Ajbli, 2016; Larzillière, 2018; Marzi, 2017). Cette lutte du quotidien nécessite, d'une part, de développer des stratégies afin de trouver des modes de résilience face à ces violences et, d'autre part, de construire une légitimité dans l'espace public, comme l'illustrent ici les propos de l'une d'entre elles :

« [Il y a] quelques jours comme ça, j'ai porté un foulard. Un groupe de gens sortaient du café des Philosophes et il y a un homme qui m>a dit: 'Madame, il ne faut pas porter un foulard'. » (Focus group, novembre 2019).

Elle a fait semblant de ne pas avoir entendu ce que l'homme lui a dit. On comprend ainsi comment, dans l'espace public, différentes formes de différenciation et d'altérisation, voire d'exclusion opèrent en même temps. Pour ces femmes de confession musulmane fortement minorisées en Suisse, il s'agit de négocier l'ambivalence entre être invisibilisées en tant que « minorité », ou à l'inverse être survisibilisées par des formes de stigmatisation (Karimi, 2018). La lutte pour la reconnaissance et la légitimité dans

l'espace public se joue donc pour ces femmes dans les rouages des rapports de pouvoir. Comme pour le sexisme et la lesbophobie, les injures, les humiliations et les agressions racistes traversent tous les espaces sociaux. Ils contribuent à renforcer le sentiment d'illégitimité et maintenir un ordre social porté par différents rapports de pouvoir. Si le sexisme représente un obstacle majeur dans l'accès à l'espace public et ses usages, cette enquête a permis de documenter également la façon dont les actes racistes et islamophobes pèsent d'une part sur l'expérience et le sentiment de légitimité dans l'espace public et, d'autre part, affectent la façon de se déplacer dans ce dernier (Efionayi-Mäder et al., 2017).

CONCLUSION

S'intéresser à la place des femmes dans la ville, dans leur diversité, engage à questionner les normes qui structurent l'espace public, les formes d'inclusion et d'exclusion qu'elles favorisent, tout comme les usages et les pratiques qu'elles (dé)légitiment. L'accès et l'usage de la ville et des espaces urbains, en tant qu'espaces publics, deviennent un enjeu de citoyenneté et d'égalité.

Cette enquête révèle qu'à Genève, comme dans d'autres grandes villes, la légitimité de la présence des femmes est régulièrement mise à mal par de nombreux actes et rappels à l'ordre sexués - regards, remarques, insultes, tentatives de drague lourde, attouchements non désirés, agressions - qui s'ils ne les empêchent pas d'être présentes et de revendiquer leur droit de déambuler librement dans les espaces publics, marquent durablement l'expérience qu'elles en ont et le sentiment qu'elles n'y sont pas complètement légitimes, du moins pas tout le temps et n'importe où.

Au-delà des expériences communes à toutes les femmes, il existe de multiples modalités de discriminations, et ce différemment selon l'âge, l'appartenance raciale, la religion, l'origine sociale et géographique, tout comme l'orientation affective et sexuelle des femmes rencontrées. Ainsi les femmes qui portent le foulard, tout comme les femmes afrodescendantes soulignent les remarques, insultes et agressions racistes auxquelles elles doivent faire face et la récurrence de ces expériences - arrachage de foulard, injures raciales, regards hostiles -, quand les femmes qui affichent ostensiblement leur homosexualité témoignent des violences et des actes de haine dont elles sont régulièrement la cible. Ces femmes vivent ainsi simultanément des violences

liées à leur appartenance de genre, de race, de religion, mais également en raison de leur orientation affective et sexuelle. Appréhender les violences dans l'espace public implique ainsi de considérer les rapports de pouvoir de façon intersectionnelle. Si les rappels à l'ordre que connaissent toutes les femmes participent à la réaffirmation des contours masculins des espaces publics, d'autres régimes d'(in)visibilité viennent quant à eux réaffirmer la blanchité et l'hétéronormativité des espaces publics genevois. En ce sens, tous les corps ne sont pas perçus et tolérés de la même façon dans la ville, qui apparaît comme un espace normatif où différents rapports de pouvoir s'imbriquent.

Dans ces conditions, accéder et faire usage des espaces publics dépend de la position sociale et des ressources de chaque femme. Ces dernières témoignent ainsi des formes de résilience dont elles font preuve (ou pas) pour pouvoir sortir et accéder à l'espace public malgré ces contraintes. Toutes ces femmes ne disposent toutefois pas des mêmes ressources pour parvenir à composer avec le sentiment d'insécurité et la peur de l'agression. Les stratégies qui seront privilégiées par les unes et les autres pour gérer cette « peur sexuée » (Lieber, 2008) auront dès lors un impact différent sur leur liberté de mouvement dans la ville, sur leurs pratiques et usages de l'espace public. Il n'en reste pas moins que ces stratégies constituent également pour un grand nombre de femmes une forme de restriction de leur droit au libre accès, en toute sécurité, à l'espace public (Bogaert, 2018). Ces différentes formes de stratégies (protection, défense, évitement, etc.) semblent être un prix à payer pour « garder leur liberté », pour rester « autonome » et « continuer à sortir seule ».

BIBLIOGRAPHIE

Ajbli, F. (2016) « Les Françaises "voilées" dans l'espace public : entre quête de *visibilité* et stratégies d'*invisibilisation* », *Nouvelles Questions Féministes*, 1(1), pp. 102-117.

Baker, R. et Hinton R. (1999) « Do focus groups facilitate meaningful participation in social research? », in: Barbour R, et Kitzinger J. (Eds.) *Developing focus group research: politics, theory and practice*, Sage, Londres, pp. 79-98.

Baribeau, C. (2010) « L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques », *Recherches qualitatives*, 29(1), pp. 28-50.

Bogaert, L. (2018) « Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi », in : Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) *Partager la ville. Genre et espaces publics en Belgique francophone*, Academia, Bruxelles, pp. 37-52.

Bourcier, S. (2001) « Le silence des butchs », in : Lemoine, C. et Renard, I. (Eds.) *Attirances* : *lesbiennes fems et lesbiennes butchs*, Éditions gaies et lesbiennes, Paris, pp. 274-295.

Coutras, J. (1996) Crise urbaine et espaces sexués, Armand Colin, Paris.

Condon, S. Lieber M. et Maillochon F. (2005) « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 46(2), pp. 265-294.

Crenshaw, K. W. (2005) « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, 39(2), pp. 51-82.

Dagorn J. et Alessandrin, A. (2017) Femmes et espaces publics : entre épreuve et résistances. Rapport de recherche, Ligue des droits de l'homme. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01519493

Dobash, R. E. et Dobash, R. P. (1992) Women, violence and social change, Routledge, London.

Dayer, C. (2017) Sous les pavés le genre. Hacker le sexisme (2° éd.), Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Efionayi-Mäder, D., Ruedin, D., Pétrémont, M., Michel, N., et Jain, R. (2017) « État des lieux du racisme anti-noir en Suisse », *SFM Studies*, 67f.

Eribon, D. (2000) *Papiers d'identité. Interventions sur la question gay*, Fayard, Paris.

Fenster, T. (2005) « The Right to the Gendered City: Different Formations of Belonging in Everyday Life », *Journal of Gender Studies*, 14(3), pp. 217-223.

Ferraro, K. (1996) « Women's Fear of Victimization: Shadow of Sexual Assault? », *Social Forces*, 75(2), pp. 667–690.

Gardner, C. B. (1995) *Passing by. Gender and public harassment*, University of California Press, Berkeley.

Goffman, E. (1973) *La mise en scène de la vie quotidienne*, Editions de Minuit, Paris.

Goffman, E. (1974) Frame Analysis: An Essay on the Organization of the Experience, Harper Colophon, New York.

Goffman, E. (2000 [1977]) L'arrangement des sexes, CNRS, Paris.

Hancock, C., Biarotte-Marianne Blidon, L., Chapuis, A., Chrétien, J., Deniau I., Jarrigeon, A., Mobillion, V., Muller, M. et Saïdi-Sharouz M., (2017). *Le(s) Pari(s) du genre : Connaissances, politiques et pratiques urbaines au prisme du genre*, Rapport de recherche, UPEC, UPEM, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

Hancock, C. et Lieber, M. (2017) « Refuser le faux dilemme entre antisexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive », *Les Annales de la recherche urbaine*, 112, pp. 16-25.

Hanmer J. (1977) « Violence et contrôle social des femmes », *Questions féministes*, 1, pp. 69-88.

Hill Collins P. et Bilge S. (2016) Intersectionnality, Polity Press, Cambridge.

Hubbard, P. (2000) « Desire/Disgust. Mapping the moral contour of heterosexuality », *Progress in Human Geography*, 24 (2), pp. 191-217.

Huning S. (2013) « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, len lignel http://www.metropolitiques.eu/_Huning-Sandra_.html

Jaspart, M., Brown, E. et Condon, S. (2003) *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*, La documentation française, Paris.

Karimi. H. (2018) Assignation à l'altérité radicale et chemins d'émancipation : étude de l'agency de femmes musulmanes françaises, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

Kelly. L. (2019) « The *continuum* of sexual violence », *Cahiers du Genre*, 66(1), pp. 17-36.

Koskela, H. (1999) Fear, control and space. Geographies of Gender, Fear of Violence and Video Surveillance, Helsinki, Publicationes Instituti geographici Universitatis Helsingiensis.

Larzillière, P. (2018) « Genre, engagement et intersectionnalité », *Socio*, 11, pp. 9-24.

Lebugle, A. et l'équipe de l'enquête Virage (2017) « Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes dans les grandes villes », *Population & Société*, 550, pp. 1-14.

Lepinard, E. et Mazouz, S. (2021) Pour l'intersectionnalité, Anamosa, Paris.

Lieber, M. (2008) Genre, violence et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question, Presses de Sciences po, Paris.

Lieber, M. (2016) « Qui dénonce le harcèlement de rue? Un essai de géographie morale », in : Fassa, F., Lépinard, E. et Roca i Escoda, M. (Eds.) L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques, La Dispute, Paris, pp. 223-248.

Lieber, M., Cardelli, R., Dayer, C. et Debonneville, J. (2020) *Genève, une ville égalitaire? Les pratiques des femmes dans les espaces publics*, Rapport de recherche pour l'Agenda 21, Ville de Genève.

Listerborn, C. (2015) « Geographies of the veil : violent encounters in urban public spaces in Malmö, Sweden », *Social and Cultural Geography*, 16(1), pp. 95-115.

Luxembourg, C. (2017) « La ville côté femme », in : Faure, E., Hernandez-Gonzalez, E. et Luxembourg, C. (Eds.). *La ville* : *quel genre*? *L'espace public à l'épreuve du genre*, le Temps des cerises, Paris, pp. 279-300.

Marshall, T. H. (1950) *Citizenship and Social Class*, Cambridge University Press, Cambridge.

Maruejouls, E. (2014) *Mixité, égalité et genre dans les espaces de loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, Thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux 3.

Marzi, E. (2017) Etre visible et invisible : l'engagement religieux au prisme de la performance. Trajectoires de femmes musulmanes en Suisse romande, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

Massey, D. (1994) *Space, Place, and Gender*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

McCall, L. (2005) « The complexity of Intersectionality », Signs, 30(3), pp. 1771-1800.

Moran, L. et Skeggs, L. (2004) *Sexuality and the Politics of Violence and Safety*, Routledge, London.

Pain, R. (1997) « Social geographies of women's fear of crime », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 22(2), pp. 231-245.

Pan, Z. et Kosicki, G. M. (1993) « Framing Analysis : An Approach to News Discourse », *Political Communication*, 10, pp. 55-75

Radford, J. (1987) « Policing male violence – policing women », in : Hanmer, J. et Maynard, M. (Eds.) *Women, violence and social control.* Atlantic Highlands : Humanities Press International, pp. 30-45.

Sandberg, L. et Rönnblom, M. (2016) « Imagining the ideal city, planning the gender-equal city in Umea, Sweden », *Gender, Place & Culture*, 23(12), pp. 1750-1762.

Scheufele, D. A. (1999) « Framing as a Theory of Media Effects », *Journal of Communication*, 49(1), pp.103-122.

Sedgwick, E.K. (2008 [1990]) *Epistémologie du placard*, Editions Amsterdam, Paris.

Stanko, E. (1990) Every day violence: how women and men experience sexual and physical danger, Harper Collins, London.

Wittig, M. (1992) *The straight mind and other essays*, Beacon Press, Boston.

LES DÉPLACEMENTS DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC: RESSOURCES ET STRATÉGIES

Rébécca Cardelli¹

Chercheuse en études genre, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (r.cardelli@iweps.be)

RÉSUMÉ

Cet article tente de mettre en lumière les différentes stratégies mises en place par les femmes pour avoir accès à un espace public essentiellement masculin et dépasser les risques réels ou perçus lorsqu'elles circulent dans la ville. Partant de l'analyse de témoignages de femmes aux profils très différents, collectés dans le cadre de focus groups réalisés dans la ville de Genève, cet article revient d'abord sur les limites dans les déplacements des femmes, qui varient selon les ressources dont elles disposent. Il montre ensuite comment certaines stratégies mises en œuvre par les femmes pour revendiquer leur droit à la ville auront un impact différent sur leurs déplacements dans la ville, sur leur indépendance, mais également sur leur identité de femme et le maintien - ou pas - des normes de genre.

Mots-clés : espace public, genre, espaces sexués, stratégies de déplacement

ABSTRACT

This article will attempt to highlight the various strategies adopted by women to gain access to a predominantly male public space and to overcome the real or perceived risks when they move in the city. Starting out from the analysis of testimonies of women with very diverse profiles, collected through 'focus groups' carried out in the city of Geneva, this article will first discuss the limits for women moving in this space. These vary according to the resources they have. It will then show how some of the strategies used by women to claim their right to the city will have a different impact on their movement within it, on their independence, but also on their identity as women and the maintaining — or not — of gender norms.

Keywords: public space, gender, gendered spaces, movement strategies.

Remerciements

Cette recherche a été réalisée, financée et mandatée par le Service de l'Agenda 21 de la Ville de Genève. Elle a été conduite par Marylène Lieber, Rébécca Cardelli, Caroline Dayer et Julien Debonneville, chercheuses et chercheur à l'Institut des études genre de l'Université de Genève au moment de l'enquête. L'auteure remercie tout particulièrement Héloïse Roman et Chloé Berthet du Pôle Égalité-Diversité du Service de l'Agenda 21 pour leur soutien et leur engagement lors de cette recherche, mais également toutes les femmes qui ont accepté d'y participer.

INTRODUCTION

Si la mobilité des femmes a connu des transformations au cours de ces dernières années, elles n'ont pas pour autant la même capacité que les hommes d'accéder aux opportunités et aux services qu'offre la ville et de s'intégrer à la collectivité (Coutras, 1997).

En effet, l'espace public devrait être un espace partagé, un espace ouvert auquel toute personne a accès, quel que soit son sexe, son origine sociale ou géographique, son orientation affective ou sexuelle, son âge ou sa religion. Cependant, dans la réalité, la situation est pour le moins complexe. Les expériences des femmes montrent, en effet, que le rapport à l'espace public est composé de multiples contraintes comme autant de « murs invisibles » qui affectent leur capacité à se mouvoir librement dans l'espace public (Di Méo, 2011).

La légitimité de la présence des femmes est souvent remise en question dans l'espace public, symboliquement et/ou physiquement comme cela a été montré dans les contributions précédentes. Les femmes ont par ailleurs intériorisé l'idée, en raison des rappels à l'ordre sexué dont elles font l'objet, qu'elles ne sont pas autorisées à se mouvoir librement dans l'espace public contrairement aux hommes (Lieber et al., 2020).

Néanmoins, de récents travaux de recherche², que ce soit à Bruxelles, Genève, Bordeaux ou encore à Gennevilliers, montrent qu'elles ne renoncent pas pour autant à leur présence dans les lieux

publics. Et le sentiment de peur qui peut être partagé par un grand nombre d'entre elles n'entrave pas dans toutes les circonstances leur mobilité, même si elles doivent composer avec ce sentiment.

À partir des résultats d'une enquête réalisée en automne 2019 auprès de 80 femmes à Genève (cf. encadré 1), nous verrons, dans la section 2, comment l'accès et l'usage des espaces publics dépendent de la position sociale et des ressources dont dispose chaque femme.

Si toutes les femmes ne disposent pas des mêmes ressources pour accéder à la ville, elles parviennent, pour la plupart, avec leurs moyens, leurs stratégies à se défaire de certaines formes de domination (Di Méo, 2012). La troisième section sera ainsi consacrée aux stratégies mises en place par les femmes dans un espace perçu comme essentiellement masculin et « menacant ». Nous verrons quels comportements, quelles tactiques les femmes mettent en place pour réduire leur sentiment d'insécurité et faciliter leur accès à l'espace public. Si certaines stratégies vont dans le sens d'une perpétuation des normes de genre, d'autres s'inscrivent au contraire en rupture et viennent casser les codes dominants dans l'espace public.

En guise de conclusion, dans la quatrième section, nous reviendrons sur l'impact de ces stratégies sur la mobilité des femmes, sur leur autonomie, leur indépendance, mais également sur leur identité féminine (Stanko, 1992).

² Sacco et Paternotte (2018); Lieber et al (2020); Di Méo, (2011 et 2012); Luxembourg et Messaoudi. (2016); Dagorn et Alessandrin (2017); Biarrotte (2012).

Encadré 1 : Enquête sur les pratiques des femmes dans l'espace public à Genève : méthodologie

L'analyse présentée dans cet article repose sur les interviews collectives de 80 femmes usagères de la ville de Genève, issues de différentes catégories sociales et habitant divers quartiers genevois (Lieber *et al.*, 2020).

Afin de saisir à la fois les expériences communes à toutes les femmes participantes et ce qui les différencie, douze focus groups³ (Baribeau, 2010) ont été composés, avec des profils sociodémographiques variés (jeunes, aînées, femmes avec enfants, femmes sans emploi). Cette enquête avait également pour objectif d'aller à la rencontre de certaines « minorités » ou encore de personnes qui sont souvent placées « à la marge » de la société en raison de leurs « différences » par rapport aux normes dominantes. Plusieurs focus groups ont donc été organisés avec des populations spécifiques : des femmes issues du monde arabe, maîtrisant peu le français, des femmes immigrées et des personnes lesbiennes, bisexuelles, trans ou queer (LBTQ).

La méthode des focus groups consiste en des discussions ouvertes et libres autour d'une thématique commune et favorise l'émergence d'interactions entre les participantes, qui sont structurées autour d'un guide d'entretien (Baribeau, 2010). Le fait de privilégier cette méthode a permis de travailler sur les perceptions, les représenta-

tions, les comportements et les croyances des femmes, de faire émerger la convergence entre leurs récits, tout en soulignant les points de vue contradictoires, les zones de résistance. Cette méthode a permis également d'effectuer des comparaisons intergroupes, afin de saisir les points communs et les points divergents entre les femmes en fonction de leur âge, de leur situation familiale, de leur orientation sexuelle, de leur lieu de résidence, de leur statut social, etc.

Enfin, cette méthode qualitative place l'expérience des usagères au centre de la démarche scientifique en ce sens qu'elle accorde de l'importance et du crédit à la parole des personnes et à leur expérience personnelle du quotidien (Baker et Hinton, 1999). Cette place redonnée aux habitantes dans la construction des savoirs se retrouve dans les propos de certaines participantes, à travers le sentiment d'utilité qu'elles retirent de leur implication dans cette recherche.

Dans cet article, nous avons donc choisi de redonner une place centrale à toutes ces femmes qui ont partagé leurs expériences de l'espace public, en alimentant notre analyse de nombreux témoignages. Nous avons également veillé à ce que la diversité des points de vue puisse se retrouver dans les extraits sélectionnés.

³ Pour plus d'informations concernant l'organisation pratique des focus groups, voir l'article de Julien Debonneville et Marylène Lieber, dans ce numéro.

L'ACCÈS À L'ESPACE PUBLIC ET LES RESSOURCES

L'analyse du rôle de certains capitaux sociaux (langue, réseaux), économiques, corporels⁴ ou encore géographiques⁵ permet de révéler comment l'accès et l'usage de la ville sont modelés par différentes ressources, et dès lors, socialement situés⁶. Si des ressources apparaissent nécessaires afin d'accéder à la ville, il importe dans le même temps de souligner, comme cela a été illustré dans l'article de Marylène Lieber et Julien Debonneville, dans ce numéro, que la ville (re)produit et matérialise certaines contraintes structurelles telles que les violences racistes et lesbophobes.

2.1. LE CAPITAL ÉCONOMIQUE ET LA PRIVATISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Pour mieux comprendre comment l'accès à l'espace public est aussi modelé dans des rapports sociaux, il convient de s'arrêter sur le rôle du capital économique. On assiste à Genève, comme dans de nombreuses grandes villes, à une privatisation et une marchandisation croissantes de l'espace public. Cette tendance est portée par diverses entités privées telles que commerces, boutiques, cafés, restaurants, industries du divertissement, qui font de l'espace public un espace d'enieux entre acteurs privés/commerciaux et publics pour exploiter les ressources territoriales afin d'y développer divers types d'activités. À titre d'exemple, à Genève, la Gare Cornavin apparaît comme un emblème de cette lutte, générant un floutage des frontières entre espaces publics et espaces privés/commerciaux, comme en témoignent ces propos :

« Pour moi, il y a aussi la question de l'espace public, et qu'est-ce qui est pris par le privé.

106

Parce qu'alors, la loi à la gare, je ne sais pas qui l'a décidée, mais c'est clair qu'il y a beaucoup d'intérêt pour les commerçants privés à ce qu'on ne puisse pas s'asseoir ailleurs que dans un bistrot et consommer. Et... et puis vraiment moi je pense souvent aux années où j'étais étudiante, où je n'avais pas d'argent pour aller boire un café, enfin je veux dire où je me limitais à une fois par semaine, c'était vraiment beaucoup plus limité. Et puis il y avait beaucoup d'endroits. »⁷

La privatisation de l'espace public n'a pas seulement un impact sur l'accès à certains lieux. Elle pèse directement sur la construction de certains lieux et la légitimité des personnes qui les fréquentent (Hancock, 2014). En d'autres termes, c'est le « sentiment d'être à sa place » (ou pas) qui se construit dans cette marchandisation de l'espace public, et par conséquent les enjeux d'inclusion/exclusion de l'espace public sur la base des ressources économiques des personnes, et plus largement l'appartenance de classe.

« On voit avec le quartier de Saint-Gervais, c'est un quartier qui est vraiment devenu très... avec beaucoup de terrasses quand même plus luxe, enfin plus... À partir de Saint-Gervais, c'est devenu des endroits où je, moi, je me sens pas du tout à ma place. Je veux dire, je sais que je pourrais y aller, mais, quand même, on sent que ça... on vise une certaine population, des gens riches, des gens qui ont beaucoup d'argent. »

On saisit donc comment la privatisation de l'espace public est étroitement ancrée dans un rapport social et comment les inégalités d'accès deviennent le reflet des inégalités sociales. L'accès à certains espaces devient déterminé par les ressources économiques des personnes, bien que des entités étatiques et/ou associatives tentent, dans le même temps, de faire face à cette tendance

⁴ L'apparence, comme l'avait souligné Bourdieu dans les années 70, peut constituer un capital, au même titre que d'autres. Plus globalement, le corps représente une ressource importante, un capital en soi pour se mouvoir dans l'espace public. Tous les corps n'auront cependant pas le même accès à l'espace public.

⁵ Le capital géographique peut être envisagé comme l'ensemble des ressources spatiales, matérielles (habitat, mobilités), des connaissances dont disposent les personnes pour se déplacer et avoir accès à l'espace public.

L'échantillon de l'enquête réalisée à Genève se compose d'une population exclusivement féminine. Il est cependant possible que certains obstacles mis en évidence dans l'analyse se retrouvent au sein d'autres groupes d'individus.

en garantissant des accès gratuits (ou à bas coûts) de la ville. Le coût, et les ressources qu'il requiert, peuvent dès lors devenir un enjeu déterminant dans l'accès à l'espace public, notamment pour les femmes les moins dotées économiquement.

« Moi, je sors beaucoup, mais en fait moi, c'est en fonction de 'est-ce que ça coûte de l'argent ou ça ne coûte pas de l'argent?'. Je vais que dans des endroits qui me coûtent pas d'argent parce que je n'ai pas les moyens. [...] Je fais aussi du bénévolat en fonction. Tu reçois une place de théâtre si tu vas faire du bénévolat pendant une heure, donc c'est super génial. »

2.2. LE CAPITAL GÉOGRAPHIQUE COMME RESSOURCE POUR ACCÉDER À LA VILLE

La ville, en tant que construction sociale, est fondée sur un ensemble de normes, de codes, de symboles, et de règles explicites et implicites, qui pèsent directement sur la façon dont les personnes vont y avoir accès. L'ensemble de ces connaissances peut être défini par la notion de capital géographique, qui permet aux acteurs et actrices de développer une compréhension et un sens de la ville, tout en se situant dans cette dernière. Cette compréhension de la ville n'est donc pas un donné, mais résulte avant tout d'un apprentissage, comme on peut le constater à travers le récit de personnes nouvellement arrivées dans une ville. Dans ce cas. la connaissance de la ville apparaît au début très restreinte et se concentre souvent sur les lieux touristiques, les centres commerciaux en tant que lieux fortement globalisés. voire sur certaines instances administratives. Après quelques mois à Genève, une femme récemment arrivée de Syrie expliquait par exemple : « Moi c'est le bord du lac d'abord [où je me rends]. Des fois, les centres commerciaux. On fait du shopping, on prend des cafés, des fois [...] Je ne connais pas beaucoup de lieux parce que je suis nouvelle ici ».

On comprend ici comment la connaissance de la ville, mais surtout l'acquisition des ressources pour accéder et s'approprier la ville, résultent plus largement d'un processus de socialisation inscrit dans une temporalité longue (plusieurs mois, voire des années).

2.3. LE CAPITAL CORPOREL, UNE RESSOURCE EN SOI

Lorsque l'on évoque les capitaux nécessaires à la mobilité dans l'espace public, il importe de rappeler que le corps représente un capital en soi. En effet, la capacité à se déplacer constitue une ressource pour faire face aux aménagements urbains qui ne sont pas toujours adaptés aux situations de handicap, et de surcroît de handicap physique. Si les barrières produites par le validisme tendent à être progressivement effacées afin de rendre la ville et les activités qui s'y déroulent plus inclusives, d'autres barrières demeurent, comme en témoigne la mère d'une jeune fille en situation de handicap physique:

« Aussi au niveau des enfants handicapés. Moi j'ai une fille qui a été beaucoup dans les maisons de auartier, aui a été souvent à la ludothèque. Elle s'est fait des copains, mais il y avait des enfants qui se moquaient d'elle [...] entre enfants, même entre mères. Il y a une femme qui m'a dit: 'mais pourquoi elle a besoin de loisirs, votre fille?' Je me suis marrée une fois parce qu'il y avait une dame, elle avait quatre enfants et ils se sont fait renvoyer. Je crois qu'ils ont fait des bêtises. Puis la mère elle vient et elle dit : 'mais cette fille-là, elle est handicapée, elle n'a pas le droit d'être là!'. Et puis [l'éducateur] a dit: 'mais madame, si vous venez un jour et que vous regardez cette fille comment elle fait, et bien, vous prendrez exemple pour vos enfants'. Voilà! »

2.4. LE CAPITAL SOCIAL ET LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE

Parmi les autres capitaux déterminant l'accès à l'espace public, le capital social, et

notamment la connaissance de la langue française, semble également avoir un impact majeur dans la structuration de l'accès et des usages de la ville. La langue apparaît ainsi comme une barrière dans l'accès aux transports publics ou aux espaces commerciaux, comme en témoigne une travailleuse domestique d'origine philippine, qui raconte ses premières expériences dans les centres commerciaux :

« Mon français n'est pas très bon. J'ai essayé de prendre des cours, mais c'était dur d'aller régulièrement au cours, car je devais m'occuper des enfants. Donc en général, on parle en anglais avec les enfants avec quelques mots de français. La première fois que je suis allée à Manor, personne ne parlait anglais. J'étais super mal à l'aise. Maintenant ça va un peu mieux, je parle quelques mots. »⁸

Dans certaines circonstances, la barrière de la langue, qui par ailleurs constitue un handicap dans l'accès à l'espace public, sera utilisée par certaines femmes migrantes comme stratégie pour stopper toute tentative d'interaction:

« Quand quelqu'un me dit 'excusez-moi, quelle heure?' Je dis 'je ne sais pas l'heure'. Quand on me parle, je dis 'excuse, je ne comprends pas'. Je ne discute pas. »

⁸ Cet entretien a été réalisé en anglais car la personne ne parlait pas bien français. Il s'agit donc d'une traduction des propos de la participante.

LES STRATÉGIES FÉMININES POUR ACCÉDER AUX ESPACES PUBLICS

Les participantes ont été interrogées sur les comportements, les attitudes qu'elles adoptent dans l'espace public pour composer avec « ce sentiment d'insécurité » dont elles parlent fréquemment, qu'il s'agisse d'un ressenti lié à des situations anxiogènes ou d'expériences vécues dans l'espace public. Toutes les femmes, sans exception, mettent en place des stratégies de protection, de défense, conscientes ou inconscientes, qui sont autant de movens de continuer à accéder à l'espace public (Gordon et Riger, 1989). Et toutes parviennent, avec leurs moyens et leurs ressources, le poids de leur éducation ou de leur culture, à développer des savoir-faire, des comportements, des stratégies face aux logiques inégalitaires qui structurent l'espace public.

Mais le choix des stratégies mises en place par ces femmes n'aura pas le même impact sur leur autonomie, leur liberté de mouvement ou encore leur identité. À partir de l'analyse des discours, nous avons identifié un ensemble de stratégies. Bien que certaines d'entre elles participent à subvertir un ordre genré de la ville, une partie des stratégies évoquées par les femmes interviewées participent plutôt à la perpétuation des normes de genre (cf. section 3.1.), qu'il s'agisse de l'évitement, de la planification des sorties, de l'anticipation du danger ou encore du positionnement des femmes dans l'espace public. En effet, ces stratégies perpétuent d'une certaine manière les rapports sociaux de sexe dans l'espace public puisqu'elles s'inscrivent plutôt dans une forme de résilience que dans le rejet des injonctions masculines. On perçoit, derrière les termes employés par certaines femmes, qu'une partie de ces stratégies est intégrée, comme des « réflexes de protection », des « systèmes de pensée » acquis à travers notamment la socialisation et l'éducation.

Néanmoins, on retrouve, dans les discours des femmes interviewées, une série de

stratégies qui s'inscrivent en opposition aux normes de genre, que nous avons appelées « stratégies de résistance » (cf. section 3.2.). Ces stratégies soulignent la capacité des femmes à se défendre, grâce à un travail de confiance en soi, à dépasser leur peur, à oser communiquer avec leur « prédateur », à prendre leur place sans condition dans l'espace public ou encore à se rassembler pour occuper tous les espaces qu'elles souhaitent.

3.1. LA PERPÉTUATION DES NORMES DE GENRE

Le sentiment d'insécurité présent chez un grand nombre de femmes peut être lié, comme nous l'avons dit, à des expériences concrètes de violence, mais également à l'intériorisation d'un certain nombre de normes de genre et à l'idée de vulnérabilité des femmes. Parce qu'elles sont « des filles », parce qu'elles ont été « éduquées » dans ce sens, la plupart des femmes ont « intégré » l'idée qu'en tant que femmes, elles sont plus vulnérables et le risque est plus grand pour elles que pour les garçons de se faire agresser sexuellement.

L'intériorisation de ces normes de genre est mise en évidence par certaines interlocutrices qui comprennent que l'absence d'épisodes de violence dans l'espace public est aussi le résultat des transformations de leur corps, de leurs pratiques spécifiques, du fait qu'elles ne sortent que peu la nuit.

On retrouve également, dans les témoignages, un certain nombre de femmes qui déclarent ne jamais avoir vécu d'épisode de violence, « ne pas avoir peur », vivre dans un quartier « sans problème » ou encore « être bien partout ». L'analyse du discours de ces femmes « préservées » montre en

réalité que, sans avoir conscience de mettre en place des stratégies d'évitement, elles prennent toutefois « leurs précautions », déclarent « ne pas sortir seules » ou « sortir pas super souvent en soirée » ou « plutôt en famille », voire pas du tout. Ces stratégies impensées pourraient se résumer par cette formule d'une jeune participante : « Bien sûr, si on ne sort pas, on ne risque pas de se faire agresser, en tout cas pas dans l'espace public ».

Il est par ailleurs frappant d'observer dans le discours de certaines d'entre elles, qu'elles soient jeunes, femmes migrantes, plus âgées, mais aussi femmes dites « qualifiées », universitaires, le sentiment de « responsabilité » qui pèse sur elles en ce qui concerne leur apparence. Ce type d'argumentaire semble avoir complètement intégré les normes sociales de genre laissant entendre que celles qui « s'habillent de façon ultra féminine » s'exposent au danger, en transgressant les codes, en étant trop « visibles » dans l'espace public, et par conséquent, qu'elles suscitent même certains comportements de la part d'hommes (Lieber, 2008).

3.1.1. Les stratégies d'évitement

La dangerosité ressentie ou réelle de certains espaces est relevée dans de nombreux témoignages pour justifier les stratégies d'évitement mises en place par un grand nombre de femmes (Bogaert, 2018). Sans parvenir toujours à objectiver ce danger, elles parlent « d'intuition », de « capacité à ressentir » la présence du danger dans les espaces publics. La ville est alors présentée comme un territoire composé de frontières invisibles, de lieux « interdits », qui continuent d'assigner de façon symbolique mais également matérielle les femmes dans l'espace du « dedans », dans l'invisibilité de la sphère domestique tandis que les hommes dominent l'espace public (Staszak, 2017).

Les témoignages des femmes concernant leurs déplacements mettent en évidence une modification de leurs usages et pratiques de l'espace public, en particulier la nuit. Au chemin le plus court pour arriver chez elles, elles préféreront le plus rassurant. Ces restrictions spatiales et temporelles dans leurs pratiques et usages résultent en réalité de la peur d'une agression sexuelle, alimentée non seulement par les représentations sociales, mais aussi par une occupation essentiellement masculine de certains lieux. Les femmes se conforment ainsi, selon les stratégies qu'elles mettent en place, aux attentes genrées et adoptent le comportement attendu, c'est-à-dire se faire « invisibles » quand elles sortent à l'extérieur de la sphère domestique.

Face à ces stratégies multiples qui permettent à certaines femmes de continuer à occuper l'espace public, de maintenir leurs activités, leurs sorties, d'autres femmes décident de façon plus radicale de ne plus fréquenter l'espace public à certaines heures ou d'éviter certains lieux, ce qui représente une restriction drastique de leur liberté de mouvement. Quoi qu'il en soit, les stratégies auxquelles les femmes sont contraintes, dans cet espace public monopolisé physiquement et symboliquement par les hommes, réduisent également la liberté et la spontanéité de leurs pratiques et usages de l'espace public. Les récits de certaines femmes montrent en effet combien la peur constitue déià en soi une limitation de la liberté des femmes, de leur capacité à se mouvoir dans l'espace public (Condon et al., 1995).

3.1.2. Les stratégies d'anticipation et de planification

Ce qui frappe surtout dans les propos de ces femmes, c'est qu'il n'y a pas ou peu de place pour la spontanéité, pour l'imprévu et ce, quel que soit leur profil sociologique. Leurs comportements et leurs déplacements sont toujours soumis à cette nécessité « d'anticiper », de « prévoir », d'être en « état d'alerte » et de s'adapter en conséquence.

Cette forme de vigilance, cette anticipation est un état d'esprit permanent qui ne quitte

presque jamais les femmes que nous avons rencontrées, dès lors qu'elles sortent de chez elles. Un état qui commence « au réveil » avec le choix « de ne pas mettre de jupe si je rentre après 20 heures », avec des « scénarios en tête » pour savoir comment réagir en cas de situation imprévue, et se poursuit durant la journée en envisageant les déplacements à venir et en soirée, pour construire les stratégies de retour.

Selon les personnes interviewées, ce travail « d'anticipation » engage à faire un « calcul » pour chacun des déplacements effectués dans l'espace public. Ce calcul porte sur l'évaluation des « risques » encourus et des bénéfices à maintenir certaines activités, certains usages, à occuper certains espaces, en fonction du moment de la journée comme l'explique une participante :

« L'idée est qu'il y a toujours un calcul derrière tes activités, sauf si c'est des activités plus ou moins normales, à midi à Plainpalais, là il y a peu de calcul. Mais dès que tu sors en fait de ce chemin traditionnel, il faut calculer. C'est un risque, un calcul des bénéfices, et comment tu vas adapter ton comportement, tes actions comme le fait de ne pas écouter de la musique, pour être plus alerte. Donc, il y a un calcul derrière, qu'on fait plus ou moins toujours, j'imagine. »

Cette anticipation, cette « veille sanitaire » pour reprendre l'expression d'une participante, est un « outil primordial » pour faire face au caractère imprévisible des interactions, pour être en mesure de « réagir » sans être prise par surprise. Avec ces stratégies d'anticipation, certaines femmes parviennent à élargir leur champ des possibles dans l'espace public et à « se sentir quand même bien partout ».

On retrouve cet état de vigilance à la fois chez des personnes qui ont connu des expériences de violence (et qui associent désormais certains lieux à un danger accru), mais également chez celles qui n'ont pas d'expérience de violence, mais ont cependant intégré les risques et les normes de genre liés à l'occupation de l'espace public. On perçoit bien, à travers l'extrait suivant,

que la peur des violences présente chez de nombreuses femmes est avant tout une construction sociale qui se traduit dans une division sociale sexuée de l'espace public (Pain, 1997):

« Parce qu'on est des femmes, on est des filles. On est sujette presque de façon obligatoire, j'allais dire, à des formes d'agressions, concrètes ou pas [symboliques], qui sont là... Et donc on se protège autant que possible. »

Quel que soit leur profil sociologique, cette nécessité de prendre des précautions, de « faire attention », d'adapter ses comportements lorsque l'on s'engage dans l'espace public, est présentée par les femmes interviewées comme un mode de prévention avec cette maxime formulée par une participante : « mieux vaut prévenir que guérir ».

On perçoit bien, à travers ces différents extraits, le poids de la charge mentale qui pèse constamment sur les femmes, simplement lorsqu'il est question de sortir « dehors », de quitter la sphère domestique pour aller dans l'espace public et vouloir occuper certains lieux, certains endroits qui portent aujourd'hui encore, par l'omniprésence masculine, les stigmates de la société patriarcale.

3.1.3. Les stratégies de positionnement dans l'espace

La posture, l'attitude, la démarche sont autant d'aspects qui feront l'objet d'un apprentissage, qui seront travaillés, modifiés chez de nombreuses femmes en fonction du lieu et du moment. Ces stratégies ont pour objectif de contribuer à augmenter leur sentiment de sécurité dans l'espace public, mais également, de façon symbolique, de transmettre un signal de « fermeture », d'« indisponibilité » aux autres.

Dans cette optique, elles sont nombreuses à « tirer la gueule », être « sur la défensive », quand elles sont en ville, à montrer, à travers leur regard, qu'elles ne sont pas « disponibles », comme une forme « d'avertissement » adressé aux hommes. Autant de codes implicites, de modifica-

tions de leurs comportements qui ont pour principal objectif de signifier aux hommes qu'elles ne veulent pas être importunées.

On perçoit également, chez certaines femmes, toute la difficulté et le paradoxe, dans les techniques qu'elles mettent en place, de devoir composer à la fois avec ce sentiment de peur et un sentiment de confiance qu'elles cherchent à montrer à travers leur posture et leur démarche. Il faut « marcher tout droit », « ne pas s'attarder », ne pas avoir « l'air perdue », dégager une certaine confiance en soi, autant d'injonctions intégrées par de nombreuses femmes pour réduire les risques d'agressions dans l'espace public.

« Moi, j'ai appris aussi à... enfin, je fais très attention à comment je me tiens, à marcher... enfin à me tenir droite et à pas marcher trop vite et à donner l'impression que je sais ce que je fais quand je rentre le soir, soit à pied, soit en transport public. »

3.1.4. Les stratégies d'invisibilité des corps

Si la plupart des femmes font le choix de lever les obstacles et les frontières sexués dans l'espace public, elles savent cependant que cela a un prix et qu'il leur faut être invisibles dans un espace où elles ne sont toujours pas considérées comme légitimes et où elles se doivent de respecter les attentes de genre. L'habillement et la sexualisation des corps seront deux éléments sur lesquels les femmes vont travailler dès qu'elles sortent de l'espace privé.

L'apparence est un élément important qui revient très souvent dans les témoignages des femmes rencontrées. Nombreuses sont celles qui confient avoir modifié leur corps avec comme objectif de passer inaperçues dans l'espace public, de ne pas être visibles afin de traverser les espaces en toute tranquillité.

Ce travail sur le corps ne sera pas le même selon le profil des femmes. Il s'agira pour les femmes hétérosexuelles de « déféminiser » leur corps en travaillant sur l'image qu'elles renvoient en tant que femmes, c'est-à-dire en « enlevant des attributs féminins », en atténuant « ce qui peut mettre en valeur le corps », en d'autres mots, en dissimulant leur identité de femme, en ayant une apparence « neutre ».

« Je sais aussi que je me suis un peu déféminisée, enfin enlevé des attributs féminins où j'aimerais parfois être plus féminine, mais j'ai compris très tôt que ça allait être dangereux pour moi. Et du coup, tout ce qui est un peu de se mettre en valeur le corps et tout ça, je l'ai banni pour être tranquille en fait quoi. »

Pour les femmes lesbiennes, il s'agira à l'inverse de se conformer « à une vision très hétéronormée de la femme », d'adapter en permanence leur apparence selon les lieux qu'elles fréquentent et les publics qui s'y trouvent, susceptibles d'être plus ou moins hostiles aux personnes LBTQ. Le fait de devoir féminiser leur corps et ainsi « de ne pas avoir l'air gay », « d'être sage » en veillant à « ne pas se donner la main », « ne pas se faire de bisous » est vécu très difficilement par certaines d'entre elles. En effet. ces femmes disent être obligées de nier une partie d'elles-mêmes, « leur identité de lesbienne » dans l'espace public, pour éviter les agressions fréquentes qu'elles subissent lorsqu'elles ne « jouent pas le jeu » de l'hétéronormativité.

« J'ai eu tendance – je m'en rends compte – ces dernières années à gommer un petit peu ce qui pouvait être une part de mon affirmation, peut-être de manière plus ou moins consciente à me féminiser, parce qu'à force d'insultes, de commentaires, j'en ai eu assez. Et je suis plus dans une période où j'ai envie parfois de provoquer le conflit ou de le supporter, donc euh voilà. Je dirais que le principal effet sur moi-même, ce serait ça, c'est ça. Actuellement, c'est essayer d'éviter [des agressions], parce qu'on s'en prend plein la gueule et moi je supporte plus. »

Une obligation à l'invisibilité se dessine petit à petit par une série d'actions qui portent sur la tenue, mais également sur la transformation du corps, par exemple les cheveux. Certaines femmes disent avoir été obligées de couper leurs cheveux longs ou de les « *attacher* » quand elles sortent pour cesser d'être harcelées ou pour se protéger d'une éventuelle agression suite à une expérience traumatisante.

« J'ai une technique de défense qui a été très... violente vis-à-vis de moi-même, parce que j'ai eu les cheveux très longs, presque jusqu'aux fesses, très bouclés, donc très sulfureux, femme fatale, etc. Et, en fait, j'en ai eu vraiment ras le cul de me faire apostropher à peine je sortais de chez moi et, du coup, j'ai tout coupé, parce que j'en avais marre. Et, honnêtement, ça m'a fait beaucoup de bien, mais ça n'a pas empêché que je me fasse apostropher, du coup ça m'a embêtée [rires]. »

L'invisibilité du corps et la masculinisation de celui-ci, c'est ce qui ressort du code vestimentaire adopté par la grande majorité des femmes que nous avons rencontrées pour « ne pas attirer » les regards (masculins), ne pas « être une proie », être « plus transparentes », ne pas « être exposées ». Comme le témoignage de cette participante qui nous confiait être allée jusqu'à « bander sa poitrine » pour ne pas attirer l'attention dans certains lieux et ressembler davantage à un garçon.

Il est important de souligner que ces conduites ont des effets négatifs importants sur l'identité de ces femmes, qui se trouvent morcelées, gommées lorsqu'elles occupent l'espace public avec pour conséquences un repli sur soi, l'exclusion de toute forme de contacts sociaux, la fermeture aux autres.

3.2. LES STRATÉGIES DE RÉSISTANCE

Les changements de comportements, l'obligation de devoir sans cesse faire avec les normes de genre, d'avoir à se justifier ou à faire profil bas dans des lieux ou à des moments où leur présence est considérée comme non légitime pèsent lourdement sur la liberté des femmes. Et certaines d'entre elles refusent de se soumettre à ces

stratégies pour avoir accès aux espaces publics. C'est un accès à l'espace public sans condition que ces femmes demandent.

La question du droit à la ville, mais plus encore du droit à la mobilité (Gibout, 2004) revient souvent dans les propos de jeunes filles qui ne comprennent pas pourquoi, parce qu'elles sont filles, elles doivent modifier leur comportement, leur apparence, leur identité pour accéder à l'espace public.

« Un homme, qu'il soit en short ou en pantalon ou n'importe quoi, il pourra sortir avec ce qu'il veut... Si je veux mettre une jupe et que j'ai 12 ans, mais parce que j'adore les jupes... Ben ça peut être quand même mal pris alors que mon but premier était juste de mettre ma jupe... Et c'est ça que je ne trouve pas juste entre les hommes et les femmes : c'est qu'on, on n'a pas les mêmes droits. On ne peut pas être comme on veut. »

« Je voulais revenir sur ce que tu dis. [...] qu'en fait dans l'espace public, la normalité, enfin les hommes, c'est normal qu'ils y soient. Et les femmes, on doit se justifier. Et comme tu dis : on doit changer nos comportements pour pouvoir être acceptées ou pour pouvoir être tranquilles. Et moi, ça me pose énormément de problèmes. »

Ces femmes veulent avoir le droit d'exister et de profiter de la vie urbaine comme les hommes. Elles sont jeunes, lesbiennes ou migrantes et, à leur manière, prennent des risques en continuant à sourire, à sortir seules le soir, à rompre le « contrat implicite » dans les interactions « attendues » entre les femmes et les hommes dans l'espace public (Goffman, 2002). Elles continuent, en dépit des injonctions de leurs proches, de voisins et voisines contrôlants et jugeants, mais aussi d'expériences de violence, à vouloir occuper l'espace public et à sortir sans être paralysées par la peur et sans modifier leurs attitudes.

3.2.1 Casser les codes du genre

Il y a donc de nombreuses femmes qui font preuve de résistance pour continuer à préserver leur liberté et qui refusent de se laisser intimider, malgré les expériences de violence vécues, malgré les recommandations, malgré les « sale connasse », « sale gouine », « salope », « vieille » et autres rappels à l'ordre masculin.

C'est notamment le cas de cette participante qui confie qu'elle « prend » sa place dans la rue, sans modifier sa trajectoire, sans « s'écarter » au passage d'un homme. Pour une autre femme arabe, arrivée en Suisse de longue date, la résistance se fait dans le choix de s'asseoir dans le tram à côté d'un homme tout en lui signifiant qu'il prend toute la place et qu'elle n'en a plus. Elles savent que le prix à payer pour être soi-même, pour se sentir libre, est parfois très cher, mais elles veulent avoir les mêmes droits d'accès à la ville que les hommes et, pour ce faire, elles sont prêtes à prendre des risques.

Ainsi, celles qui oseront casser ces codes tacites, qui n'adopteront pas l'attitude « attendue » d'une femme lorsau'elle s'adresse à un homme, c'est-à-dire s'exprimer sans agressivité, avec une certaine docilité. seront suiettes plus souvent à de la violence en retour, verbale ou physique. Parce qu'elles refusent de se positionner comme des femmes « vulnérables », parce qu'elles ne correspondent pas au modèle hétéronormatif, parce qu'elles font parfois preuve d'agressivité, toutes ces femmes qui osent bousculer les codes du genre sont confrontées à des réactions plus agressives de la part des hommes, comme une sorte de rappel à l'ordre du rapport de domination masculine toujours présent dans l'espace public.

Casser les codes dans les interactions entre femmes et hommes dans l'espace public, cela passe notamment par « apprendre à regarder droit dans les yeux ». L'objectif de cette attitude, c'est de faire passer par le non verbal une série de messages de fermeture, par la posture et le regard, « en pensant non et en donnant ce signe que c'est non », « toiser » l'homme du regard pour lui faire comprendre que « l'on n'a pas peur », parvenir à leur dire juste avec le regard « tu dégages sinon ça va mal se passer ».

« Un autre des outils, mais ça je le fais seulement quand j'ai vraiment l'énergie. C'est... en fait, tous ces regards, quand tu as le mec qui te regarde, mais comme un bout de viande ou je ne sais pas quoi, voilà, et qu'on baisse toujours les yeux, moi j'essaye vraiment d'apprendre à regarder. Et je regarde, mais de manière méga intense, jusqu'à ce que ce soit eux qui baissent les yeux. Mais ça je le fais voilà que de temps en temps. Et, par contre, c'est assez drôle de voir qu'en fait tout de suite ça les décontenance. Parce qu'ils ont pas du tout l'habitude. »

Certaines femmes migrantes, peu qualifiées, ne parlant pas bien le français, font souvent preuve de résilience. Deux d'entre elles, qui ont connu des expériences d'agression (raciste), expriment toutefois avec force la nécessité de continuer à occuper l'espace public, à sortir de jour comme de nuit, à ne pas s'enfermer dans la sphère privée. L'une d'elles exhorte même les autres femmes migrantes à « sortir tous les jours ». Elle ajoute qu'« il faut que les femmes se libèrent. Toute cette honte, cette peur ». Avec des mots emplis d'émotion, cette participante encourage en particulier les mères de famille à oser aller vers les autres femmes et à résister à cette forme de confinement forcé, alimenté par la peur du danger, mais aussi par la peur du rejet et le contrôle social.

3.2.2 Gagner en confiance : les cours de self défense

Un autre moyen qui est souvent revenu comme étant une bonne stratégie de défense est le fait de suivre des cours de self défense, mais aussi des cours de sports de combat. Il apparaît clairement, dans les propos des femmes qui ont suivi ce genre de cours, que ceux-ci ont eu, chez chacune d'entre elles, des effets positifs. Parce qu'ils contribuent à les « rassurer », parce qu'ils travaillent « sur les peurs », parce qu'ils apportent « des techniques », mais également parce qu'ils améliorent la « confiance en soi ». Les cours de self défense ou de combat font surtout prendre conscience aux femmes qu'elles ne sont pas des êtres vulnérables, qu'elles possèdent une force et qu'elles sont capables de se défendre. Ils permettent de mettre fin à cette forme de « soumission paradoxale » (Bourdieu, 1998) des femmes qui auraient intériorisé l'idée que la supériorité des hommes fait partie de l'ordre naturel des choses et qu'elles sont en position d'infériorité, incapables de se défendre face à eux.

« Je trouve que ça rassure de se dire que tu peux faire quelque chose. Mais c'est clairement à cause de la... parce que nous ne sommes pas en sécurité dans la rue quoi... l'idée est que je peux faire quelque chose. Et que c'est possible de s'en sortir s'il devait m'arriver quelque chose... Moi, ce que j'avais fait, y avait de tout. D'abord ça passe par l'attitude et puis par poser sa voix pour répondre, et puis ensuite s'il faut, savoir où et comment frapper. »

Les cours de self défense représentent une stratégie intéressante à plusieurs niveaux, parce qu'ils travaillent sur la confiance en soi, le sentiment d'insécurité, mais également sur les représentations sociales liées à la féminité. Perçus par certaines comme un véritable outil de défense, ils agissent également sur le mental des femmes en renforçant leur pouvoir d'action (empowerment), leur capacité de changer les rapports de force dans l'espace public, au travail, mais également dans la sphère privée. Dans les focus groups, on constate que ces cours sont principalement suivis par un public de jeunes filles, souvent conseillées et encouragées par les mères.

3.2.3 Communiquer avec le « prédateur »

Le choix de communiquer avec l'auteur d'une interaction non souhaitée n'est pas à la portée de toutes et fait toujours l'objet d'un savant calcul coût/bénéfice, opéré préalablement. En matière de communication, la question de l'insécurité et le risque d'agression sont susceptibles de réduire considérablement les échanges que les femmes peuvent entretenir dans leur environnement spatial (Perrot, 1997).

Il y a cependant certaines femmes qui osent communiquer car elles considèrent

que les interactions dans l'espace public sont inévitables. Elles vont mettre en place une communication de défense, qui fixe des limites pour se faire respecter. Savoir « dire non », « je ne suis pas d'accord », sont des termes qui reviennent dans les propos de ces femmes, pour stopper les insultes sexistes ou les interactions non désirées. La question de l'âge semble jouer dans la capacité des femmes à pouvoir communiquer de cette manière.

« Il y a l'histoire de se défendre. Si quelqu'un fait une remarque, c'est pareil quand on se fait, entre guillemets, "draguer" que quand on reçoit une remarque désagréable: de savoir réagir et dire 'ben non, je n'en veux pas de cette remarque' ou 'je ne suis pas d'accord'. Et puis, quand on va dans l'espace public, il y a des interventions... C'est inévitable. »

Celles qui osent communiquer avec l'homme qui les importune reconnaissent que c'est au prix d'un réel effort, que cette stratégie est « fatigante », qu'elle demande beaucoup d'« énergie ». En effet, chez ces personnes comme chez les autres, la peur reste présente. On la retrouve d'ailleurs à travers les termes employés par certaines interlocutrices pour décrire l'interaction : « prédateur », « sur mes gardes », etc. La communication apparaît toujours, dans leurs propos, comme un moyen d'éviter une montée en puissance de la violence. Il est surtout question de « discuter pour désamorcer ».

Les conséquences de cette communication contrainte avec l'homme semblent moins difficiles à vivre qu'une montée de l'agressivité pouvant conduire à de la violence. Elles font donc en sorte que la situation ne dégénère pas en violence physique et/ou sexuelle, un « traumatisme » que certaines jeunes filles disent ne pouvoir supporter.

Par ailleurs, comme l'expriment certaines d'entre elles, cette obligation de faire la conversation va également à l'encontre de leur droit à choisir librement leurs interactions (Dorlin, 2017).

« T'es contrainte de discuter, mais je trouve que ça marche mieux pour moi de jouer le jeu, tant que je suis confortable, que de réagir de manière très agressive parce que ça me laisse un traumatisme énorme, que je n'arrive pas à me concentrer sur mon travail deux, trois jours après. Donc, c'est... j'ai essayé. Bien sûr, je crois que tout le monde a essayé différentes techniques pour voir laquelle marche. Et je crois que c'est juste bien de trouver sa technique. »

Dans leurs propos, on perçoit bien que la discussion, si elle permet parfois de désamorcer une situation potentiellement dangereuse, reste cependant imposée. En effet, certaines femmes insistent sur le caractère contraignant de ces relations où elles sont obligées « de jouer le jeu » pour éviter toute réaction agressive de la part des hommes. Leurs témoignages rappellent ainsi que l'interpellation, l'interaction forcée est déjà une première forme d'intrusion, trop souvent banalisée tant elle est fréquente dans leur quotidien.

D'autres femmes, souvent parmi les plus audacieuses, exerçant des métiers en lien avec l'espace public (travailleuse sociale, éducatrice, etc.) ou encore faisant partie de groupes minoritaires (LBTQ) tentent de communiquer, lors d'interactions non souhaitées avec des hommes, afin de les « éduquer ». Cette stratégie nécessite non seulement une énergie importante, mais représente également une prise de risque. Cette volonté d'éduquer l'homme « prédateur », de susciter chez lui une prise de conscience du caractère sexiste, lesbophobe ou raciste de son comportement sera privilégiée surtout lorsque les femmes sont en groupe parce que cela leur confère un sentiment de force.

3.2.4 S'éloigner de la sphère privée

Dans certains groupes de femmes, au-delà des rapports de genre qui existent dans l'espace public, la question du contrôle social de leur communauté d'appartenance, du quartier dans lequel elles vivent, est présente dans leurs propos. Le fait de sortir de chez soi doit alors être légitimé par certaines pratiques « autorisées » en tant que femmes

et qui, souvent, s'inscrivent dans la reproduction des tâches ménagères et familiales. Les propos de certaines jeunes filles migrantes soulignent par ailleurs que les sorties, les retours tardifs le soir sont scrutés par les voisins et voisines qui disent s'inquiéter pour les femmes et pour leurs filles.

Les stratégies mises en place par certaines femmes migrantes, désireuses de plus de liberté, consisteront alors à élargir toujours un peu plus les distances entre leur domicile et les espaces où se déroulent certaines activités liées aux tâches familiales et domestiques, considérées comme légitimes en tant que femmes. Cette stratégie va ainsi leur permettre d'accéder, sans être «jugées» par leur communauté, à des espaces plus « ouverts » car plus éloignés de l'espace privé, où elles peuvent se sentir libres de se promener sans avoir ce regard « contrôlant » du voisinage. En ce sens, certaines femmes migrantes décident volontairement de s'éloigner, physiquement, du contrôle social exercé par leur entourage, leur voisinage pour accéder plus librement à l'espace public.

Si le voisinage peut parfois représenter une forme de ressource (lien social, aide administrative, conseils, garde d'enfants, etc.), il peut à l'inverse constituer une contrainte, notamment dans le cas où ce dernier prend la forme d'un cadre normatif face auquel la non-conformité devient source de tensions et de critiques.

On constate donc à travers les expériences de ce groupe de femmes que la question de la proximité entre le domicile et les activités dans les espaces publics sera appréhendée de manière très différente selon leur profil et les normes sociales, culturelles et de genre qui prédominent dans leur environnement.

3.2.5 Stratégies collectives : résister en groupe

Ayant intériorisé les risques liés au fait d'être seules dans l'espace public, certaines femmes privilégient systématiquement les stratégies collectives aux stratégies individuelles. L'objectif est alors de ne pas sortir seule. Il apparaît évident que le fait d'être en groupe confère aux femmes un sentiment de sécurité plus important, mais aussi de force, de capacité à réagir aux interactions non souhaitées. L'organisation de sorties en soirée et la participation des femmes à certaines activités seront donc possibles, pour certaines, à la condition de pouvoir être accompagnées dans leurs déplacements.

Chez les jeunes femmes et les adolescentes en particulier, le groupe apparaît comme la meilleure stratégie pour lutter contre le sentiment d'insécurité, mais également pour se faire respecter. Les jeunes participantes disent se sentir plus fortes et adopter des comportements différents à l'égard des réflexions sexistes dès lors qu'elles sont en groupe.

Dans le groupe de jeunes adolescentes, en majorité des jeunes filles de quartiers populaires, les sorties dans le quartier ou dans la ville sont uniquement envisagées en groupe, composé exclusivement de filles. On perçoit également que le fait d'être seule quand on est une jeune fille est mal perçu par l'entourage, surtout dans certains quartiers, et ces adolescentes semblent bien l'avoir intégré lorsqu'elles disent « qu'elles ne doivent pas traîner dans la rue », c'est-à-dire « rester trop longtemps seules ». On voit là encore une fois comment cette stratégie du groupe peut être une réponse à la peur, mais également, dans certains contextes, une contrainte imposée par les normes de genre.

Enfin, il y a aussi ces femmes qui n'ont pas toujours la possibilité de sortir en groupe et qui ne veulent pas restreindre leurs envies, leurs activités, simplement à cause du fait qu'elles sont seules. On pense notamment aux femmes célibataires qui vivent seules et qui refusent de perdre leur autonomie en cédant à la peur de l'agression. Elles mettent également en évidence les situations inégalitaires entre les femmes, qui ne disposent pas toutes des mêmes ressources financières et relationnelles pour sortir avec d'autres. Pour ces femmes, avoir accès à l'espace public en tant qu'individu est donc une question vitale.



L'enquête sur les expériences des femmes dans la ville de Genève a démontré que toutes les femmes développent des stratégies - que ce soit au niveau individuel ou collectif, à travers des actes de résistance ou des stratégies transformatives - afin de négocier les ambivalences inhérentes à l'espace public et, finalement, s'approprier la ville, en tous les cas pour celles qui possèdent les ressources nécessaires. Si la peur de la violence masculine n'est pas toujours formulée comme telle, conscientisée, les échanges entre les participantes font cependant prendre conscience à certaines femmes que leurs pratiques, leurs usages de la ville sont conditionnés par cette peur.

Les stratégies qui seront privilégiées par les unes et les autres pour gérer cette « peur sexuée » (Lieber, 2008) auront un impact différent sur leurs déplacements dans la ville, sur leurs pratiques de l'espace public et le maintien des normes de genre.

Nous avons en effet montré que certaines stratégies mises en œuvre constituent pour un grand nombre de femmes une forme de restriction de leur droit au libre accès, en toute sécurité, à l'espace public (Bogaert, 2018). D'autres formes de stratégies perpétuent l'intériorisation de la différenciation sociale entre les sexes (Gilow, 2015) et empêchent ainsi les femmes de se mouvoir librement dans la ville, de choisir leurs modes de déplacement, leurs tenues, d'avoir des interactions spontanées avec les citoyens et citoyennes au sein de la cité et de profiter des nombreuses activités et services proposés dans l'espace public.

En termes de mobilité, nous avons également montré combien certaines stratégies maintiennent les femmes dans une forme d'enclavement par rapport à l'espace public, en raison d'une intériorisation des normes de genre et de la présence de cette peur sexuée, ainsi que des risques et dangers associés à l'extérieur. Cela engendre pour certaines une limitation des territoires

accessibles, qui se réduisent aux activités et tâches en lien avec la sphère domestique et familiale.

D'autres stratégies soulignent également la perte d'autonomie observée chez un certain nombre de femmes, dont certaines semblent avoir pris conscience, lors des échanges dans les *focus groups*, des limitations imposées par la peur d'être seule dans l'espace public. La nécessité, pour certaines d'entre elles, d'être toujours accompagnées lorsqu'elles sortent de la sphère privée induit inévitablement une limitation importante du potentiel d'activités, de sorties, d'événements et de pratiques disponibles dans les espaces publics.

Enfin, les contraintes liées à l'accès à l'espace public et les stratégies mises en place par les femmes pour y accéder ont également un impact considérable sur l'estime de soi. Les femmes interviewées sont en effet nombreuses à ne plus se reconnaître. Certaines ont l'impression, à l'énumération de leurs stratégies, de devenir « asociales », de se couper de toute forme d'interaction, de traverser la ville « dans un brouillard », voire de devoir « enlever le côté gentillesse » qui est en elles.

« Et puis, je souris beaucoup moins, parce que, du coup, avant je souriais, mais, après, les gens, ils s'approprient le... Et pas toujours de la bonne manière. Et donc, du coup, si je souris, ce n'est pas forcément parce que j'ai envie de communiquer avec les autres... Ou je me tourne du côté euh... vitre pour regarder dehors, ou je montre que je ne suis pas disponible forcément à la conversation. ».

Pour terminer, nous retiendrons l'extrait d'un récent discours de Virginie Despentes qui souligne la place importante des femmes dans l'espace public. Ce discours est en résonance avec les témoignages des femmes dans la ville de Genève. Des expériences diverses et multiples qui montrent combien les femmes prennent leur place

dans la ville, qui soulignent leur présence et leur souhait de l'être davantage, dans de nombreux endroits, avec leurs différences, leur culture, leur identité ou leur handicap. Par les stratégies qu'elles mettent en place. avec les ressources dont elles disposent, pour accéder à une ville « sous domination masculine », ces femmes rappellent ainsi aux hommes prédateurs, à une société qui continue d'entretenir ces rapports sociaux de sexe, qu'elles existent et qu'elles possèdent, comme les hommes, des droits. Par leur « occupation » de l'espace public, elles montrent que la peur ne suffira pas, ne suffira plus désormais, à les faire taire et à les ramener à leurs fourneaux.

« Même si nous occupons moins de surface spectaculaire, nous sommes en position de force. Car nous faisons déjà l'expérience de vie différente dans des corps différents qui ne nous font plus honte. Nous modifions nos vies, nous modifions les discours, nous modi-

fions l'espace de notre seule présence et c'est la joie que nous en tirons qui fait de nous, des corps collectifs révolutionnaires, voilà pourquoi beaucoup d'entre nous ici déjà ont fait l'expérience du tir de barrage assassin, de ceux qui ne nous supportent pas tout simplement pour ce que nous sommes, ils sont toujours convaincus que la douceur justement doit être réservée au foyer, à la bonne femme et à son chien et jamais à l'espace public et jamais dans le monde dans lequel on vit. Ceux-là, nous devons comprendre que s'ils sont ivres de rage, c'est parce que nous avons commencé de gagner. Ils voudraient pouvoir pédaler en arrière de toutes leurs forces pour revenir au temps où ils pouvaient dire « toi tu te caches et tu te tais, ta parole n'est pas politique, toi tu te caches et tu te tais » mais ils savent, une fois sorties, nos libertés contaminent et nous avons déjà commencé de changer le monde. » (16 octobre 2020, Virginie Despentes).

BIBLIOGRAPHIE

Ajbli, F. (2016) « Les Françaises "voilées" dans l'espace public : entre quête de visibilité et stratégies d'invisibilisation », *Nouvelles Questions féministes*, 1(1), pp. 102-117.

Baker, R. et Hinton, R. (1999) « Do Focus Groups Facilitate Meaningful Participation in Social Research? », in: Barbour R. et Kitzinger J. (Eds.) *Developing Focus Group Research: Politics, Theory and Practice*, Sage, Londres, pp. 79-98.

Baribeau, C. (2010) « L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques », *Recherches qualitatives*, 29(1), pp. 28-50.

Biarrotte, L. (2012) « Femmes et ville » à Montréal. Un programme municipal genré et ses conséquences urbaines, UFR de géographie, Université Parie 1 Panthéon- Sorbonne, p. 124.

Bogaert, L. (2018) « Harcèlement de rue et stratégies d'évitement des jeunes femmes à Charleroi », in : Sacco, M. et Paternotte, D. (Eds.) *Partager la ville. Genre et espaces publics en Belgique francophone*, Academia, Bruxelles, pp. 37-52.

Bourdieu, P. (1998) La domination masculine, Seuil, Saint-Amand-Montrond.

Condon, S., Lieber, M. et Maillochon, F. (2005) « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 2(46), pp. 265-294, DOI : https://doi.org/10.3917/rfs.462.0265

Coutras, J. (1997) « La mobilité quotidienne et les inégalités de sexe à travers le prisme des statistiques », *Recherches féminines*, 10(2), pp. 77-90, DOI: https://doi.org/10.7202/057936ar

Dagorn, J. et Alessandrin, A. (2017) « Femmes et espace public : entre épreuves et résistances », *Hommes & libertés*, n° « Femmes, violences et inégalités », pp. 46-49.

Despentes, V. (2020) « Création d'un corps révolutionnaire », Lecture au Centre Pompidou dans le cadre du séminaire public et performatif de Paul B. Preciado sur le thème : Une nouvelle histoire de la sexualité. Paris.

Di Méo, G. (2011) Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, Armand Colin, Paris.

Di Méo, G. (2012) « Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre », *Annales de géographie*, 684, pp. 107-127, disponible en ligne : https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2012-2-page-107.htm

Dorlin, E. (2017) *Se défendre. Une philosophie de la violence*, La Découverte, Paris.

Gibout, C. (2004) « La sur-mobilité : une question de genre? », in : Denèfle, S. (Ed.) *Femmes et villes*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, pp. 155-

165, disponible en ligne: https://books.openedition.org/pufr/373?lang=fr#-bibliography

Gilow, M. (2015) « Déplacements des femmes et sentiment d'insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies », *Brussels Studies* [En lignel, n° 87.

Goffman, E. (2002 [1997]) *L'arrangement des sexes*, trad. de l'anglais par H. Maury, La Dispute, Paris, 116 p.

Gordon, M. T. et Riger, S. (1989) *The female fear*, The Free Press, New-York.

Hancock, C. (2014) « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre? », *Les cahiers du Cedref*, 21, [en ligne] http://cedref.revues.org/958

Lieber, M. (2008) *Genre, violence et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences po, Paris.

Lieber, M., Cardelli, R., Dayer, C. et Debonneville, J. (2020) « Genève, une ville égalitaire? Les pratiques des femmes dans les espaces publics », Rapport de recherche pour l'Agenda 21, Ville de Genève.

Luxembourg, C. et Messaoudi, D. (2016) « Projet de recherche-action à Gennevilliers : La ville côté femme », *Recherches féministes*, 29(1), pp. 129–146. https://doi.org/10.7202/1036673ar

Pain, R. (1997) « Social geographies of women's fear of crime », *Transactions of the Institute of British Geographers*, 22(2), pp. 231-245.

Perrot, M. (1997) « Le genre de la ville » In: Communications, n°65. L'hospitalité. pp. 149-163; doi: https://doi.org/10.3406/comm.1997.1996 https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1997_num_65_1_1996

Sacco, M. et Paternotte, D. (2018) *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve.

Stanko, E. A. (1992) « The Case of Fearful Women: Gender, Personal Safety and Fear of Crime », *Women and Criminal Justice*, 4, pp. 117-135.

Staszak, J.-F. (Ed.) (2017) Frontières en tous genres, Presses universitaires de Rennes, Rennes.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : https://www.iweps.be

in 🍎 f

2021